

## CHAPITRE II : CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

### II-A. LA STRUCTURE DU PAYSAGE

S'étendant des coteaux de l'Aisne champenoise au littoral de la Manche, les paysages picards montrent une grande variété de visages.

A l'origine : l'auréole de craie qui ceinture le bassin parisien. Ces caractéristiques géologiques façonnent des paysages doux, aux reliefs peu marqués, supportant de grands espaces céréaliers, patchwork jaune et vert au printemps, quand germe le blé et fleurit le colza.

Dans ce pays crayeux, la terre est sèche et les rivières peu nombreuses. L'eau s'infiltré en profondeur.

Dans le Santerre, «sur un socle de craie d'environ quatre cent mètres d'épaisseur, formé à l'aire secondaire, s'est déposé au Quaternaire, une couche de limon pouvant atteindre vingt-cinq centimètres d'épaisseur»\*. Cette forte épaisseur de limon atténue encore plus les aspérités du relief. « Le limon se prête aux labours. Il est facile à travailler, riche, profond et perméable. De ce fait, le Santerre et le Vermandois sont des paysages de grandes cultures»\*.

D'une altitude quasi constante d'une centaine de mètres, ce plateau limoneux est caractérisé par des horizons sans bornes, une succession de villages constitués de grandes fermes en briques centrées sur leur cour, de modestes vallées comme la Luce, ou de plus larges comme la Somme et l'Avre, où le paysage change soudainement d'échelle et de perspectives.

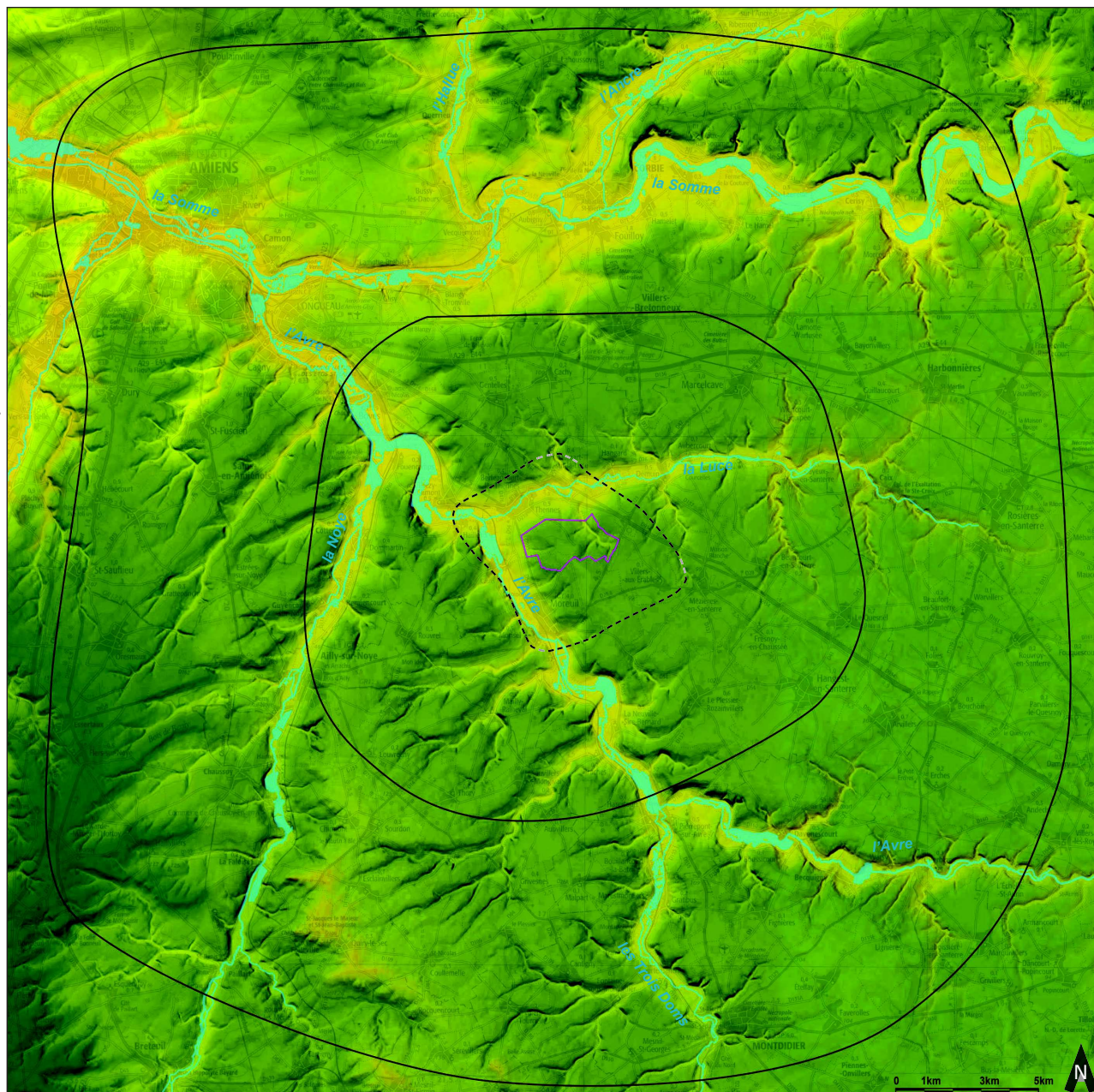
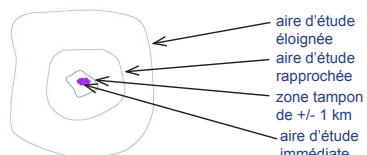
\* Extrait de l'Atlas des Paysages de la Somme

### ENJEUX

L'aire d'étude immédiate du projet de Thennes se situe à la confluence de l'Avre et de la Luce. Cette situation en éperon sur 2 vallées qui entaillent le plateau picard implique plusieurs sensibilités paysagères vis à vis du projet éolien :

- > des effets de perspectives et/ou de point d'appel visuel dans l'axe des vallées,
- > de possibles effets de domination ou de surplomb,
- > des rapports d'échelle contrastés.

L'analyse paysagère et l'étude des variantes d'implantation prendront en compte cette caractéristique morphologique de l'aire d'étude immédiate.



Carte de la géographie du territoire d'accueil du projet éolien de Thennes

II-B. RECONNAISSANCE ET ATTRAITS DU TERRITOIRE

1 UN TOURISME TOURNE PRINCIPALEMENT VERS L'AMIENOIS ET LA HAUTE SOMME

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, c'est la vallée de la Somme et la Métropole Amiénoise qui concentrent une grande partie des sites touristiques les plus reconnus.

«Capitale de la Picardie, Amiens offre une passionnante diversité d'architectures et d'activités. Elle possède la plus vaste cathédrale gothique de France (...). Autour, les ruelles pavées donnent à la ville une allure médiévale. Au nord les canaux de Saint-Leu évoquent une petite Amsterdam, tandis qu'au sud le centre-ville hésite entre alignement du 19ème et urbanisme d'après-guerre, dont la tour Perret reste le symbole. Enfin, les hortillonnages, charmant damier de jardins que l'on peut visiter en barque, constituent un autre de ses attraits.» Extrait du Guide Vert Picardie Baie de Somme, 2014.

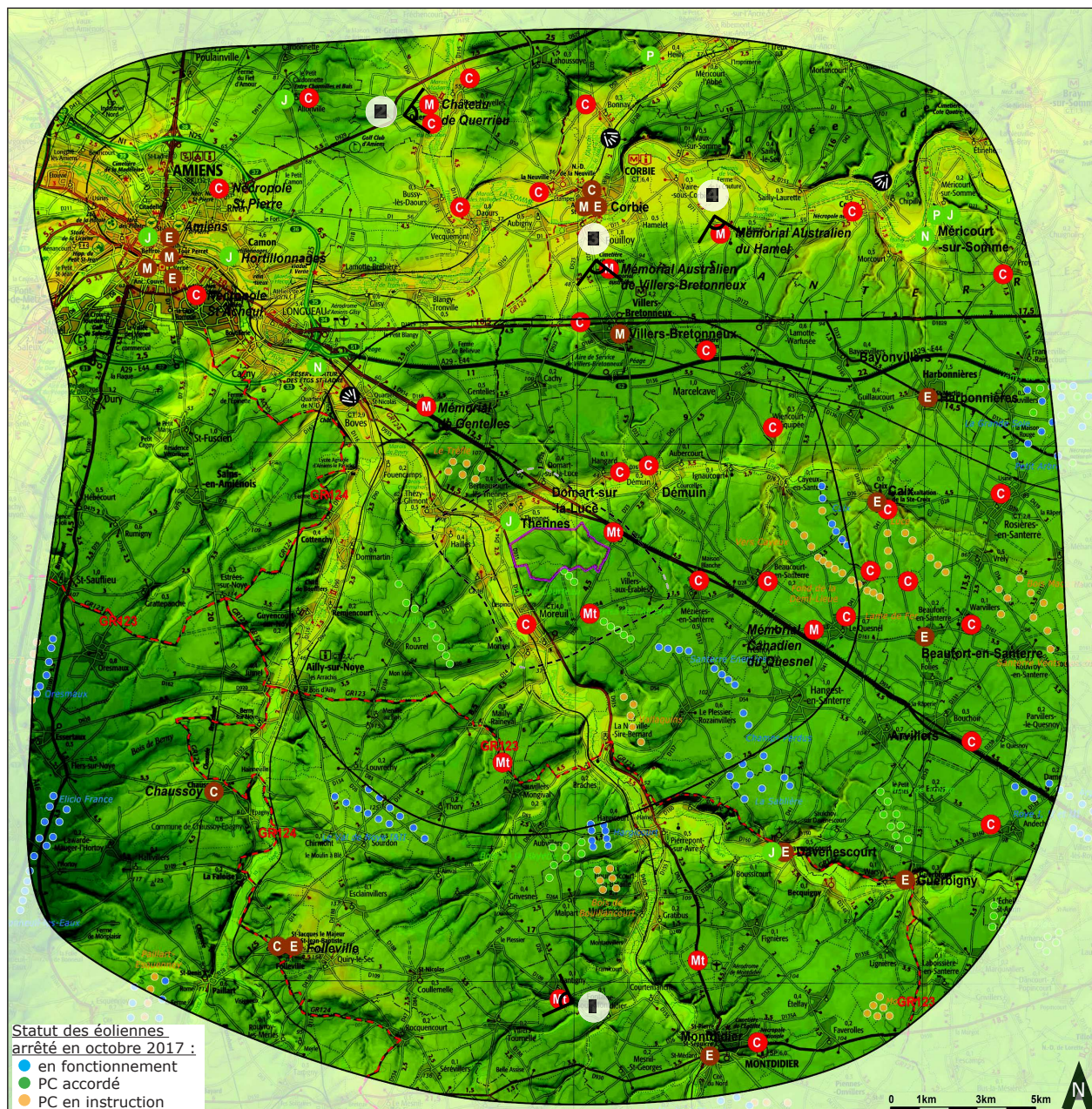
La ville et son agglomération rassemblent de nombreux sites touristiques (ancien théâtre, Maison du Sagittaire, Maison Jules Verne, Beffroi etc.).

Le territoire étudié est par ailleurs fortement marqué par les empreintes des combats de la Première Guerre Mondiale, et aussi ceux de la Seconde Guerre Mondiale qui marquent encore le paysage. Plusieurs Mémoriaux de reconnaissance internationale se situent dans l'aire d'étude éloignée du projet de parc éolien de Thennes, et en particulier le Mémorial Australien de Villers-Bretonneux, (avec un projet de demande de classement Unesco à l'horizon 2018), le Mémorial Australien du Hamel et le Mémorial Canadien du Quesnel ou encore le Mémorial de Gentelles. De nombreux cimetières et nécropoles britanniques, canadiens, allemands, français... parfaitement entretenus et visibles de loin témoignent toujours de l'attachement et du souvenir, même un siècle après ces batailles.

Plus de 9 de ces nécropoles se situent dans l'aire d'étude rapprochée.

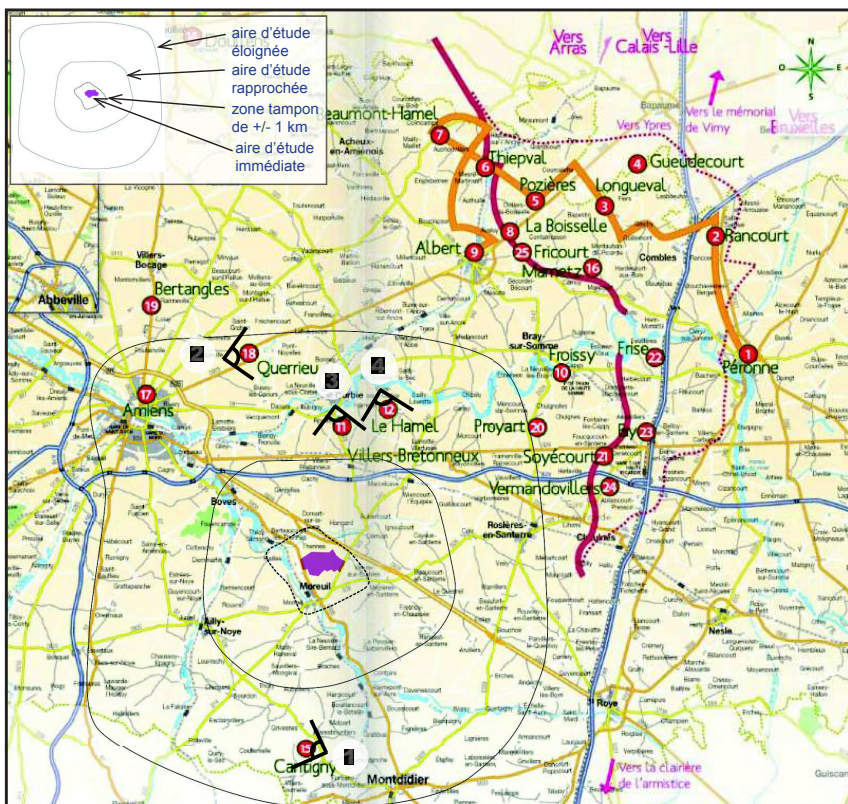
Parmi les autres sites recensés dans les guides touristiques, plusieurs églises sont mentionnées : il s'agit de monuments anciens qui n'ont pas été démolis pendant la Grande Guerre. Elles sont toutes également protégées au titre des Monuments Historiques, et, selon leur éloignement de l'aire d'étude immédiate pour le projet de Thennes, sont étudiées dans les chapitres suivants.

Les espaces de loisirs et les jardins à visiter se situent pour la plupart dans les vallées, isolés des plateaux. De même que les GR qui traversent les vallées de l'Avre et de la Noye. Les attraits de la vallée de la Somme sont décrits dans l'unité paysagère correspondante et détaillés dans les chapitres suivants.

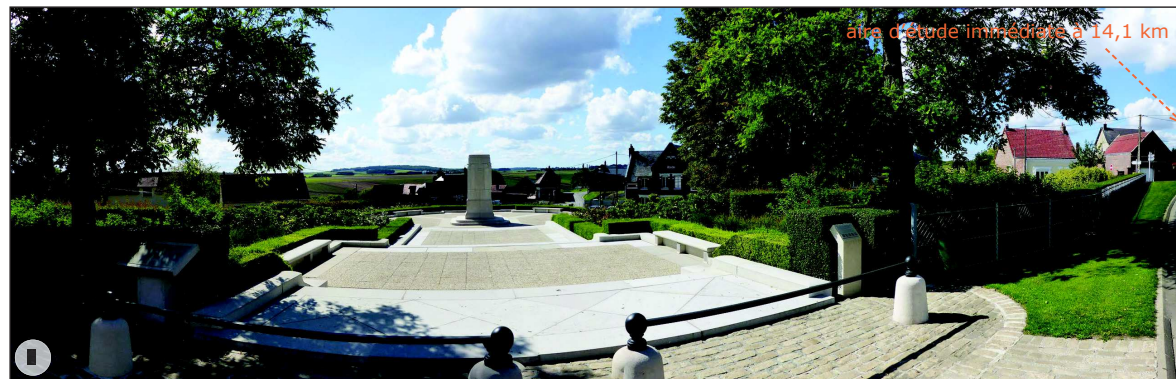


Carte des attraits et de la reconnaissance du territoire d'accueil du projet éolien de Thennes

2 LES CICATRICES DES GUERRES MONDIALES - UN PAYSAGE DE MEMOIRE



Carte de localisation des lignes de front en 1916. Extrait du Guide Sites de la Première Guerre Mondiale, Conseil Général de la Somme.



Vue panoramique sur le Mémorial de Cantigny

La bataille de Cantigny en mai 1918, est la première bataille américaine majeure de la Grande Guerre. Plusieurs monuments rappelant ces faits d'armes se dressent aujourd'hui à Cantigny, dont le Mémorial qui s'ouvre sur les paysages de la vallée de l'Avre. **L'aire d'étude immédiate du projet de Thennes se situe à plus 14,1 km de ce site, en dehors du champ de vision et de la perspective du mémorial. La sensibilité est nulle.**



Vue panoramique sur l'entrée du château de Querrieu

«Sur la route qui relie Amiens à Albert, le château de Querrieu est occupé par les hommes depuis des millénaires. De César à George V, de nombreux objets et outils divers en sont le témoignage. Pendant la Grande Guerre, ce lieu a joué un rôle important. Occupé par la 4ème armée Britannique sous les ordres du Général Rawlinson, ce lieu a aussi accueilli Georges V et son Etat-major. C'est de ce château qu'a été donné l'ordre de lancer l'assaut de la bataille de la Somme, le 1er Juillet 1916. Afin d'entretenir une bonne amitié entre les armées, des combattants français y ont été décorés. Au cours du conflit, des canons pris aux Allemands ont été entreposés dans le parc. Certains d'entre eux sont aujourd'hui disposés devant l'Imperial War Museum, le musée de la guerre britannique.» Extrait du site [www.somme14-18.com](http://www.somme14-18.com)

Depuis la traversée de Querrieu, seule la grille d'entrée et les premiers grands arbres du parc du Château sont visibles. Le château est éloigné de la route, implanté dans le fond de la vallée. **Sensibilité faible à nulle, du fait de l'éloignement du projet de plus de 10 km, et du fait de l'environnement arboré et bâti.**

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

### II-B. RECONNAISSANCE ET ATTRAITS DU TERRITOIRE

Lieu de mémoire majeur de la Grande Guerre, le **Mémorial National Australien de Villers-Bretonneux** est dédié à tous les morts australiens sur le front occidental lors de la Première Guerre mondiale. Il est situé sur le territoire de la commune de Fouillois, à mi-chemin entre les bourgs de Fouillois et de Villers-Bretonneux.

Conçu par le célèbre architecte britannique Edwin Luytens, et inauguré en 1938, «le Mémorial National Australien est situé dans un parc de 5,75 ha. Il se dresse au-delà du cimetière militaire et de la croix du Sacrifice. La tour domine les environs, de part et d'autre de la tour, sur les murs sont gravés les noms des soldats morts sans sépultures. Ces murs relient deux pavillons de pierre blanche. Les angles de ces deux pavillons et ceux du sommet de la tour sont décorés de drapeaux en pierre. À l'intérieur de celle-ci un escalier conduit au sommet. Sur une plate-forme du sommet ornée de colonnes, une table d'orientation permet de se repérer dans le panorama des environs.» *extrait de Wikipedia.*

Le cimetière britannique qui précède le Mémorial rassemble près de 2500 tombes de soldats d'origine britannique, canadienne, australienne, néo-zélandaise et Sud-Africaine.

Depuis le haut de la tour, le champ de vision s'ouvre à 360°. L'aire d'étude immédiate pour le projet de parc éolien de Thennes se situe à 8,7 km au sud, perpendiculaire à grande perspective orientée est->ouest. Plusieurs parcs éoliens du plateau du Santerre, dont celui de Caix sont déjà perceptibles vers le sud et sud-est du point de vue.

**La sensibilité de ce point de vue est faible en raison du contexte éolien existant et de l'éloignement de plus de plus de près de 9 km.**



Vue sur cimetière britannique de Villers-Bretonneux - tour du Mémorial Australien



aire d'étude immédiate à 8,7 km

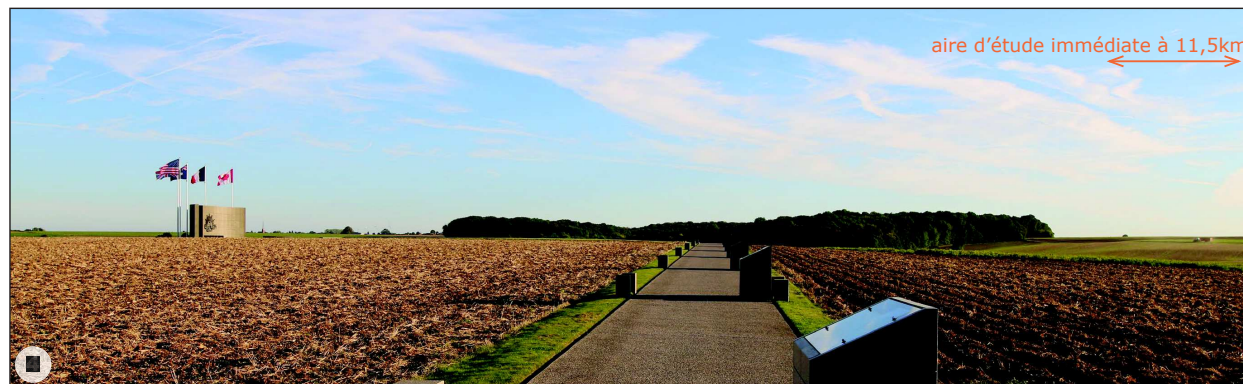
Vue panoramique depuis le haut de la tour du Mémorial Australien de Villers-Bretonneux

Le **Mémorial Australien de Le Hamel** a été édifié à l'initiative du gouvernement australien ; il est dédié à la mémoire des soldats australiens qui ont servi dans l'Australian Corps en France pendant la Grande Guerre. Situé sur le plateau à l'est du village du Hamel, sur le site de l'objectif final de la Bataille du Hamel, le Mémorial a été inauguré le 4 juillet 1998, soit quatre-vingts ans après cette bataille.

Construit avec des pierres venant d'Australie, il est composé de trois murs arrondis. Sur le panneau central se distingue le symbole de l'Australian Corps. Un parcours pédestre agrémenté de plusieurs panneaux explicatifs permet de comprendre les différents aspects des combats qui se sont déroulés en ce lieu. Des vestiges de tranchées sont encore visibles non loin du monument.

L'aire d'étude immédiate pour le projet de parc éolien de Thennes se situe à 11,5 km au sud-ouest.

**La sensibilité de ce point de vue est faible en raison du contexte éolien existant et de l'éloignement de plus de 10 km.**



aire d'étude immédiate à 11,5km

Vue panoramique depuis le Mémorial Australien du Hamel

II-C. LE PATRIMOINE PROTEGE

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée du projet de Thennes, de nombreux éléments de patrimoine sont protégés à plusieurs titres :

> **Inscrit sur la liste du patrimoine mondial UNESCO :**  
**La Cathédrale d'Amiens et sa zone tampon (depuis 1981).**

Une analyse précise de la sensibilité de la Cathédrale vis à vis du projet éolien de Thennes est proposée dans la suite du rapport, conformément au Guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres 2016.

> **Soumis à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial UNESCO :**

**Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (Front Ouest) :** ensemble significatif de sites funéraires et mémoriels résultant de la Première Guerre mondiale, rupture majeure dans l'histoire de l'humanité dont le **Mémorial national Australien de Villers-Bretonneux et le Military Cemetery attenant**. Date de soumission: 07/04/2014.

> **Edifice inscrit ou classé au titre des Monuments Historiques :**

Un ensemble d'édifices protégés ponctue les aires d'étude du projet de parc éolien de Thennes. La plupart se situent dans les paysages de vallées (souvent des édifices religieux ou fortifications) et dans la Métropole Amiénoise (riche d'immeubles historiques, d'édifices religieux). L'étude de leur sensibilité vis à vis du projet éolien est étudiée selon qu'ils se situent dans l'aire d'étude rapprochée ou dans l'aire d'étude éloignée.

> **Site inscrit ou classé au titre du Code de l'Environnement (loi de 1930) :**

Plusieurs sites protégés se situent dans la Métropole Amiénoise.

> **Site en projet de classement au titre du Code de l'Environnement :**

Il s'agit de 2 grandes zones autour de Folleville et autour du Mémorial Australien de Villers-Bretonneux.

Edifice religieux classé / inscrit



Château - fortification partiellement inscrit et classé / inscrit



Edifice - immeuble - maison - usine... inscrit



Vestige archéologique classé / partiellement inscrit et classé



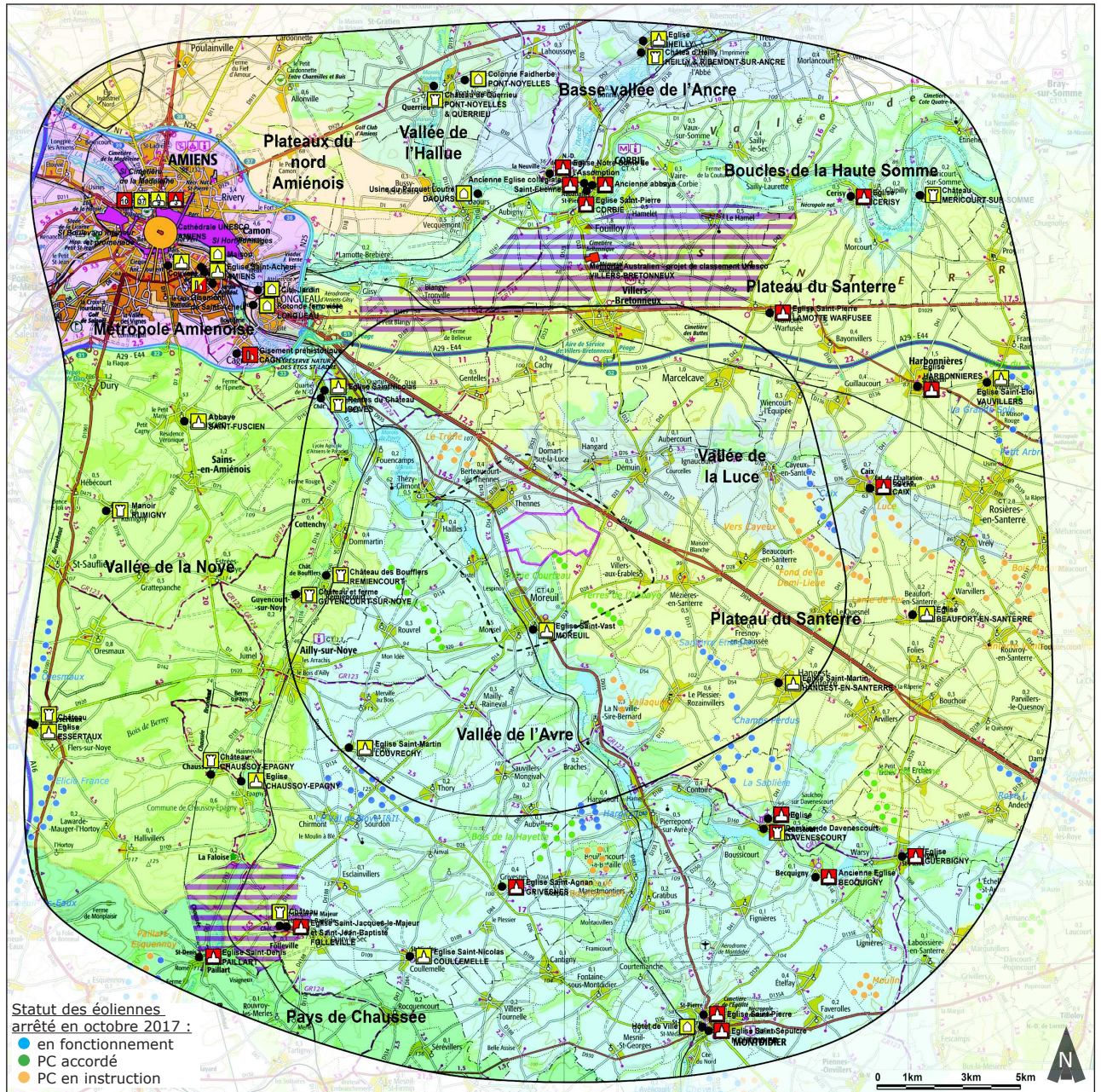
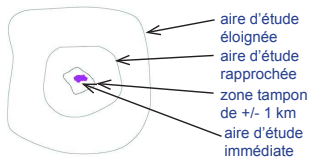
Site inscrit



Site en projet de classement au titre du Code de l'Environnement



Classement Unesco (en rouge) et zone tampon (en orange)



Carte de localisation du patrimoine protégé et des unités paysagères.

## II-C. LE PATRIMOINE PROTEGE

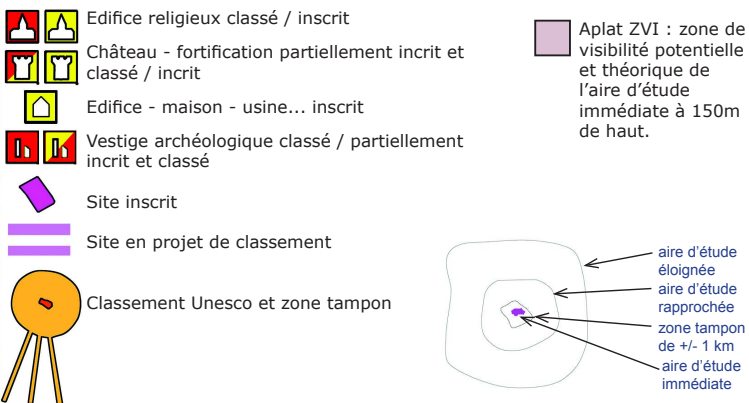
### Approche méthodologique :

L'aplat ZIV (Zone d'Influence Visuelle) permet d'identifier par une couleur, sur le fond cartographique IGN, l'ensemble des zones depuis lesquelles l'aire d'étude immédiate est potentiellement visible, à 150 m de hauteur, selon un principe maximaliste.

Seule est prise en considération la topographie : les structures végétales, constructions et écrans visuels ne sont pas pris en compte.

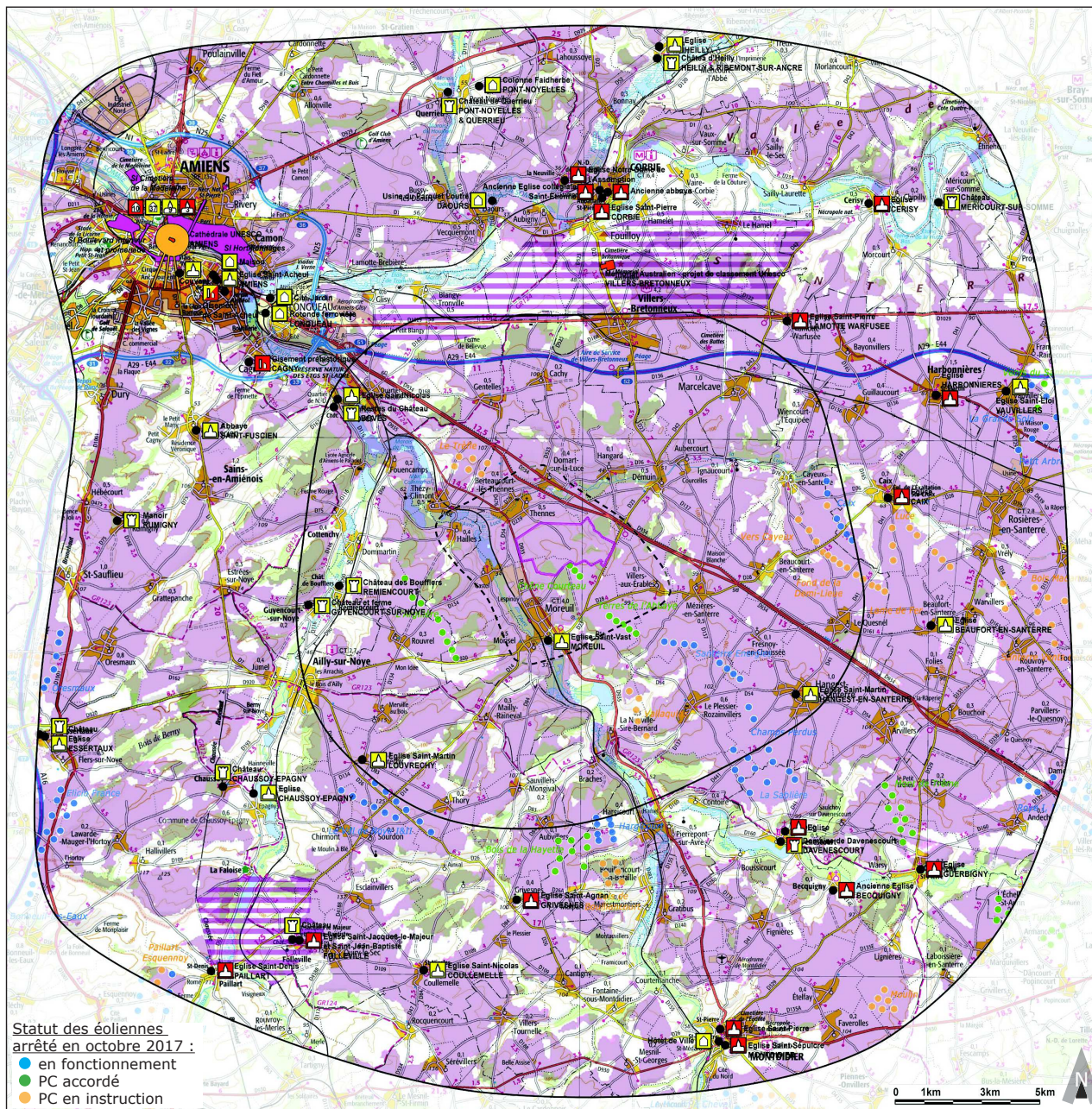
Ce type de rendu cartographique n'identifie pas les enjeux paysagers ou visuels, mais plutôt permet de visualiser les zones depuis lesquelles la topographie ne permet pas de distinguer un élément de 150 m de haut. Dans le cas de l'étude du patrimoine protégé, cet outil graphique permet de préciser si la covisibilité avec le projet de Thennes est possible, avant d'entrer dans les détails de l'étude des perceptions visuelles.

Ainsi, dans le tableau récapitulatif des monuments protégés au titre des Monuments Historiques, il est précisé pour chacun s'il est potentiellement en covisibilité, ou s'il est hors ZIV.



### Tableau récapitulatif des édifices et sites protégés :

AE = Aire d'Etude	CMH = Classé Monument Historique
AER = Aire d'Etude Rapprochée	IMH = Inscrit Monument Historique
AEE = Aire d'Etude Eloignée	SI = Site inscrit
	SC = Site Classé
UP = Unité Paysagère	
BHS = Boucles de la Haute Somme	
PS = Plateau du Santerre	
VA = Vallée de l'Avre	
VL = Vallée de la Luce	
VN = Vallée de la Noye	
MA = Métropole Amiénoise	
PC = Pays de Chaussée	
	<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; border: 1px solid black; background-color: #f0f0f0; margin-right: 5px;"></span> = projet maximaliste potentiellement visible depuis le site ou l'édifice protégé



Carte de localisation du patrimoine protégé et des Zones de Visibilité Potentielle (ZIV)

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

### II-C. LE PATRIMOINE PROTEGE

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AER	PS	HANGEST EN SANTERRE	EGLISE SAINT MARTIN	HAUT	20EME SIECLE	DECOR INTERIEUR	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	IMH	potentiellement visible
AER	VA	BOVES	EGLISE SAINT-NICOLAS	HAUT	19EME	FACADES ET TOITURES	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AER	VA	BOVES	RESTES DU CHATEAU	BAS		CHATEAU (RESTES)	ISOLEE DU BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AER	VA	LOUVRECHY	EGLISE SAINT MARTIN	HAUT	15EME-16EME	EGLISE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AER	VA	MOREUIL	EGLISE SAINT VAST	HAUT	19EME - 20 EME	EGLISE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AER	VN	GUYENCOURT-SUR-NOYE	CHATEAU ET FERME	HAUT	18EME-19EME SIECLE	Façades et toitures du château ; façades et toitures du bûcher ; façades et toitures de l'ensemble des bâtiments de la ferme 18e siècle ; façades et toitures de l'ensemble des bâtiments de la ferme 19e siècle	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AER	VN	REMIENCOURT	CHATEAU DES BOUFLERS	HAUT	18EME	Façades et toitures du château et de ses deux ailes ; la cour d'honneur avec son portail d'entrée	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	hors ZVI
AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AEE	BHS	CERISY	EGLISE	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	hors ZVI
AEE	BHS	CORBIE	EGLISE SAINT PIERRE (ANCIENNE ABBATIALE)	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	BHS	CORBIE	ANCIENNE EGLISE COLLEGIALE SAINT ETIENNE	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	BHS	CORBIE	ANCIENNE ABBAYE	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	BHS	CORBIE	EGLISE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION	HAUT		EGLISE NOTRE DAME DE LA NEUVILLE SOUS CORBIE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	BHS	DAOURS	USINE DU PARQUET LOUTRE	HAUT	19EME - 20 EME	L'usine à savoir les trois ateliers de la filature en totalité, les bureaux (façades et toitures) , le bâtiment d'eau et la cheminée en totalité, le grand magasin et le petit magasin industriels situés au centre du site en totalité, le bâtiment dit de la conciergerie (façades et toitures) , le mur de clôture et la grille d'entrée, tous les sols et le réseau hydraulique constitutifs du site industriel	ISOLEE DU BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	BHS	FOUILLOY	MEMORIAL AUSTRALIEN DE VILLERS BRETONNEUX	HAUT			ISOLE DU BOURG		PROJET DE CLASSEMENT UNESCO	potentiellement visible
AEE	BHS	FOUILLOY ET ALENTOURS	MEMORIAL AUSTRALIEN DE VILLERS BRETONNEUX	BAS			ISOLE DU BOURG		PROJET DE CLASSEMENT	potentiellement visible
AEE	BHS	MERICOURT SUR SOMME	CHATEAU	HAUT	17EME - 18EME - 19EME	Le château (la tour de fortification médiévale et le corps de logis du 18e siècle en totalité, les écuries, la remise et la serre) , le parc et jardin et le réseau hydraulique ancien	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	hors ZVI
AEE	BVA	HEILLY	EGLISE D'HEILLY	HAUT	18EME	EGLISE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	BVA	HEILLY	CHATEAU D'HEILLY (EGALEMENT SUR LA COMMUNE DE RIBEMONT SUR ANCRE)	BAS	18EME	Le château, c'est-à-dire les vestiges du château et sa terrasse supérieure, l'orangerie, son parterre et les rampes d'escaliers, le boulingrin, tous les murs de clôture et de soutènement, ainsi que les talus des aménagements du château, la basse-cour primitive et le canal	CENTRE BOURG	COMMUNALE/P RIVEE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	AMIENS	GISEMENT DE SAINT ACHEUL	BAS	PREHISTOIRE	Terrains dits Bultel et Tellier-Mallet en contrebas de la rue du Mercey, quartier le Périgord et contenant une coupe-type des gisements quaternaires	CENTRE BOURG	PUBLIQUE / COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	GISEMENT DE SAINT ACHEUL	BAS	PREHISTOIRE	Bande de terrain, d'une largeur de 5 mètres, longeant la propriété de Monsieur Lenoir, 86 rue de la Boutellerie, depuis la rue de la Boutellerie jusqu'à la limite de la propriété de Monsieur Bultel, et contenant une coupe préhistorique ; bande de terrain d'une largeur de 3 mètres, longeant la propriété de Monsieur Drouard, 88 rue de la Boutellerie, depuis la rue de la Boutellerie jusqu'à la limite de la propriété de Monsieur Bultel et contenant une coupe préhistorique	CENTRE BOURG	PUBLIQUE/ COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	EGLISE SAINT ACHEUL	BAS	18EME	EGLISE SAINT ACHEUL	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	MAISON 43 Chaussée Jules Ferry	BAS	19EME	Les façades et toitures, ainsi que l'intérieur du passage cocher avec ses décors, à l'exclusion de la véranda et de ses ajouts	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible



## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

### II-C. LE PATRIMOINE PROTEGE

AEE	MA	AMIENS	COUVENT DE LA VISITATION SAINTE MARIE Rue Saint Fuscien	HAUT	19EME	Tous les bâtiments, façades et toitures, du couvent, dont la chapelle, le cloître et ses galeries, l'oratoire dédié à la Vierge Marie en son centre, en totalité, et l'emprise foncière des sols du parc en totalité	CENTRE BOURG	PUBLIQUE/ COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	PARC ET BATIMENTS DE L'EVECHE	HAUT			CENTRE BOURG		SC	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	BOULEVARD INTERIEUR ET PROMENADE DE LA HOTOIE				CENTRE BOURG		SI	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	CIMETIERE DE LA MADELEINE						SI	hors ZVI
AEE	MA	AMIENS	ENSEMBLE DE FACADES			ENSEMBLE FORME PAR LES FACADES ET TOITURES DES RUES PORION, ADEODAT LEFEBVRE, DE METZ L'EVEQUE ET PLACE SAINT MICHEL	CENTRE BOURG		SI	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	PARC PRIVE			PARC PRIVE DE LA PROPRIETE SIS AU N°1 RUE GLORIETTE	CENTRE BOURG		SI	hors ZVI
AEE	MA	AMIENS	AMIENS-CAMON-RIVERY			QUARTIER SAINT LEU, ETANG SAINT PIERRE, HORTILLONNAGES	CENTRE BOURG		SI	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	FONTAINE SAINT JULIEN Rue Saint Leu	HAUT		FONTAINE SAINT JULIEN	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	MOULIN PASSE ARRIERE Rue du Clairon, Rue Saint-Leu	HAUT	17EME	Moulin Passe-Arrière, y compris son mécanisme	CENTRE BOURG	PRIVEE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	MOULIN PASSE AVANT	HAUT	16EME-18EME-19EME	Moulin Passe-Avant, y compris son mécanisme	CENTRE BOURG	PRIVEE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	HOTEL DIEU Rue Saint-Leu	HAUT		Vestiges de la salle Saint-Jean	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	EGLISE SAINT LEU Petite rue Saint Leu	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	MAISON COZETTE 26 Place Vogel	HAUT	18EME	Façade et versant de toiture sur rue	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	IMMEUBLE place au Feurre	HAUT	17EME	Façade sur rue et toiture	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	ANCIEN COUVENT DES SŒURS GRISES	HAUT	18EME	Cloître du 18e siècle ainsi que la crypte	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	EGLISE SAINT GERMAIN L'ECOSSAIS	HAUT		EGLISE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	ONZE MAISONS ANCIENNES DU QUARTIER SAINT LEU Quai Belu	HAUT	17EME	Les onze maisons anciennes	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	IMMEUBLE Rue de Metz	HAUT	13EME	Caves voûtées du 13e siècle sises sous les immeubles	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	IMMEUBLE Rue Saint-Jacques, Rue Gresset	HAUT		Façade avec sa fontaine	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	BEFFROI Place eu Fil	HAUT	15EME -18EME	BEFFROI	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	ANCIEN EVECHE Impasse Joron	HAUT		Façades et toitures de la totalité des bâtiments ; jardin	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	IMMEUBLE DIT MAISON DU BAILLAGE OU LA MALMAISON Passage du baillage	HAUT		Immeuble, sauf façade classée	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	IMMEUBLE DIT MAISON DU BAILLAGE OU LA MALMAISON Passage du baillage	HAUT		Façade	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

### II-C. LE PATRIMOINE PROTEGE

AEE	MA	AMIENS	MAISONS, Rue de la Barette	HAUT	17EME-18EME	Les maisons, pour leur ossature bois, leurs toits en charpente couverte d'ardoises, l'ensemble des corps des immeubles alignés sur la rue, des ailes en retour et des cours étant indissociables	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	HOTELLERIE DE L'ANGLE (OU DE L'ANGE) D'OR Place Notre Dame	HAUT	13EME-17EME-18EME	Façades et toitures ; galeries en bois ; cave avec son escalier d'accès	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	CATHEDRALE NOTRE DAME	HAUT	13EME	CATHEDRALE	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	MAISON Rue Cormont	HAUT	16EME	Façades et toitures	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	IMMEUBLE Rue Porion	HAUT	18EME	Façades et toitures ; portail sur rue ; la rampe en fer forgé de l'escalier intérieur	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	HOTEL BLIN DE BOURDON Rue des Augustins	HAUT	18EME	Façades et toitures de l'ensemble des bâtiments ; ensemble des décors intérieurs du 18e siècle : boiseries, dessus-de-porte, stucs, gypseries, cheminées, ornant les pièces du rez-de-chaussée et du premier étage, y compris l'escalier d'honneur avec son décor de gypserie et sa rampe en fer forgé ; jardin ; mur de clôture, et portail monumental sur la rue des Augustins	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	ANCIENNE CASERNE STENDEL Rue Martin-Bleu-Dieu	HAUT	18EME	FACADE SUR RUE	CENTRE BOURG	PRIVEE	CMH	hors ZVI
AEE	MA	AMIENS	RESTE DE L'ABBAYE SAINT JEAN DES PREMONTRES Rue Robert Pierre	HAUT	18EME	Les restes situés dans l'ancien lycée de garçons et comprenant : les deux cloîtres et façades sur cour intérieure, la galerie qui les relie et la partie de façade du 18e siècle donnant sur la grande cour du lycée	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	AMIENS	ANCIEN HOTEL DES TROIS CAILLOUX	HAUT		CAVES	CENTRE BOURG	PRIVEE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	ECOLE DU SACRE CŒUR Rue de l'Oratoire	HAUT	19EME	La chapelle de l'Ecole du Sacré-Cœur	CENTRE BOURG	ASSOCIATIVE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	MAISON DU SAGITTAIRE Passage du Logis-du-Roi	HAUT	16EME	FACADE REMONTEE	CENTRE BOURG	PRIVEE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	LOGIS DU ROI Passage du Logis du Roi	HAUT	16EME	Tourelle d'escalier et la façade sur cour	CENTRE BOURG	ASSOCIATIVE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	ANCIEN HOTEL DES TRESORIERS DE France OU HOTEL DE BERNY Rue Victor Hugo	HAUT	17EME-18EME-19EME-20EME	Les parties non encore protégées de l'hôtel comprenant : les murs de clôture et les deux portes d'entrée, rue Victor-Hugo et rue de l'Amiral-Courbet ; la cour d'honneur pavée et tous les éléments constitutifs : le puits, l'allée des Chanoines pavée, la fontaine et la balustrade agrémentée de parterres, la statue du Mayor Antoine de Berny par Auguste Carvin ; la maison des Chanoines en totalité et le jardin gazonnée qui l'accompagne ; la garage en totalité, situé dans l'axe de l'allée des Chanoines ; le bâtiment des communs, à droite en entrant dans la cour d'honneur, en totalité ; la maison au décor art-déco, n° 32, rue Victor-Hugo, en totalité ; l'orangerie en totalité ; l'annexe du logis du 17e siècle en totalité ; la pavillon du Zodiaque en totalité, boiseries comprises ; tous les jardins représentatifs des aménagements extérieurs où la nature tient sa place : le jardin dit japonais, le jardin dit du cloître, le jardin à la française en terrasse, le jardin dit mauresque, les parterres et l'allée axiale à l'arrière ; l'immeuble en totalité attenant au jardin mauresque	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	ANCIEN HOTEL DES TRESORIERS DE France OU HOTEL DE BERNY Rue Victor Hugo	HAUT	17EME-18EME-19EME-20EME	L'HOTEL	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	PALAIS DE JUSTICE Rue Robert de Luzarches, Rue Victor Hugo	HAUT	19EME	Le Palais de Justice, y compris l'ensemble des grilles extérieures, la cour d'honneur et le jardin sur la rue Victor-Hugo	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	THEATRE Rue des 3 Cailloux	HAUT	18EME	FACADE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	ANCIEN HOTEL CHRISTOPHLE Rue des Jacobins	HAUT	18EME	FACADE	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

### II-C. LE PATRIMOINE PROTEGE

AEE	MA	AMIENS	IMPRIMERIE YVERT Rue des 3 Cailloux, Rue des Jacobins	HAUT	18EME-19EME-20EME	Façades des immeubles de l'îlot Yvert, ainsi que la façade en pan coupé à l'angle de la rue des Corps-Nus-Sans-Teste et de la rue des Jacobins	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	MAISON DITE DU SAMSON, Rue Jules Lardière	HAUT		FACADE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	EGLISE SAINT REMI ET COUVENT DES CORDELIERS Rue des Cordeliers	HAUT	19EME-20EME	L'église, sa sacristie et l'ancienne nef du couvent	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	ENSEMBLE ARCHITECTURAL, Place Alphonse Fiquet	HAUT	20EME SIECLE	La façade et la couverture de la Tour Perret - L'ensemble architectural Auguste-Perret de la place Alphonse-Fiquet	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	HOTEL BULLOT Boulevard Carnot	HAUT	19EME	HOTEL	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	AMIENS	HOTEL DE LA PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE LA SOMME	HAUT	18EME	Les façades et toitures de l'ancien hôtel de l'intendant ; les décors intérieurs des pièces suivantes du rez-de-chaussée de l'ancien hôtel de l'intendant : salon de billard, petit-salon, pièce dite ronde, salon de musique, grande salle à manger, petite salle à manger, vestibule - Le parc ; les façades et la toiture de la galerie d'apparat ainsi que son décor intérieur Louis XVI-Impératrice	CENTRE BOURG	DEPARTEMENTALE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	AMIENS	MUSEE DE PICARDIE Rue de la République	HAUT	19EME	LE MUSEE EN TOTALITE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	hors ZVI
AEE	MA	AMIENS	HOTEL PARTICULIER Rue Vivien	HAUT	19EME	Une partie de l'ancien hôtel particulier, exclusivement la partie côté cour, épargnée par l'incendie, comprenant les pavillons, le mur et l'entrée, les communs, la cour et la façade du logis dans son épaisseur (sans les toits) doté de sa véranda en fonte	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	AMIENS	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Rue de la République	HAUT	19EME	Façades et toitures sur la cour d'honneur et sur rues ; la salle néo-classique ; la salle de lecture et la salle de prêt	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	AMIENS	HOTEL BOUCTOT VAGNIEZ Rue des Otages	HAUT	20EME	Hôtel, ainsi que ses grilles, murs-bahuts, ferronneries extérieures et son jardin	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	hors ZVI
AEE	MA	AMIENS	CIRQUE MUNICIPAL Place Longueville	HAUT	19EME	FACADES ET TOITURES	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	AMIENS	MAISON JULES VERNE Rue Charles Dubois, Boulevard Jules Verne	HAUT	19EME	Façades et toitures de la maison d'habitation, y compris la tour et l'aile en retour sur la cour ; véranda et marquise ; salle à manger et grand salon, au rez-de-chaussée, avec leurs décors	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	AMIENS	ANCIEN GRAND SEMINAIRE Jules Barni	HAUT	18EME-19EME	Façades et toitures de l'ensemble des bâtiments des 18e et 19e siècles ; mur de clôture ; escalier d'honneur 18e siècle avec sa rampe en fer forgé ; décors intérieurs 19e siècle de la chapelle	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	AMIENS	EGLISE SAINTE ANNE Rue Vascosan	HAUT	19EME	Le presbytère, la sacristie, l'ancien école (façades et toitures), la cour (parvis) et le jardin	CENTRE BOURG	ASSOCIATIVE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	AMIENS	EGLISE SAINTE ANNE Rue Vascosan	HAUT	19EME	L'église en totalité	CENTRE BOURG	ASSOCIATIVE	CMH	hors ZVI
AEE	MA	AMIENS	HOTEL ACLOQUE Rue Millevoye	HAUT	19EME	HOTEL	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	CAGNY	GISEMENT PREHISTORIQUE	BAS	PALEOLITHIQUE MOYEN	Parcelle renfermant un gisement préhistorique	EN LIMITE DE BOURG	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	LONGUEAU	ROTONDE FERROVIERE	HAUT	20 EME	LA ROTONDE	EN LIMITE DE BOURG	PUBLIQUE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	LONGUEAU	CITE JARDIN DITE DU CHATEAU TOURTIER	HAUT	20 EME	La cité-jardin comprenant la voirie dont l'escalier monumental donnant accès à la route et le passage souterrain donnant accès aux ateliers de réparation et aux voies de chemin de fer, les aménagements paysagers, les façades et toitures de l'ancien foyer des agents de train (excepté l'adjonction moderne postérieure), les façades et toitures des maisons suivantes avec leur jardin qui les entoure et leurs annexes	EN LIMITE DE BOURG	PUBLIQUE / PRIVEE	IMH	hors ZVI
AEE	PC	PAILLART	EGLISE SAINT DENIS	HAUT	15EME - 16EME	EGLISE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	hors ZVI
AEE	PS	BEAUFORT EN SANTERRE	EGLISE	HAUT	12EME SIECLE		CENTRE BOURG	PUBLIQUE	IMH	potentiellement visible
AEE	PS	HARBONNIERES	EGLISE	HAUT	15EME-16EME-17EME		CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

### II-C. LE PATRIMOINE PROTEGE

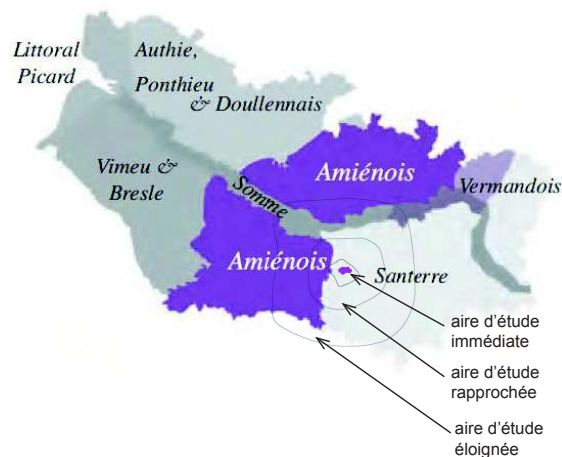
AEE	PS	LAMOTTE WARFUSEE	EGLISE SAINT PIERRE	HAUT	20EME SIECLE	EGLISE EN TOTALITE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	PS	VAUVILLERS	EGLISE SAINT ELOI	HAUT	12EME-16EME-17EME-18EME	CHŒUR-TRANSEPT	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	VA	BEQUIGNY	ANCIENNE EGLISE	BAS		PORTAIL	ISOLEE DU BOURG	PUBLIQUE	CMH	hors ZVI
AEE	VA	COULLEMELLE	EGLISE SAINT-NICOLAS	HAUT	1ERE MOITIE DU 20EME	EGLISE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	VA	DAVENESCOURT	DOMAINE DE DAVENESCOURT	HAUT	18EME-19EME SIECLE	Les façades et toitures du château ; le hall d'entrée ; l'escalier avec sa rampe en fer forgé ; le grand-salon et la chambre au rez-de-chaussée avec leur décor ; la grille d'entrée ; la chapelle en totalité	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	hors ZVI
AEE	VA	DAVENESCOURT	DOMAINE DE DAVENESCOURT	HAUT	18EME-19EME SIECLE	Les façades et toitures des communs ; les pièces du château non classées, c'est à dire tout l'intérieur du château encore non protégé : le rez-de-chaussée, le premier étage, l'étage des domestiques, les combles, le sous-sol et les galeries et salles médiévales souterraines, excepté au rez-de-chaussée, l'ancienne chambre des enfants située à l'angle nord-est transformée aujourd'hui en salle de bains, les autres pièces transformées en salle de bains ou toilette au premier étage, ainsi que l'ancienne chambre transformée aujourd'hui en cuisine au premier étage ; l'intérieur des premiers communs du château, en pierre blanche, face interne de murs et de voûtes, parfaitement exécutée ; le ferme de 1834-1837, adossée aux communs, en totalité, dont la glacière, la cour et le pigeonnier, excepté la bergerie de 1896 ; le système hydraulique d'alimentation en eau lié au domaine, partie constitutive du château ; le par cet jardin en totalité avec la partie boisée, entourée de ses murs compris également dans la protection, avec la partie en contrebas au sud (le bûcher, la serre et la petite maison d'enfants) , tous les sols liés à ces parties	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	CMH	hors ZVI
AEE	VA	DAVENESCOURT	EGLISE	HAUT			CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	hors ZVI
AEE	VA	GRIVESNES	EGLISE SAINT-AGNAN	HAUT	19EME - 20 EME	EGLISE EN TOTALITE Y COMPRIS LA COUR CLOTUREE DEVANT L'ENTREE	CENTRE BOURG	PRIVEE	CMH	potentiellement visible
AEE	VA	GUERBIGNY	EGLISE	HAUT	13EME-15EME SIECLE		CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	hors ZVI
AEE	VA	MONTDIDIER	EGLISE SAINT PIERRE	HAUT	16EME	EGLISE SAINT PIERRE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	hors ZVI
AEE	VA	MONTDIDIER	HOTEL DE VILLE	HAUT	20EME SIECLE	HOTEL DE VILLE EN TOTALITE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	VA	MONTDIDIER	EGLISE SAINT SEPULCRE	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	hors ZVI
AEE	VH	DAOURS	USILE DU PARQUET LOUTRE	HAUT	19EME - 20 EME	L'usine à savoir les trois ateliers de la filature en totalité, les bureaux (façades et toitures) , le bâtiment d'eau et la cheminée en totalité, le grand magasin et le petit magasin industriels situés au centre du site en totalité, le bâtiment dit de la conciergerie (façades et toitures) , le mur de clôture et la grille d'entrée, tous les sols et le réseau hydraulique constitutifs du site industriel	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	VH	PONT NOYELLES	COLONNE FAIDHERBE	HAUT	19EME	LA COLONNE	ISOLEE DU BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	VH	QUERRIEU	CHÂTEAU DE QUERRIEU (EGALEMENT SUR LA COMMUNE DE PONT NOYELLES)	HAUT	17EME-19EME	Façades et toitures du château ; pièces de réception du rez-de-chaussée (salle à manger, grand salon, petit vestibule, petit salon) ; escalier ; parc ; sous-sol archéologique	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	VL	CAIX	EGLISE	HAUT	13EME-15EME-16EME SIECLE		CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible
AEE	VN	CHAUSOY-EPAGNY	EGLISE	HAUT	13EME - 16EME	EGLISE AVEC LA PARTIE ANCIENNE DU CIMETIERE QUI L'ENVIRONNE	ISOLEE DU BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	VN	CHAUSOY-EPAGNY	CHÂTEAU	HAUT		FACADES ET TOITURES	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	VN	ESSERTAUX	CHÂTEAU	HAUT	18EME	Le château - L'esplanade comprenant la grande allée axiale menant au château, les dépendances en totalité (excepté l'intérieur de l'unité d'habitation nord-ouest) , les murs et clôtures, ainsi que le parc et le jardin - La parcelle Z 258 du parc du château	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	VN	ESSERTAUX	EGLISE	HAUT	18EME	EGLISE	EN LIMITE DE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	VN	FOLLEVILLE	SITE DE FOLLEVILLE	HAUT		L'ensemble constitué de l'église et de son gisant qu'elle abrite, des vestiges du château, et plus particulièrement de sa tour de guet à la forme originale			PROJET DE CLASSEMENT	potentiellement visible

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

### II-C. LE PATRIMOINE PROTEGE

AEE	VN	FOLLEVILLE	EGLISE SAINT JACQUES LE MAJEUR ET SAINT JEAN BAPTISTE	HAUT		EGLISE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	VN	FOLLEVILLE	EGLISE SAINT JACQUES LE MAJEUR ET SAINT JEAN BAPTISTE	HAUT		EGLISE		COMMUNALE	INSCRITE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO sous le titre "Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle"	potentiellement visible
AEE	VN	FOLLEVILLE	CHÂTEAU	HAUT	14EME - 15EME	Ruines du château ; sols archéologiques du château ; pavillon des gardes	EN LIMITE DE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	VN	RUMIGNY	MANOIR	HAUT	16EME	Deux fenêtres avec grilles	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	VN	SAINT FUSCIEN	ABBAYE	HAUT	17EME - 18EME	Façades et toitures de l'hôtel abbatial et du petit pavillon du 18e siècle ; mur de clôture ; ensemble des sols compris dans cette enceinte	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible

### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION



#### **LES PAYSAGES DE L'ENTITE PAYSAGERE DE L'AMIENOIS :**

La moitié ouest et le nord de l'aire d'étude éloignée du projet de parc éolien de Thennes couvrent les paysages de l'Amiénois.

Selon l'Atlas des Paysages de la Somme, l'entité paysagère l'Amiénois est le cœur historique de la Picardie. C'est un point de confluence de vallées : «sur une vingtaine de kilomètres le fleuve Somme y est rejoint par 4 rivières : l'Hallue, l'Ancre, l'Avre additionnée de la Noye et la Selle.»\*

Chacune de ces vallées (sauf la vallée de la Selle) est partiellement couverte par l'étude. Elles constituent autant d'unités paysagères particulières :

- > La vallée de l'Hallue
- > la basse vallée de l'Ancre
- > la vallée de la Noye

(la vallée de la Somme et la vallée de l'Avre étant plutôt rattachées à l'entité paysagère du Santerre)

**Amiens et son agglomération** est le pôle urbain majeur de l'entité paysagère. «La ville (et sa métropole) concentrent les infrastructures routières, autoroutières, ferroviaires, économiques, et énergétiques. (...) La périurbanisation est sensible sur un territoire de plus de quinze kilomètres de rayon.»\*

Au delà, «le paysage s'organise entre de grandes cultures qui dominent sur les plateaux, et des boisements soulignant le tracé des vallées.»

C'est l'extrémité sud de l'unité paysagère des **plateaux du nord-amiénois** qui est concernée par l'aire d'étude éloignée du projet de parc éolien de Thennes.

**L'Atlas des Paysages de la Somme identifie les caractéristiques principales de l'entité paysagère de l'Amiénois ; elles sont détaillées et illustrées pour chaque unité paysagère :**

> **La permanence, et la fragilité de traces historiques** : des sites archéologiques, la permanence des traces romaines, seize siècles de fortifications et d'invasions, le berceau de l'art gothique et une des régions symboles de la Seconde Reconstruction.

=> **L'étude paysagère et patrimoniale recense et illustre ses édifice et sites, dont certains sont protégés au titre des Monuments Historiques, afin d'en déterminer la sensibilité vis à vis du projet de parc éolien de Thennes.**

> **Un plateau structuré par sept rivières et leurs réseaux attenants de vallées sèches** : des versants de vallées dissymétriques structurés en rideaux, dans les vallées sèches ou humides de l'Ancre et de l'Hallue ainsi qu'au sud de Corbie notamment. Les vallées concentrent la grande majorité de la population et des activités de l'Amiénois, avec un développement de zones industrielles et de lotissements.

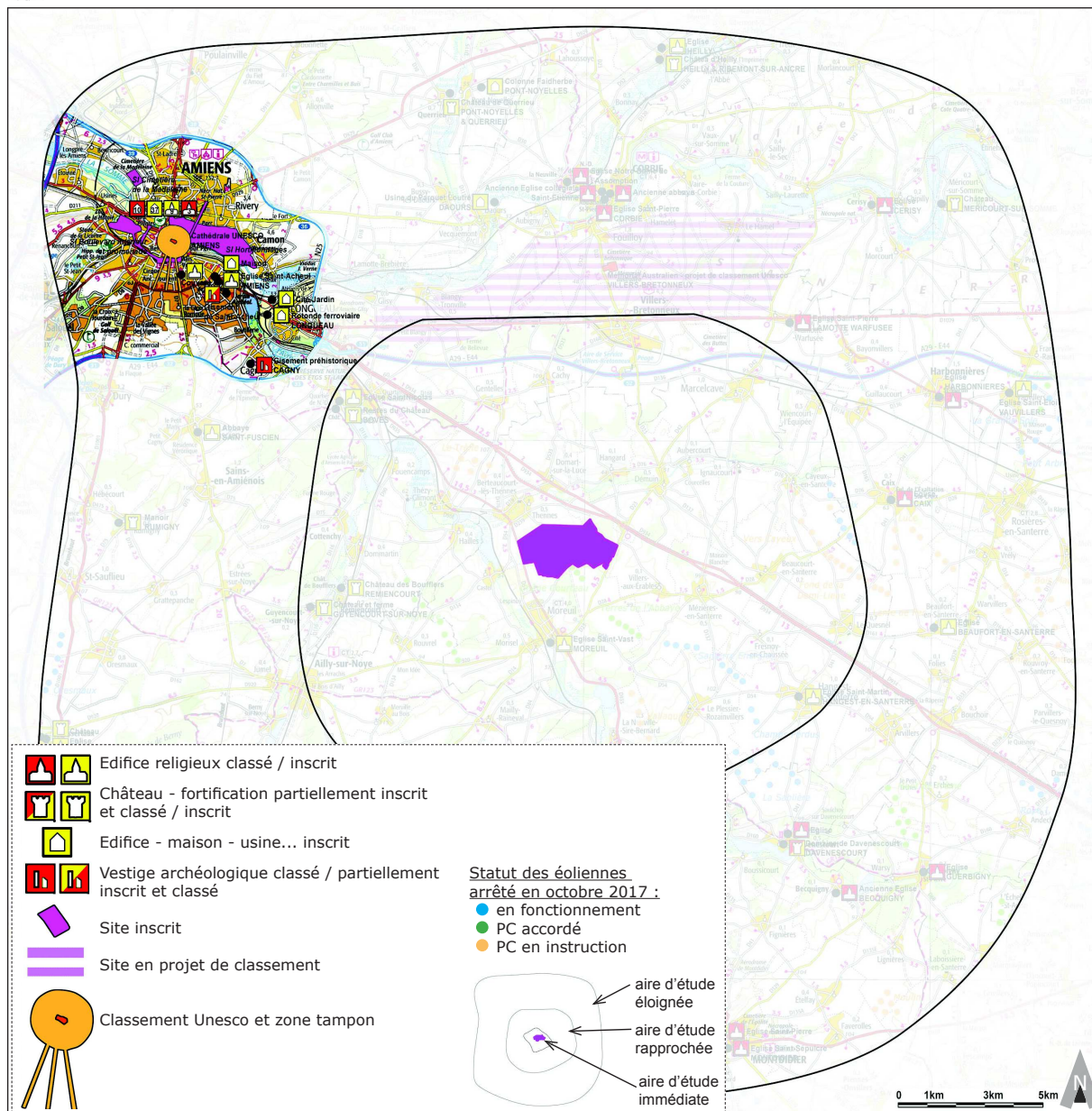
=> **L'étude paysagère et patrimoniale illustre les différentes perceptions du paysage vers l'aire d'étude immédiate du projet de parc éolien de Thennes depuis les fonds de vallées et depuis les coteaux ; en particulier dans les bassins de vie les plus importants.**

> **La permanence d'une tradition agricole** : «L'agriculture de l'Amiénois conserve une activité intense, dominée par la culture de céréales, de betteraves et de colza»\* sur les plateaux. Les vallées sont plutôt tournées vers l'élevage. «Bon nombre de structures végétales agraires ont été fragilisées par les remembrements. De nombreux rideaux ont disparu ou sont en voie d'effacement.»\*

=> **L'étude paysagère et patrimoniale identifie les échelles du paysage et les points de repère, dans ce paysage d'openfield.**

\* Extraits de l'Atlas des Paysages de la Somme

#### 1 L'AMIENOIS / LA METROPOLE AMIENOISE



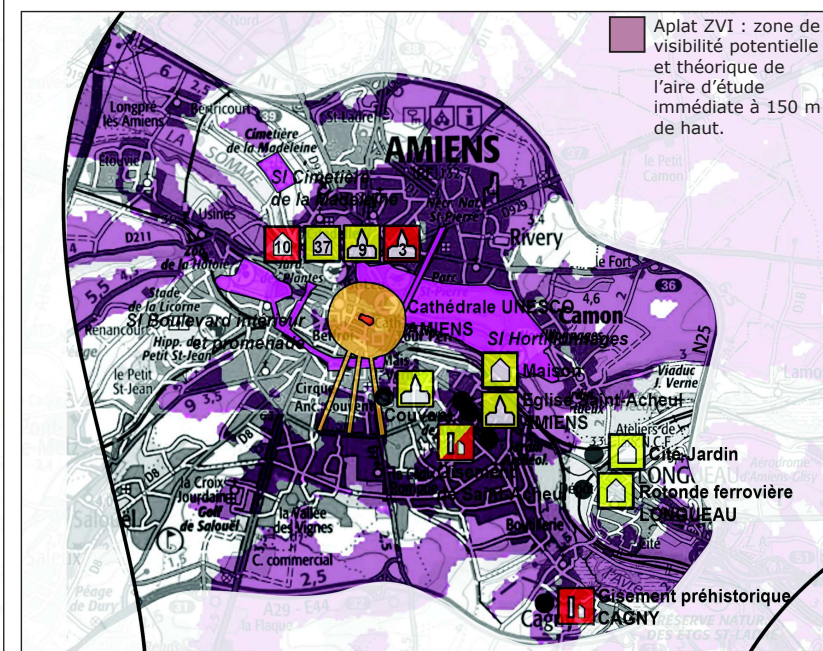
Carte de localisation de l'unité paysagère de la Métropole Amiénoise à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

#### a- La Métropole Amiénoise :

L'unité paysagère de la Métropole Amiénoise se situe presque entièrement dans l'aire d'étude éloignée, au nord-ouest du projet de Thennes.

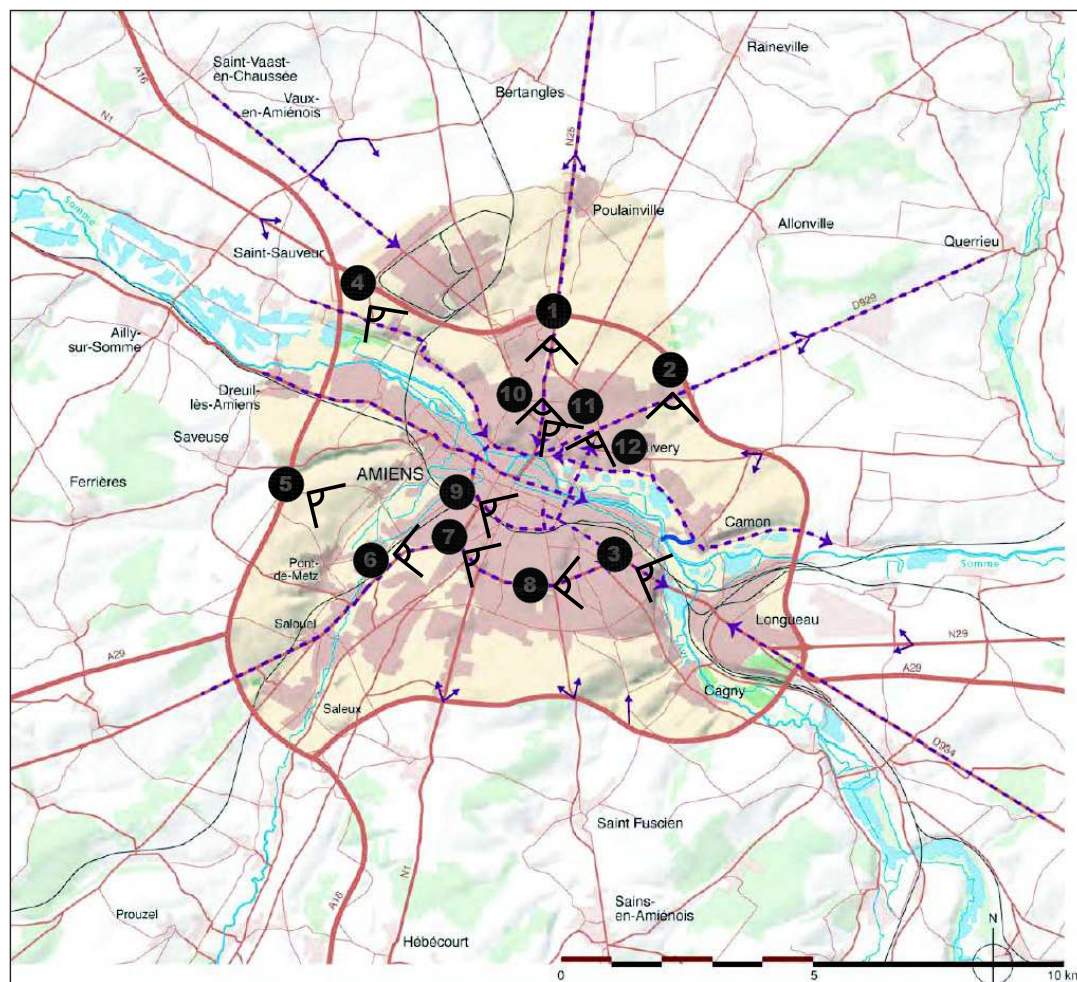
C'est là que se concentrent, à l'échelle de l'aire d'étude éloignée :

- > le plus grand bassin de vie
- > les principaux axes de circulation qui convergent vers Amiens
- > de nombreux sites et édifices protégés
- > un site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco : la Cathédrale d'Amiens



La carte de visibilité théorique avec aplat ZIV présentée ci-dessus, montre que le projet de parc éolien de Thennes n'est pas visible depuis une partie du centre d'Amiens, le long de la Somme.

Toutefois, **une grande zone de visibilité potentielle forme une couronne autour du coeur de ville, sur les zones d'extension de l'agglomération et sur le tracé des axes rectilignes caractéristiques du réseau étoilé autour d'Amiens, sur les traces des anciennes routes romaines.**



Cartographie des éléments caractéristiques du paysage. Extrait de l'Atlas des Paysages de la Somme

#### b- Les paysages de la Métropole Amiénoise - description extraite de l'Atlas des Paysages de la Somme :

##### «Éléments caractéristiques du paysage

> Une urbanisation profondément fondée sur un socle géographique : la ville d'Amiens est construite en bord de Somme, en un point, situé à la confluence de trois rivières (la Somme, la Selle et l'Avre), que prolongent en amont, trois de leurs affluents (la Noye, l'Ancre et l'Hallue).

L'ancien siège du pouvoir ecclésiastique, la cité, est établi sur un promontoire rocheux ; la vieille ville artisanale, le quartier Saint-Leu s'est construit dans le lit du fleuve dont les bras ont été démultipliés ; les jardins maraîchers ont été aménagés en amont du fleuve, tandis que les quartiers de tanneurs ou de teinturiers se sont logiquement développés en aval.

> La ville conserve la permanence de longues stratifications urbaines superposant une structure antique, une ville médiévale, un riche passé industriel, une réorganisation profonde héritée de la Seconde Reconstruction, et de récentes expériences de politiques urbaines remarquables.

> Amiens est riche d'un patrimoine architectural reconnu, auquel s'ajoute une grande homogénéité du bâti, composé notamment d'alignements de maisons, les «amiénoises».

##### Structures paysagères majeures.

> Les silhouettes de la ville, de la cathédrale et de la Tour Perret, mises en scène par le fleuve et les anciennes voies romaines convergeant vers Amiens.

> La permanence de terres agricoles mitoyennes des grandes zones d'activités.

> Le site des Hortillonages, les ceintures de boulevards plantés, la promenade de la Hotoie et le Parc Saint-Pierre.

> La structure routière, autoroutière et ferroviaire.

> La convergence de rivières constituant autant de potentialités de transitions douces vers les territoires périphériques.»\*

\* Extraits de l'Atlas des Paysages de la Somme

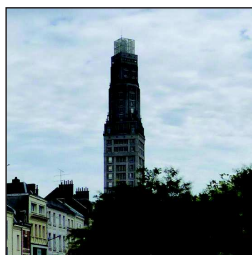
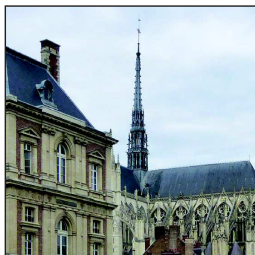
##### Les points de repère et points d'appel visuel :

> La flèche de la Cathédrale d'Amiens

> La Tour Perret

> La tour de télécommunication Mont Martin à Dury

> La tour de télécommunication à Dury au bord de l'A29





## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION

#### c- Perception de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes depuis la Métropole Amiénoise

> Les points de vue privilégiés sur la ville offerts par la rectitude des anciennes routes romaines :



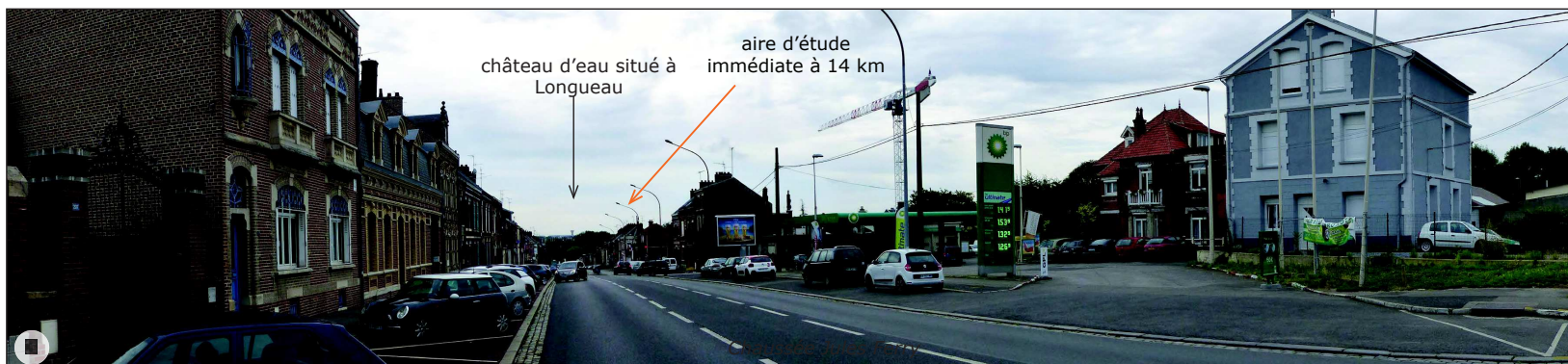
➤ **Vue panoramique depuis l'entrée nord d'Amiens sur l'Avenue de l'Europe, à la hauteur de la zone commerciale.**

L'Avenue de l'Europe, plantée d'alignements d'arbres et traversant une zone commerciale, est orientée vers le centre d'Amiens. Le hauts des immeubles se détache de l'horizon arboré ; les vues dégagées sont limitées. L'aire d'étude immédiate est distante de plus de 18 km vers le sud-est. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible.**



➤ **Vue panoramique depuis l'entrée nord-est d'Amiens sur la D929, à la hauteur de la ZA de la Haute-Borne.**

Depuis la D929, on distingue les points de repère visuels du centre d'Amiens (flèche de la cathédrale et tour Perret) qui émergent à l'arrière des grands hangars de la ZA. L'aire d'étude immédiate se trouve à l'extrémité sud-est du champ de vision, à plus de 15,7 km. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible.**



➤ **Vue panoramique depuis la sortie sud-est d'Amiens sur la Chaussée Jules Ferry, au basculement vers la Somme.**

La Chaussée Jules Ferry se prolonge au delà de la Métropole Amiénoise par l'axe rectiligne de la D934 au sud de laquelle se situe l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes. Dans l'axe de vue, se trouve un des châteaux d'eau de Longueau.

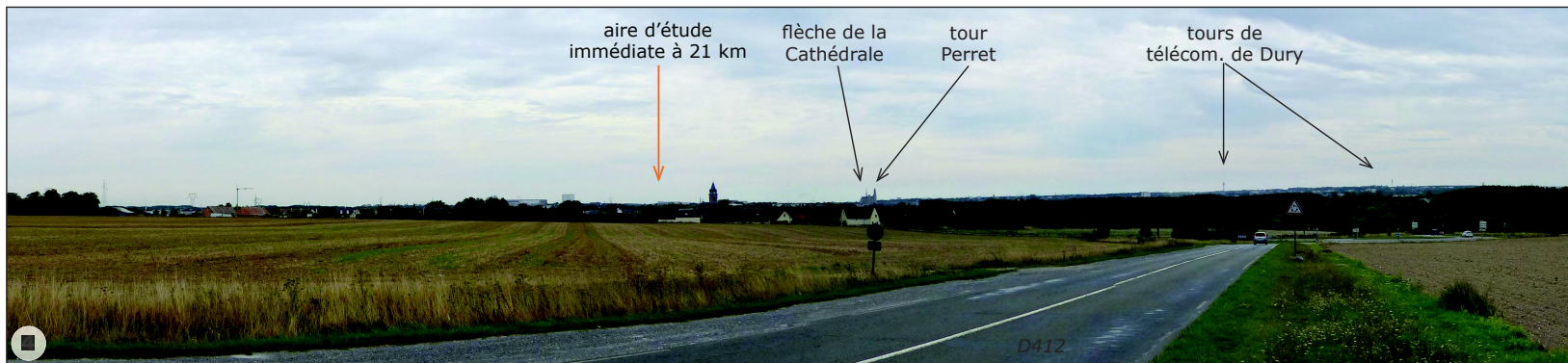
**La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est modérée, car il se trouve potentiellement dans l'axe de vue.**

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION

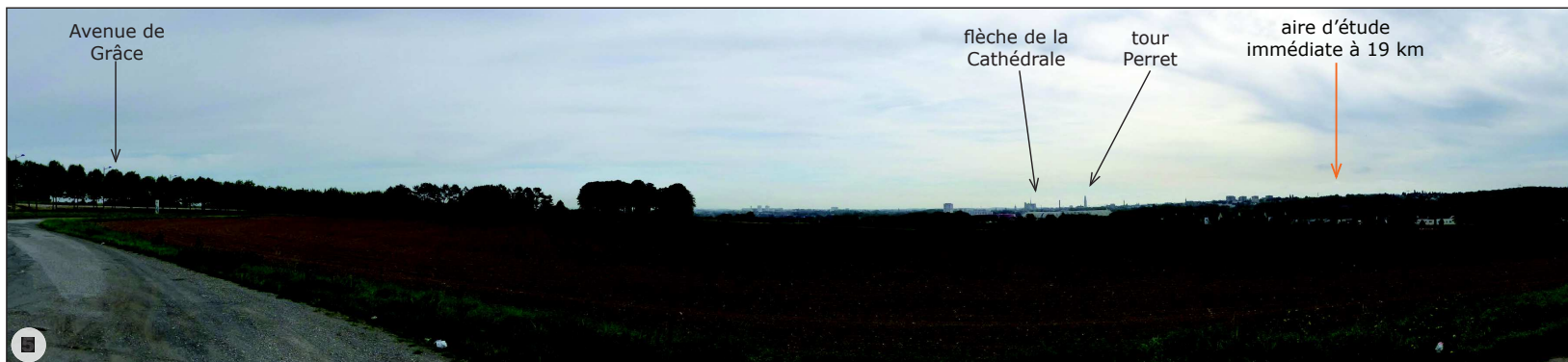
#### > Les points de vue privilégiés sur la ville depuis plusieurs entrées ouest :

Depuis les entrées ouest et sud-ouest de la ville, les vues panoramiques s'ouvrent sur la Métropole Amiénoise ; l'aire d'étude immédiate se trouve dans ce champ de vision, à une vingtaine de kilomètre à l'arrière-plan. Le paysage se caractérise par la présence de terres agricoles jusqu'aux limites de l'urbanisation. Ces grandes surfaces dégagées accentuent l'effet spectaculaire des vues panoramiques, et la mise en scène de la silhouette du cœur d'Amiens en particulier.



#### ➤ Vue panoramique depuis l'entrée nord-ouest d'Amiens sur la D412, à Longpré-les-Amiens.

Le panorama qui s'ouvre depuis la D412 est spectaculaire : la silhouette d'Amiens et de sa Métropole est bien lisible ; on distingue les points de repère visuels du centre d'Amiens (flèche de la cathédrale et tour Perret). L'aire d'étude immédiate se situe à plus de 21 km à l'arrière du champ de vision. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible du fait de la largeur du panorama et de l'éloignement.**



#### ➤ Vue panoramique depuis l'entrée ouest d'Amiens sur l'Avenue de Grâce, à la sortie de l'A16.

Le panorama qui s'ouvre depuis la sortie de l'A16 est également spectaculaire : les points de repère visuels du centre d'Amiens (flèche de la cathédrale et tour Perret) et la silhouette de la ville se détachent nettement de la ligne d'horizon. L'aire d'étude immédiate se situe à plus de 19 km à l'arrière. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible du fait de l'éloignement.**



#### ➤ Vue panoramique depuis l'entrée sud-ouest d'Amiens sur la Rue de Rouen.

La perspective de la rue de Rouen s'ouvre sur la tour Perret, vers le centre d'Amiens. L'aire d'étude immédiate se situe à l'arrière-plan, masquée par des masses arborées et les constructions. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible à nulle.**

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION

#### > Les points de vue depuis le centre d'Amiens et son réseau de boulevards, côté sud de la Somme :

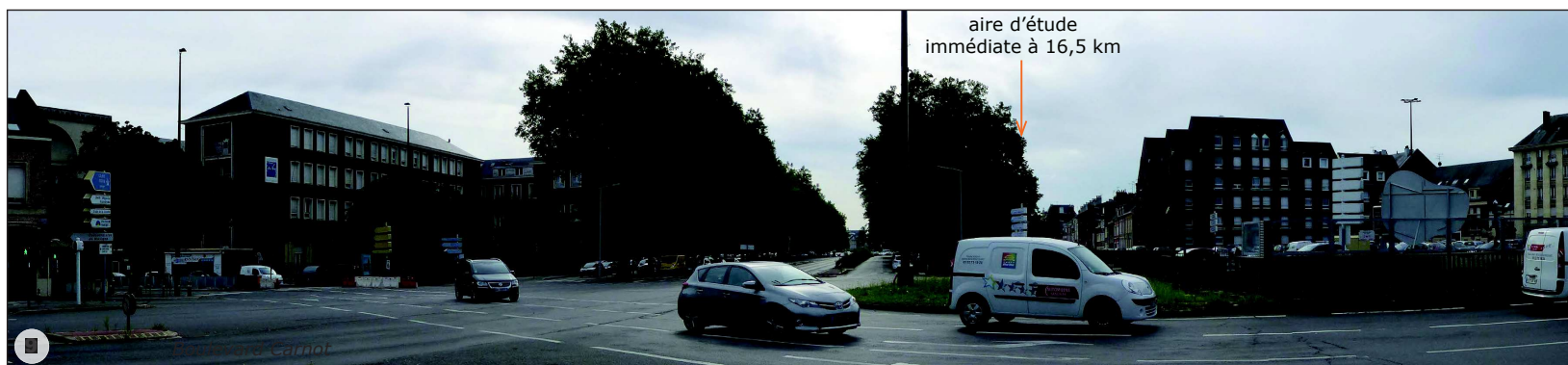
La partie sud du coeur d'Amiens s'articule autour de grands et larges boulevards plantés. Les longues façades caractéristiques des «amiénoises» forment un front bâti continu, desservi par des contre-allées. Si les allées plantées forment des perspectives impressionnantes, les vues dégagées sont quasiment absentes depuis cette partie de la ville ; l'aire d'étude immédiate, distante d'au moins 15 à 17 km n'est jamais visible en raison du contexte urbain dense.



➤ Vue panoramique nord-ouest->sud-est sur le Boulevard de Chateaudun.



➤ Vue panoramique sud-ouest->nord-est sur le Boulevard de Bapaume.



➤ Vue panoramique nord-ouest->sud-est sur le Boulevard Carnot.

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION

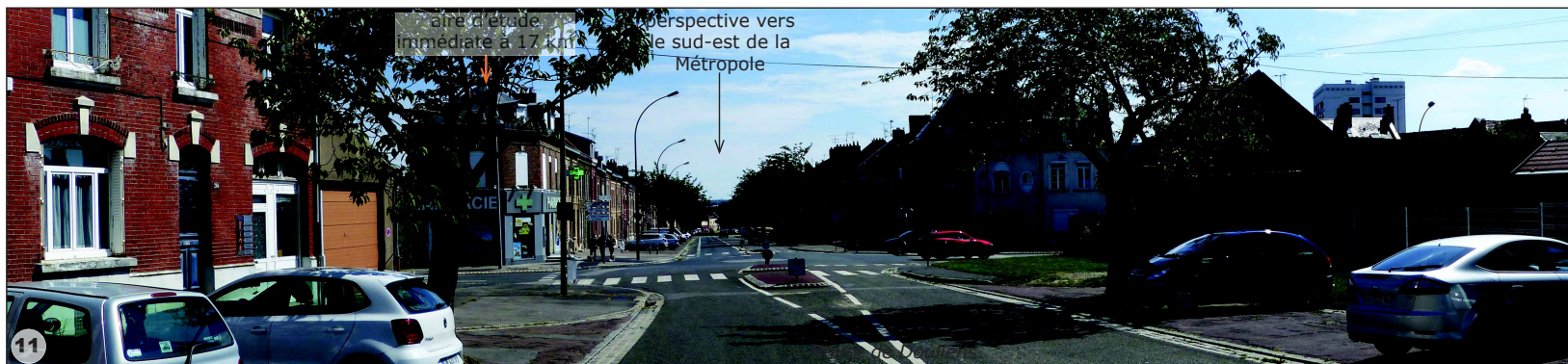
#### > Les points de vue depuis le centre d'Amiens et son réseau de boulevards, côté nord de la Somme :

La partie nord d'Amiens domine le cœur de ville. Les boulevards « en étoile » convergent vers le centre ; certains sont plantés, mais leur caractère patrimonial est moins marqué qu'au sud de la ville. Les quartiers s'organisent et se développent autour de ces grands axes. Certaines perspectives dégagées s'ouvrent sur la silhouette caractéristique de la tour Perret ou de la Cathédrale.



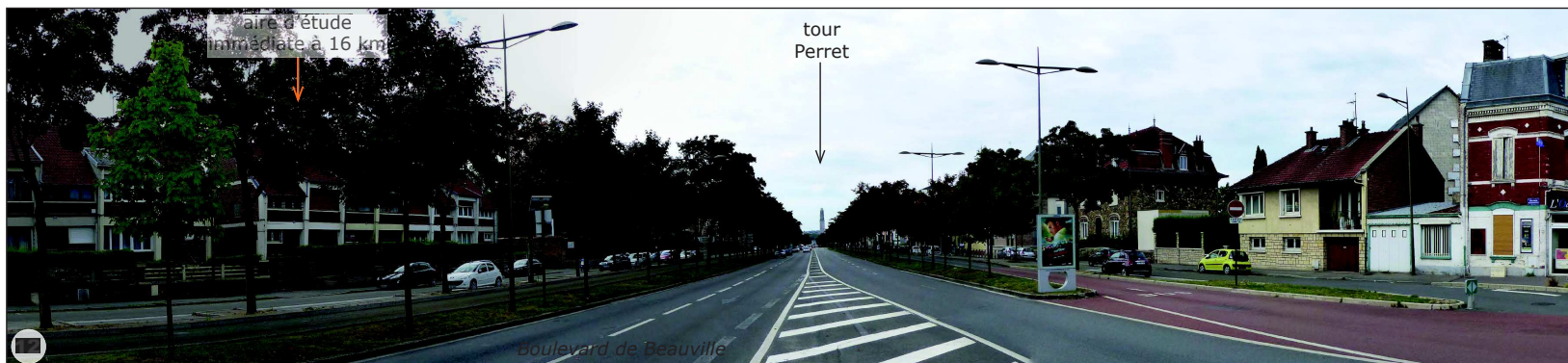
#### ➤ Vue panoramique depuis l'Avenue de l'Europe vers le cœur d'Amiens.

La perspective qui s'ouvre dans l'axe de l'Avenue de l'Europe est orientée vers la Cathédrale et la silhouette se dessine à l'arrière-plan. L'aire d'étude immédiate, éloignée de plus de 17 km, est masquée par les quartiers implantés sur le coteau nord de la Somme. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible à nulle.**



#### ➤ Vue panoramique depuis la Route de Doullens vers le cœur d'Amiens.

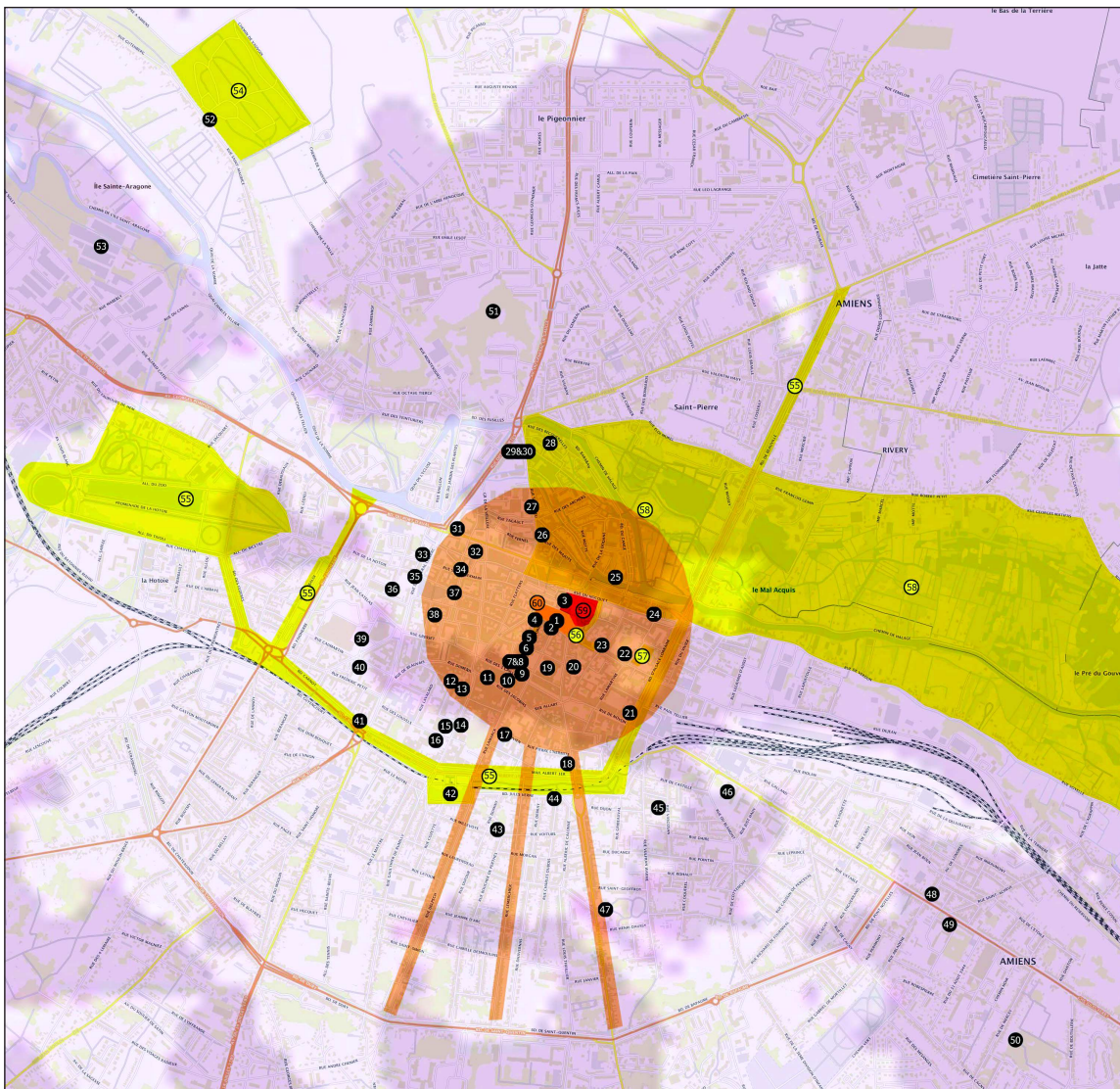
La Route de Doullens ouvre une perspective orientée sud-est, accentuée par la légère déclivité vers le bas de la ville et la Somme. Le bâti continu et les arbres d'alignement limitent les dégagements. L'aire d'étude immédiate, distante de plus de 17 km, ne se trouve pas dans l'axe de vue. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible à nulle.**



#### ➤ Vue panoramique depuis le Boulevard de Beauville vers le cœur d'Amiens.

Le Boulevard de Beauville est un large axe dont la perspective s'ouvre sur la tour Perret. Cet effet est accentué par les alignements d'arbres et les voies en contre-allées. L'aire d'étude immédiate, distante de plus de 16 km, ne se trouve pas dans l'axe de vue. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible à nulle.**

**d- Perception de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes depuis les édifices et sites protégés situés dans la Métropole Amiénoise**



Cartographie détaillée de la localisation des édifices et sites protégés situés dans la ville d'Amiens - Numérotation reportée dans les tableaux présentés en pages suivantes

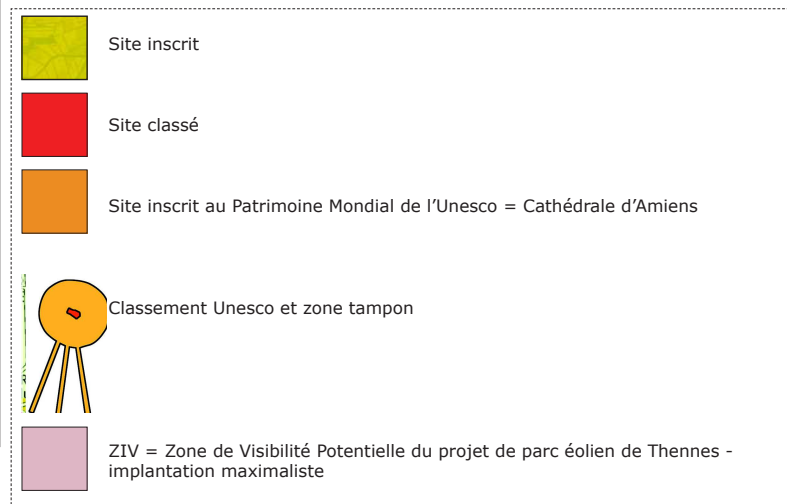
**La ville d'Amiens compte 60 monuments et sites protégés.**

La ville «possède la plus vaste cathédrale gothique de France (...) inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Autour, les ruelles pavées donnent à la ville une allure médiévale. Au nord, les canaux de Saint-Leu évoquent une petite Amsterdam, tandis qu'au sud le centre-ville hésite entre alignement du 19ème siècle et urbanisme d'après-guerre, dont la tour Perret est le symbole. Enfin, les Hortillonnages, charmant damier de jardins (...) constituent un autre de ses attraits». *Extrait du Guide Vert Picardie Baie de Somme, ed 2014.*

La plupart des édifices protégés au titre des Monuments Historiques se situent en effet au coeur de la ville, dans l'environnement direct de la cathédrale. Il s'agit de monuments anciens mais aussi d'éléments caractéristiques de la Reconstruction. La zone tampon Unesco s'étend d'ailleurs sur ce coeur de ville et dans l'axe de 3 ensembles de rues dont les perspectives sont orientées vers la flèche de cet édifice remarquable.

Plusieurs grands sites inscrits sont également proches de ce coeur de ville : il s'agit principalement d'espaces de parcs et espaces naturels (cimetière Sainte Madeleine, Hortillonnages, promenade de la Hotoie), et de grands boulevards plantés qui encadrent le centre historique d'Amiens.

L'aplat ZIV montre qu'en théorie, une partie de ces monuments et sites sont en situation de covisibilité potentielle avec le projet de Thennes, distant de 16 km environ vers le sud-est. Le contexte urbain et arboré de la ville d'Amiens limite considérablement les ouvertures dégagées vers le paysage du plateau du Santerre (cf. illustrations pages suivantes).



## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION

AE	UP	N°	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AEE	MA	1	AMIENS	CATHEDRALE NOTRE DAME	HAUT	13EME	CATHEDRALE	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	2	AMIENS	MAISON Rue Cormont	HAUT	16EME	Façades et toitures	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	3	AMIENS	ANCIEN EVECHE Impasse Joron	HAUT		Façades et toitures de la totalité des bâtiments ; jardin	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	4	AMIENS	HOTELLERIE DE L'ANGLE (OU DE L'ANGE) D'OR Place Notre Dame	HAUT	13EME-17EME-18EME	Façades et toitures ; galeries en bois ; cave avec son escalier d'accès	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	5	AMIENS	IMMEUBLE Rue Porion	HAUT	18EME	Façades et toitures ; portail sur rue ; la rampe en fer forgé de l'escalier intérieur	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	6	AMIENS	ANCIEN HOTEL DES TROIS CAILLOUX	HAUT		CAVES	CENTRE BOURG	PRIVEE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	7	AMIENS	MAISON DU SAGITTAIRE Passage du Logis-du-Roi	HAUT	16EME	FACADE REMONTEE	CENTRE BOURG	PRIVEE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	8	AMIENS	LOGIS DU ROI Passage du Logis du Roi	HAUT	16EME	Tourelle d'escalier et la façade sur cour	CENTRE BOURG	ASSOCIATIVE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	9	AMIENS	THEATRE Rue des 3 Cailoux	HAUT	18EME	FACADE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	10	AMIENS	IMPRIMERIE YVERT Rue des 3 Cailoux, Rue des Jacobins	HAUT	18EME-19EME-20EME	Façades des immeubles de l'îlot Yvert, ainsi que la façade en pan coupé à l'angle de la rue des Corps-Nus-Sans-Teste et de la rue des Jacobins	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	11	AMIENS	ANCIEN HOTEL CHRISTOPHE Rue des Jacobins	HAUT	18EME	FACADE	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	12	AMIENS	MAISON DITE DU SAMSON, Rue Jules Lardièrre	HAUT		FACADE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	13	AMIENS	EGLISE SAINT REMI ET COUVENT DES CORDELIERS Rue des Cordeliers	HAUT	19EME-20EME	L'église, sa sacristie et l'ancienne nef du couvent	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	14	AMIENS	HOTEL DE LA PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE LA SOMME	HAUT	18EME	Les façades et toitures de l'ancien hôtel de l'intendant ; les décors intérieurs des pièces suivantes du rez-de-chaussée de l'ancien hôtel de l'intendant : salon de billard, petit-salon, pièce dite rotonde, salon de musique, grande salle à manger, petite salle à manger, vestibule - Le parc ; les façades et la toiture de la galerie d'apparat ainsi que son décor intérieur Louis XVI-impératrice	CENTRE BOURG	DEPARTEMENT ALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	15	AMIENS	MUSEE DE PICARDIE Rue de la République	HAUT	19EME	LE MUSEE EN TOTALITE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	hors ZVI
AEE	MA	16	AMIENS	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Rue de la République	HAUT	19EME	Façades et toitures sur la cour d'honneur et sur rues ; la salle néo-classique ; la salle de lecture et la salle de prêt	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	17	AMIENS	HOTEL PARTICULIER Rue Vivien	HAUT	19EME	Une partie de l'ancien hôtel particulier, exclusivement la partie côté cour, épargnée par l'incendie, comprenant les pavillons, le mur et l'entrée, les communs, la cour et la façade du logis dans son épaisseur (sans les toits) doté de sa véranda en fonte	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	18	AMIENS	HOTEL BOUCTOT VAGNIEZ Rue des Otages	HAUT	20EME	Hôtel, ainsi que ses grilles, murs-bahuts, ferronneries extérieures et son jardin	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	19	AMIENS	PALAIS DE JUSTICE Rue Robert de Luzarches, Rue Victor Hugo	HAUT	19EME	Le Palais de Justice, y compris l'ensemble des grilles extérieures, la cour d'honneur et le jardin sur la rue Victor-Hugo	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	20	AMIENS	ANCIEN HOTEL DES TRESORIERES DE France OU HOTEL DE BERNY Rue Victor Hugo	HAUT	17EME-18EME-19EME-20EME	Les parties non encore protégées de l'hôtel comprenant : les murs de clôture et les deux portes d'entrée, rue Victor-Hugo et rue de l'Amiral-Courbet ; la cour d'honneur pavée et tous les éléments constitutifs : le puits, l'allée des Chanoines pavée, la fontaine et la balustrade agrémentée de parterres, la statue du Mayor Antoine de Berny par Auguste Carvin ; la maison des Chanoines en totalité et le jardin gazonnée qui l'accompagne ; la garage en totalité, situé dans l'axe de l'allée des Chanoines ; le bâtiment des communs, à droite en entrant dans la cour d'honneur, en totalité ; la maison au décor art-déco, n° 32, rue Victor-Hugo, en totalité ; l'orangerie en totalité ; l'annexe du logis du 17e siècle en totalité ; la pavillon du Zodiaque en totalité, boiseriers comprises ; tous les jardins représentatifs des aménagements extérieurs où la nature tient sa place : le jardin dit japonais, le jardin dit du cloître, le jardin à la française en terrasse, le jardin dit mauresque, les parterres et l'allée axiale à l'arrière ; l'immeuble en totalité attenant au jardin mauresque	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	20	AMIENS	ANCIEN HOTEL DES TRESORIERES DE France OU HOTEL DE BERNY Rue Victor Hugo	HAUT	17EME-18EME-19EME-20EME	L'HOTEL	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	21	AMIENS	ENSEMBLE ARCHITECTURAL, Place Alphonse Fiquet	HAUT	20EME SIECLE	La façade et la couverture de la Tour Perret - L'ensemble architectural Auguste-Perret de la place Alphonse-Fiquet	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	22	AMIENS	ECOLE DU SACRE CŒUR Rue de l'Oratoire	HAUT	19EME	La chapelle de l'Ecole du Sacré-Cœur	CENTRE BOURG	ASSOCIATIVE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	23	AMIENS	HOTEL BLIN DE BOURDON Rue des Augustins	HAUT	18EME	Façades et toitures de l'ensemble des bâtiments ; ensemble des décors intérieurs du 18e siècle : boiseriers, dessus-de-porte, stucs, gypseries, cheminées, ornent les pièces du rez-de-chaussée et du premier étage, y compris l'escalier d'honneur avec son décor de gypserie et sa rampe en fer forgé ; jardin ; mur de clôture, et portail monumental sur la rue des Augustins	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION

AEE	MA	24	AMIENS	MAISONS, Rue de la Barette	HAUT	17EME-18EME	Les maisons, pour leur ossature bois, leurs toits en charpente couverte d'ardoises, l'ensemble des corps des immeubles alignés sur la rue, des ailes en retour et des cours étant indissociables	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	25	AMIENS	ONZE MAISONS ANCIENNES DU QUARTIER SAINT LEU Quai Belu	HAUT	17EME	Les onze maisons anciennes	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	26	AMIENS	EGLISE SAINT LEU Petite rue Saint Leu	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	27	AMIENS	HOTEL DIEU Rue Saint-Leu	HAUT		Vestiges de la salle Saint-Jean	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	28	AMIENS	FONTAINE SAINT JULIEN Rue Saint Leu	HAUT		FONTAINE SAINT JULIEN	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	29	AMIENS	MOULIN PASSE ARRIERE Rue du Clairon, Rue Saint-Leu	HAUT	17EME	Moulin Passe-Arrière, y compris son mécanisme	CENTRE BOURG	PRIVEE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	30	AMIENS	MOULIN PASSE AVANT	HAUT	16EME-18EME-19EME	Moulin Passe-Avant, y compris son mécanisme	CENTRE BOURG	PRIVEE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	31	AMIENS	MAISON COZETTE 26 Place Vogel	HAUT	18EME	Façade et versant de toiture sur rue	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	32	AMIENS	IMMEUBLE place au Feurre	HAUT	17EME	Façade sur rue et toiture	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	33	AMIENS	ANCIEN COUVENT DES SŒURS GRISES	HAUT	18EME	Cloître du 18e siècle ainsi que la crypte	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	34	AMIENS	EGLISE SAINT GERMAIN L'ECOSSAIS	HAUT		EGLISE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	hors ZVI
AEE	MA	35	AMIENS	IMMEUBLE Rue de Metz	HAUT	13EME	Caves voûtées du 13e siècle sises sous les immeubles	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	36	AMIENS	IMMEUBLE Rue Saint-Jacques, Rue Gresset	HAUT		Façade avec sa fontaine	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	37	AMIENS	BEFFROI Place eu Fil	HAUT	15EME -18EME	BEFFROI	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	38	AMIENS	IMMEUBLE DIT MAISON DU BAILLAGE OU LA MALMAISON Passage du baillage	HAUT		Immeuble, sauf façade classée	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	38	AMIENS	IMMEUBLE DIT MAISON DU BAILLAGE OU LA MALMAISON Passage du baillage	HAUT		Façade	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	39	AMIENS	ANCIENNE CASERNE STENGEL Rue Martin-Bleu-Dieu	HAUT	18EME	FACADE SUR RUE	CENTRE BOURG	PRIVEE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	40	AMIENS	RESTE DE L'ABBAYE SAINT JEAN DES PREMONTRÉS Rue Robert Pierre	HAUT	18EME	Les restes situés dans l'ancien lycée de garçons et comprenant : les deux cloîtres et façades sur cour intérieure, la galerie qui les relie et la partie de façade du 18e siècle donnant sur la grande cour du lycée	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	41	AMIENS	HOTEL BULLOT Boulevard Carnot	HAUT	19EME	HOTEL	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	42	AMIENS	CIRQUE MUNICIPAL Place Longueville	HAUT	19EME	FACADES ET TOITURES	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	43	AMIENS	HOTEL ACLOQUE Rue Millevoie	HAUT	19EME	HOTEL	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	44	AMIENS	MAISON JULES VERNE Rue Charles Dubois, Boulevard Jules Verne	HAUT	19EME	Façades et toitures de la maison d'habitation, y compris la tour et l'aile en retour sur la cour ; véranda et marquise ; salle à manger et grand salon, au rez-de-chaussée, avec leurs décors	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	MA	45	AMIENS	EGLISE SAINTE ANNE Rue Vascosan	HAUT	19EME	Le presbytère, la sacristie, l'ancien école (façades et toitures) , la cour (parvis) et le jardin	CENTRE BOURG	ASSOCIATIVE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	45	AMIENS	EGLISE SAINTE ANNE Rue Vascosan	HAUT	19EME	L'église en totalité	CENTRE BOURG	ASSOCIATIVE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	46	AMIENS	ANCIEN GRAND SEMINAIRE Jules Barni	HAUT	18EME-19EME	Façades et toitures de l'ensemble des bâtiments des 18e et 19e siècles ; mur de clôture ; escalier d'honneur 18e siècle avec sa rampe en fer forgé ; décors intérieurs 19e siècle de la chapelle	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	47	AMIENS	COUVENT DE LA VISITATION SAINTE MARIE Rue Saint Fuscien	HAUT	19EME	Tous les bâtiments, façades et toitures, du couvent, dont la chapelle, le cloître et ses galeries, l'oratoire dédié à la Vierge Marie en son centre, en totalité, et l'emprise foncière des sols du parc en totalité	CENTRE BOURG	PUBLIQUE/ COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	48	AMIENS	MAISON 43 Chaussée Jules Ferry	BAS	19EME	Les façades et toitures, ainsi que l'intérieur du passage cocher avec ses décors, à l'exclusion de la véranda et de ses ajouts	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	49	AMIENS	EGLISE SAINT ACHEUL	BAS	18EME	EGLISE SAINT ACHEUL	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	50	AMIENS	GISEMENT DE SAINT ACHEUL	BAS	PREHISTOIRE	Terrains dits Bultel et Tellier-Mallet en contrebas de la rue du Mercey, quartier le Périgord et contenant une coupe-type des gisements quaternaires	CENTRE BOURG	PUBLIQUE / COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	50	AMIENS	GISEMENT DE SAINT ACHEUL	BAS	PREHISTOIRE	Bande de terrain, d'une largeur de 5 mètres, longeant la propriété de Monsieur Lenoir, 86 rue de la Boutellerie, depuis la rue de la Boutellerie jusqu'à la limite de la propriété de Monsieur Bultel, et contenant une coupe préhistorique ; bande de terrain d'une largeur de 3 mètres, longeant la propriété de Monsieur Drouard, 88 rue de la Boutellerie, depuis la rue de la Boutellerie jusqu'à la limite de la propriété de Monsieur Bultel et contenant une coupe préhistorique	CENTRE BOURG	PUBLIQUE/ COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	51	AMIENS	CITADELLE	BAS	14EME 16EME 17 EME	La porte Montre-Ecu (François Ier) : classement par liste de 1840 - Les parties suivantes de la citadelle : l'ensemble des fortifications subsistantes ; la porte royale ou porte sud ; les façades et les toitures du logis du Gouverneur surmontant la porte Montre-Ecu ; la porte Montre-Ecu	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	IMH	potentiellement visible

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

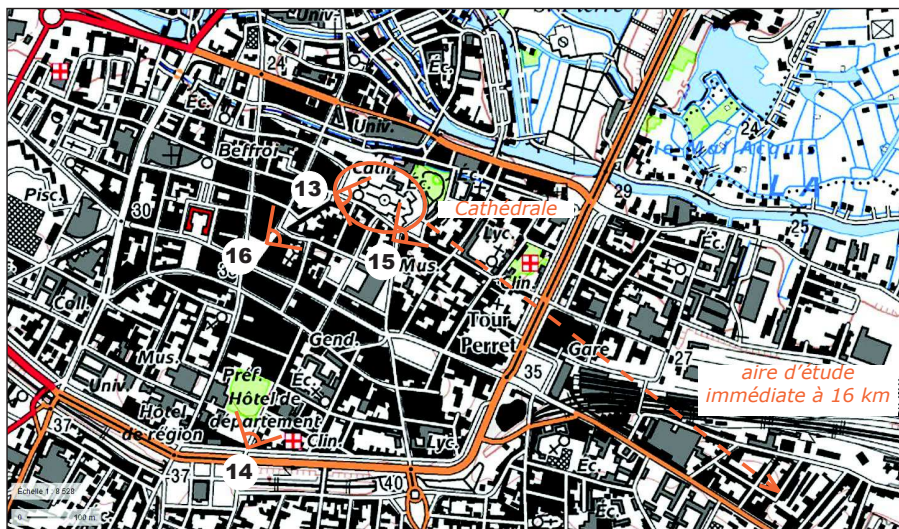
### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION

AEE	MA	52	AMIENS	CIMETIERE DE LA MADELEINE	BAS	19EME 20EME	Sol du cimetière ; monuments funéraires	CENTRE BOURG	PRIVEE / COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA	53	AMIENS	MANUFACTURE DE VELOURS ET COTON COSSERAT	HAUT	19EME 20EME	La manufacture comprenant : la salle des 500 métiers, façade et toiture ; la salle de la machine à vapeur (datée de 1891 et 1908) : façades, toitures et dispositions intérieures (avec luminaires intérieurs) , en totalité ; les bâtiments dans le prolongement du précédent (datés de 1902 et 1920) : façades sur rue et versants de toiture correspondants ; tout l'alignement des bâtiments teinture et ceux qui sont dans leur prolongement (datés de 1885, 1886, 1898 et 1926) , à l'exception du bâtiment de la sanforiseuse (1949-1958) : toutes les façades sur rue avec versants de toiture correspondants ; le monument aux morts ; les deux bâtiments couverts en planche de part et d'autre du monument aux morts : façades et toitures ; le bâtiment administratif à clocheton (daté de 1891) : façades et toitures ; le bâtiment de direction, avec le bureau de M. Bittan (daté de 1898) : façades et toitures ; le bâtiment de la Société de Coopérative, le Showroom (daté de 1890) : façades et toitures ; la bâtiment dans le prolongement (daté de 1889) : façades et toitures ; le garage et la menuiserie en retour (daté de 1889 et 1920) : façade et seul versant toiture sur cour ; le tissage de toile (daté de 1903) : seule façade sur cour, avec toiture pyramidale au-dessus du fronton ; le moulin en totalité, avec le vannage ; la maison du concierge (datée de 1886) : façades et toitures	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	MA	59	AMIENS	PARC ET BATIMENTS DE L'EVECHE	HAUT			CENTRE BOURG		SC	potentiellement visible
AEE	MA	55	AMIENS	BOULEVARD INTERIEUR ET PROMENADE DE LA HOTOIE				CENTRE BOURG		SI	potentiellement visible
AEE	MA	54	AMIENS	CIMETIERE DE LA MADELEINE						SI	hors ZVI
AEE	MA	56	AMIENS	ENSEMBLE DE FACADES			ENSEMBLE FORME PAR LES FACADES ET TOITURES DES RUES PORION, ADEODAT LEFEBVRE, DE METZ L'EVEQUE ET PLACE SAINT MICHEL	CENTRE BOURG		SI	potentiellement visible
AEE	MA	57	AMIENS	PARC PRIVE			PARC PRIVE DE LA PROPRIETE SIS AU N°1 RUE GLORLETTE	CENTRE BOURG		SI	hors ZVI
AEE	MA	58	AMIENS	AMIENS-CAMON-RIVERY			QUARTIER SAINT LEU, ETANG SAINT PIERRE, HORTILLONNAGES	CENTRE BOURG		SI	potentiellement visible
AEE	MA	60	AMIENS	CATHEdraLE NOTRE DAME	HAUT	13EME	CATHEdraLE ET SA ZONE TAMPON	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	UNESCO	potentiellement visible
AEE	MA		CAGNY	GISEMENT PREHISTORIQUE	BAS	PALEOLITHIQUE MOYEN	Parcelle renfermant un gisement préhistorique	EN LIMITE DE BOURG	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible
AEE	MA		LONGUEAU	ROTONDE FERROVIERE	HAUT	20 EME	LA ROTONDE	EN LIMITE DE BOURG	PUBLIQUE	IMH	hors ZVI
AEE	MA		LONGUEAU	CITE JARDIN DITE DU CHATEAU TOURTIER	HAUT	20 EME	La cité-jardin comprenant la voirie dont l'escalier monumental donnant accès à la route et le passage souterrain donnant accès aux ateliers de réparation et aux voies de chemin de fer, les aménagements paysagers, les façades et toitures de l'ancien foyer des agents de train (excepté l'adjonction moderne postérieure) , les façades et toitures des maisons suivantes avec leur jardin qui les entoure et leurs annexes	EN LIMITE DE BOURG	PUBLIQUE / PRIVEE	IMH	hors ZVI



## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION

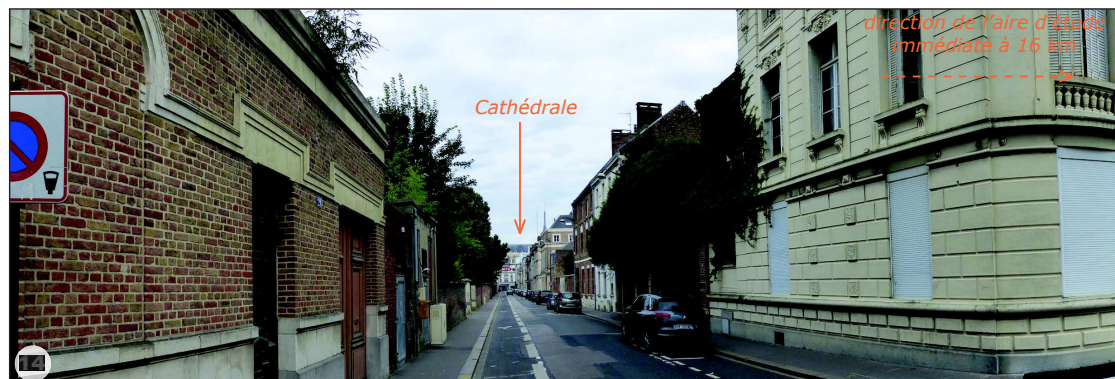


Depuis l'environnement immédiat de la Cathédrale d'Amiens, et depuis les rues proches orientées vers ce monument inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco, les vues panoramiques se limitent aux premiers plans. L'urbanisation continue, les rues relativement étroites et la hauteur du bâti ne permettent pas de vues dégagées vers l'aire d'étude du projet de parc éolien de Thennes. Il n'y a donc pas de covisibilité possible depuis ce monument vers le projet de Thennes distant de plus de 16 km.

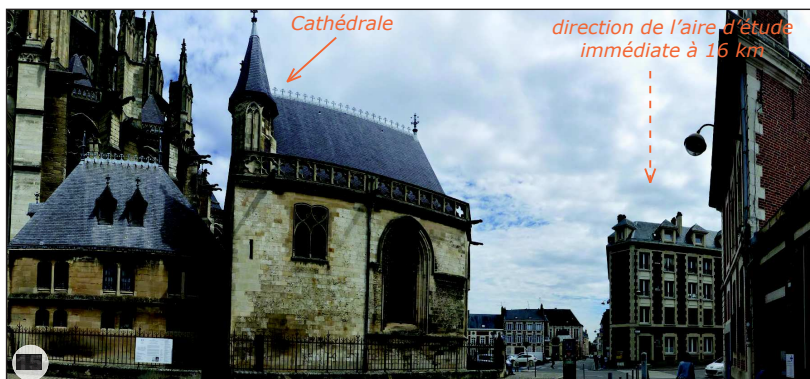
**La sensibilité patrimoniale est donc faible à nulle vis à vis du projet éolien.**



Vue panoramique sur la Cathédrale



Vue panoramique sur la Cathédrale depuis la rue Lamarck (zone tampon du site Unesco)



Vue panoramique sur l'arrière de la Cathédrale depuis la Place Saint Michel



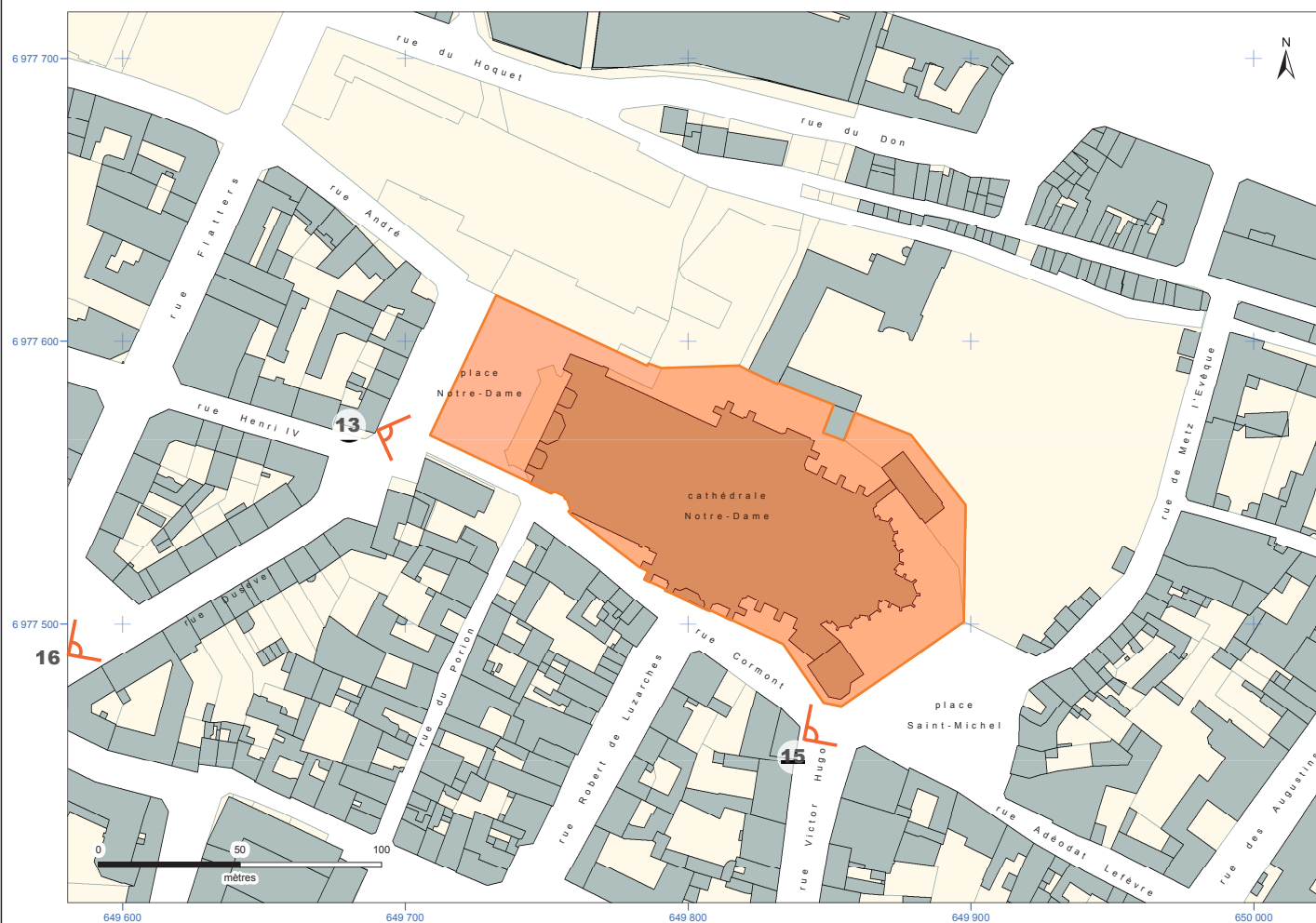
Vue panoramique vers la Cathédrale depuis la Place Gambetta



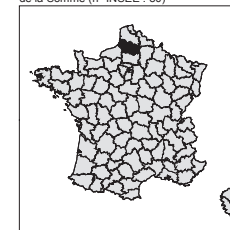
ATLAS DES BIENS FRANCAIS INSCRITS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL, EN APPLICATION DE LA CONVENTION ADOPTEE PAR L'UNESCO EN 1972

MISE A JOUR DE MARS 2011

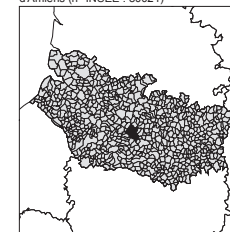
### 162 - Cathédrale d'Amiens : délimitation du bien lors de son inscription sur la Liste en 1981



localisation du département de la Somme (n° INSEE : 80)



localisation de la commune d'Amiens (n° INSEE : 80021)



Légende

- patrimoine mondial (1.37 ha)
- parcelle (cadastre)
- bâtiment (cadastre)



Ministère de la culture et de la communication  
Direction générale des patrimoines

182 rue Saint-Honoré  
75033 Paris cedex 01  
<http://www.culture.gouv.fr>



Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable, des transports et du logement

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

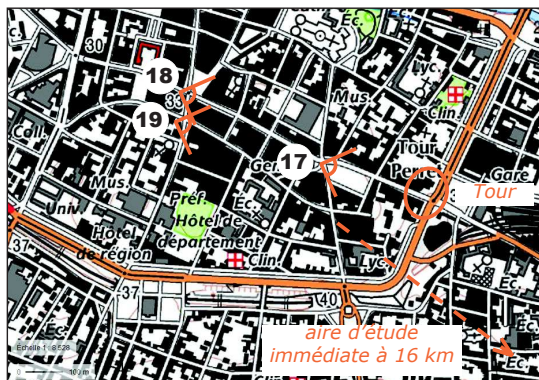
Arche de la Défense - paroi Sud  
92055 La Défense cedex  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Carte réalisée dans le cadre de la mise à jour de l'atlas des biens français inscrits sur la Liste du patrimoine mondial  
Conception et réalisation : Nelly Martin - Institut Ausonius - CNRS / Université de Bordeaux 3 - mars 2011  
Sources : proposition d'inscription de 1981 (archives Centre du Patrimoine Mondial / ICOMOS) / rapport périodique 2005 / inventaire rétrospectif  
Contributions : Ville d'Amiens 2010 / SDAP 80 2011  
Fonds cartographiques : Ville d'Amiens / Cadastre - droits de l'Etat réservés 2010 / GéoFLA® / IGN 2010

Coordonnées planimétriques exprimées en mètres - projection cartographique française - Lambert 93

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

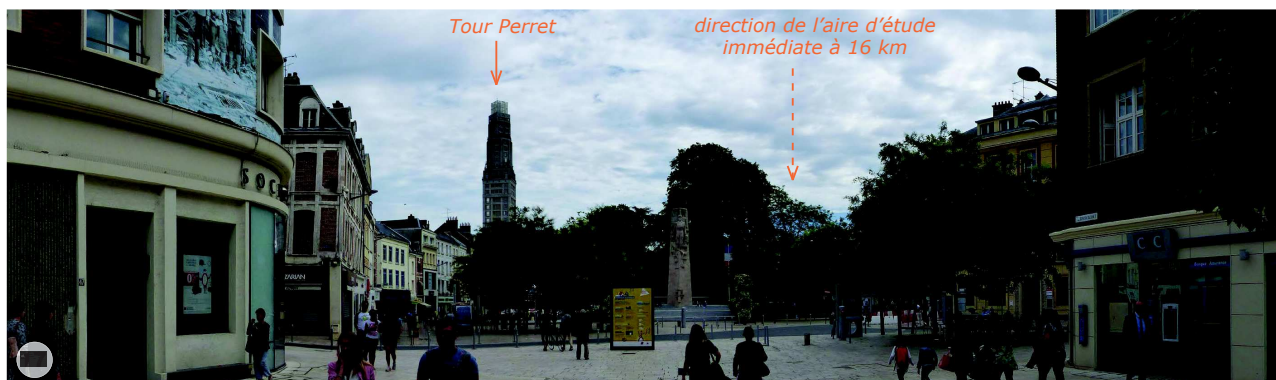
### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION



Plusieurs édifices protégés au titre des Monuments Historiques se situent dans les quartiers qui entourent la Cathédrale : **Tour Perret, ancien évêché, ancien hôtel des Trois cailloux, Maison du Sagittaire, plusieurs maisons ...**

Tous se situent dans un ensemble urbain où les façades sont continues, les rues relativement étroites, parfois plantées, et la hauteur du bâti ne permettent pas de vues dégagées vers l'aire d'étude du projet de parc éolien de Thennes, distant d'au moins 16 km.

**La sensibilité patrimoniale des monuments du cœur de ville d'Amiens est donc faible à nulle vis à vis du projet éolien.**



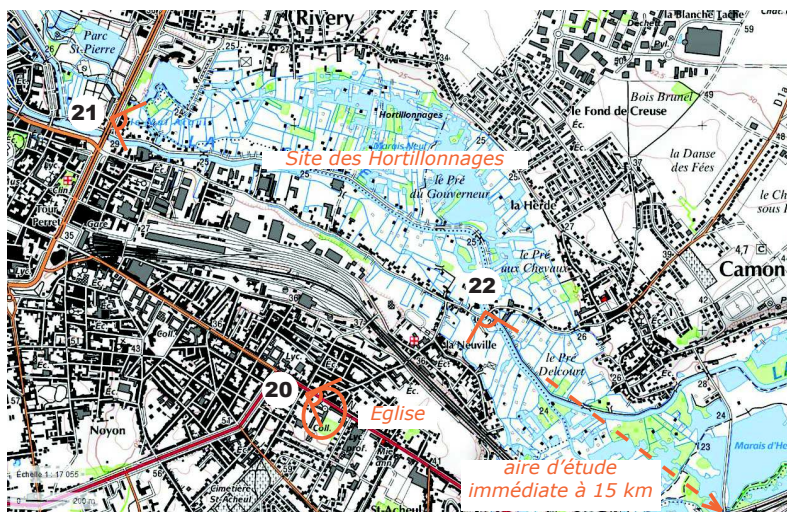
➔ Vue panoramique sur la Tour Perret depuis la Place René Goblet



➔ Vue panoramique depuis la Place Gambetta



➔ Vue panoramique sur la Rue des Jacobins



Vue panoramique sur l'église Saint-Acheul, boulevard Jules Ferry

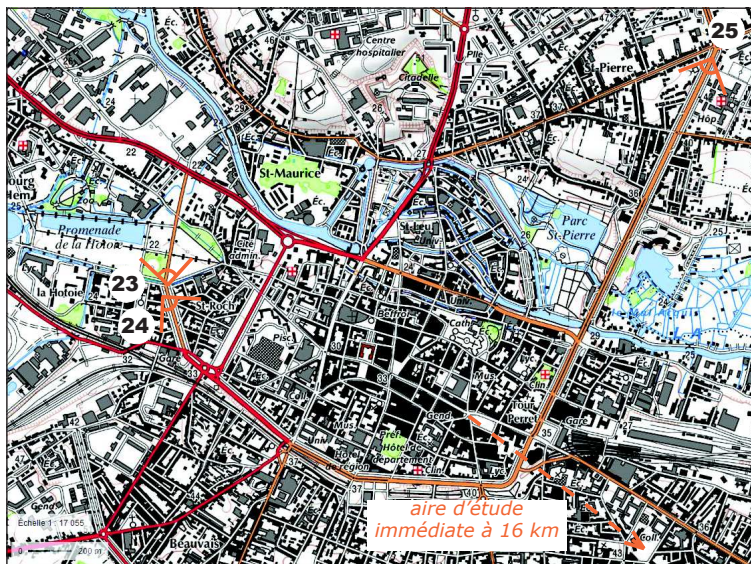


Vue panoramique sur la Maison des Hortillonnages, Boulevard de Beauville.

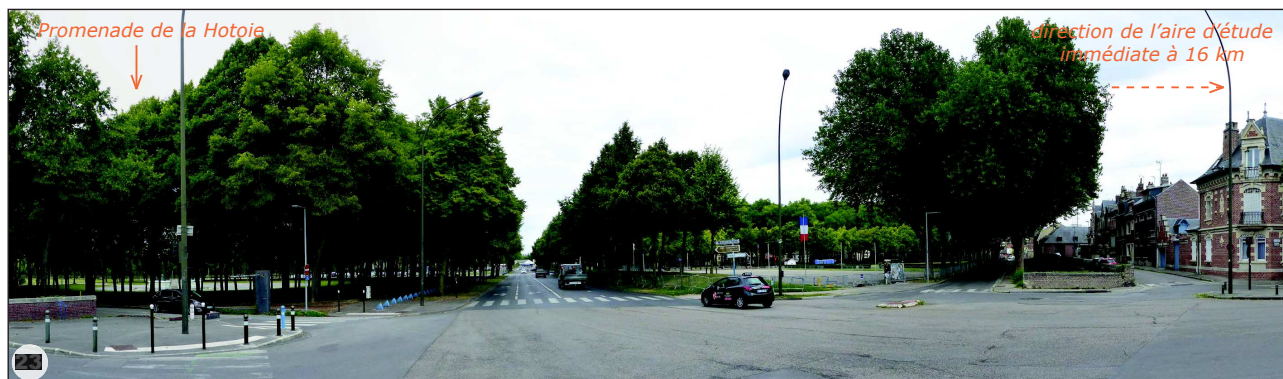
A l'est du centre-ville d'Amiens, s'étend le grand site inscrit des Hortillonnages. Caractérisé par un ensemble de jardins desservis par des canaux, ce site est accessible au public depuis le Boulevard de Beauville. Cet ensemble paysager n'offre pas de vue dégagée vers le plateau du Santerre, du fait de sa situation en fond de vallée de la Somme, et des nombreuses structures végétales qui forment des écrans successifs. Le long du Boulevard Jules Ferry, à la sortie sud-est d'Amiens, l'église de Saint-Acheul se trouve dans un environnement bâti marqué par la grande perspective du boulevard, dans l'axe duquel se situe l'aire d'étude immédiate, à plus de 15 km. La sensibilité patrimoniale des monuments situés à l'est de la ville d'Amiens est donc faible à nulle vis à vis du projet éolien, du fait de l'éloignement.



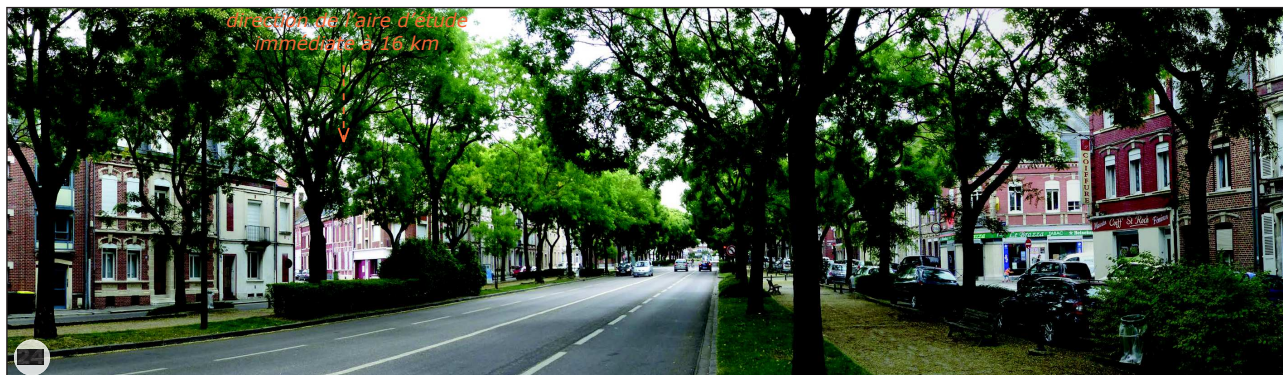
Vue panoramique sur les Hortillonnages à la limite entre Amiens et Camon



**La promenade de la Hotoie et les grands boulevards plantés** qui enserment le centre-ville d'Amiens constituent un ensemble de sites inscrits caractérisé par des fronts urbains continus, une végétation dense et des doubles alignements d'arbres. Aucune vue dégagée ne s'ouvre en direction de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes distante de plus de 16 km. **La sensibilité patrimoniale de ces sites est donc faible à nulle vis à vis du projet éolien.**



Vue panoramique sur le parc - promenade de la Hotoie, site inscrit



Vue panoramique sur le Boulevard des Fédérés, site inscrit



Vue panoramique depuis le Boulevard de Beauville, site inscrit.

#### SENSIBILITE/METROPOLE AMIENOISE

L'aire d'étude immédiate du projet de Thennes est distante de plus de 15 km environ de la Métropole Amiénoise.

Depuis ce territoire urbain, fortement peuplé et desservi par de nombreux axes de circulation convergeant en étoile vers le coeur de la ville, il existe plusieurs types de vues panoramiques :

> les vues panoramiques «urbaines», limitées par les fronts bâtis ; principalement depuis le coeur de ville et les grands boulevards.

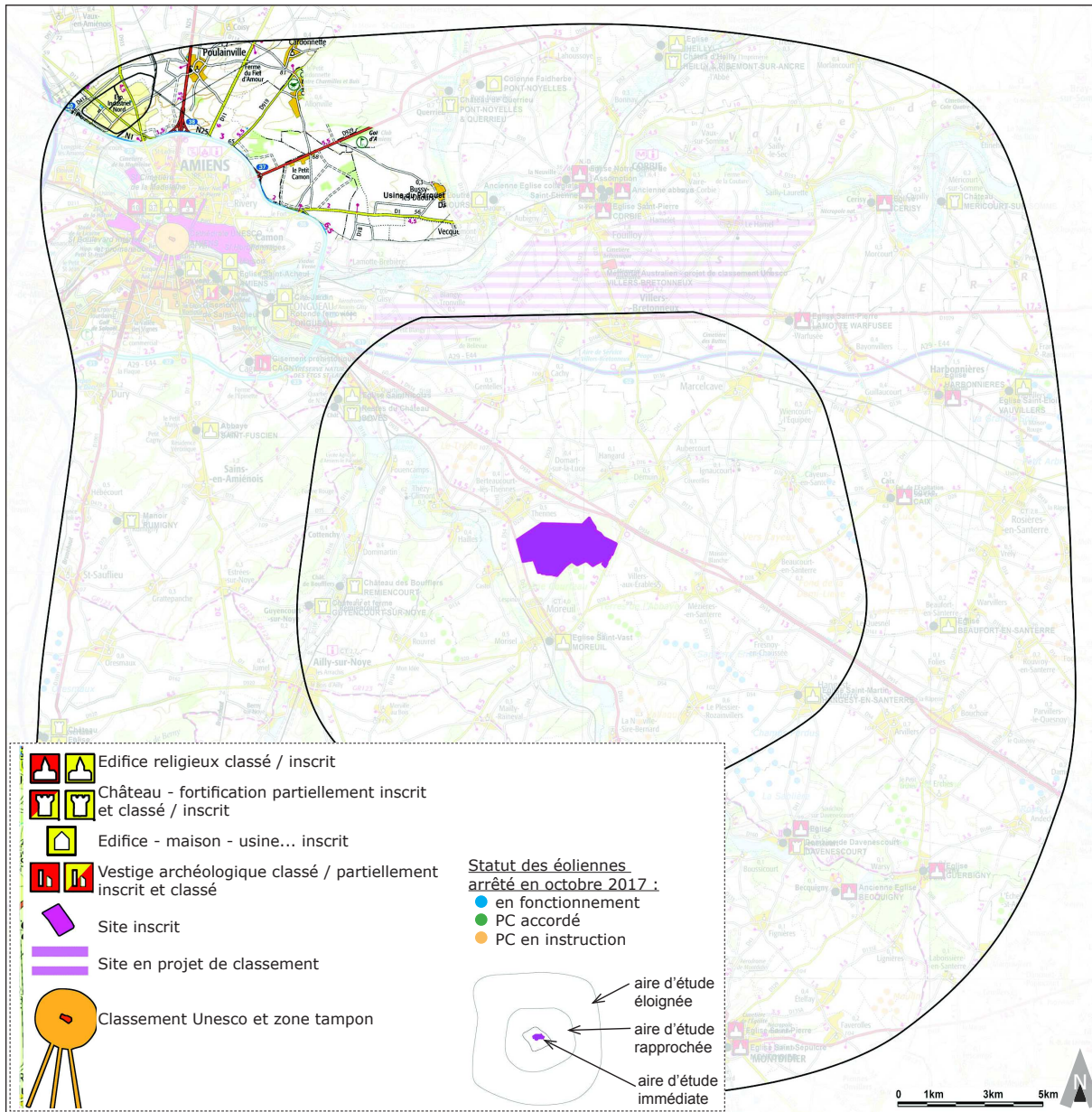
> les vues panoramiques ouvertes sur le paysage du plateau ; principalement depuis les entrées de la ville.

Amiens compte également d'importantes richesses patrimoniales, dont la Cathédrale inscrite au patrimoine Mondial de l'Unesco.

Depuis la plupart des monuments de la ville, les vues vers l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes sont limitées par les premiers-plans bâtis, par les dépressions du relief liées à la vallée de la Somme et par l'éloignement de plus de 15 km.

**La sensibilité de l'unité paysagère de la Métropole Amiénoise vis à vis du projet de parc éolien de Thennes est donc faible.**

2 L'AMIENOIS / LES PLATEAUX DU NORD AMIENOIS

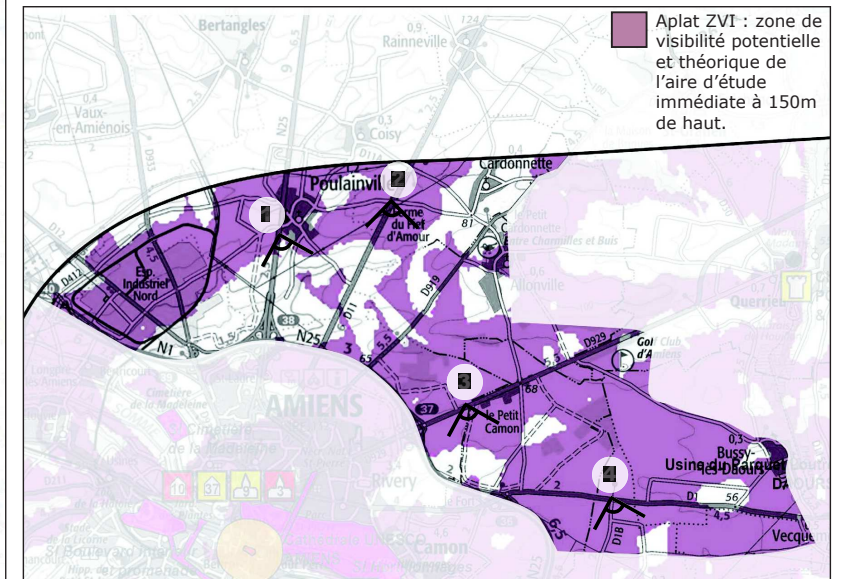


Carte de localisation de l'unité paysagère des plateaux Nord-Amiénois à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

a- Les plateaux du Nord Amiénois :

C'est l'extrémité sud de l'unité paysagère des plateaux du Nord-Amiénois, à la limite de la vallée de la Somme, qui est concernée par l'aire d'étude éloignée du projet de parc éolien de Thennes.

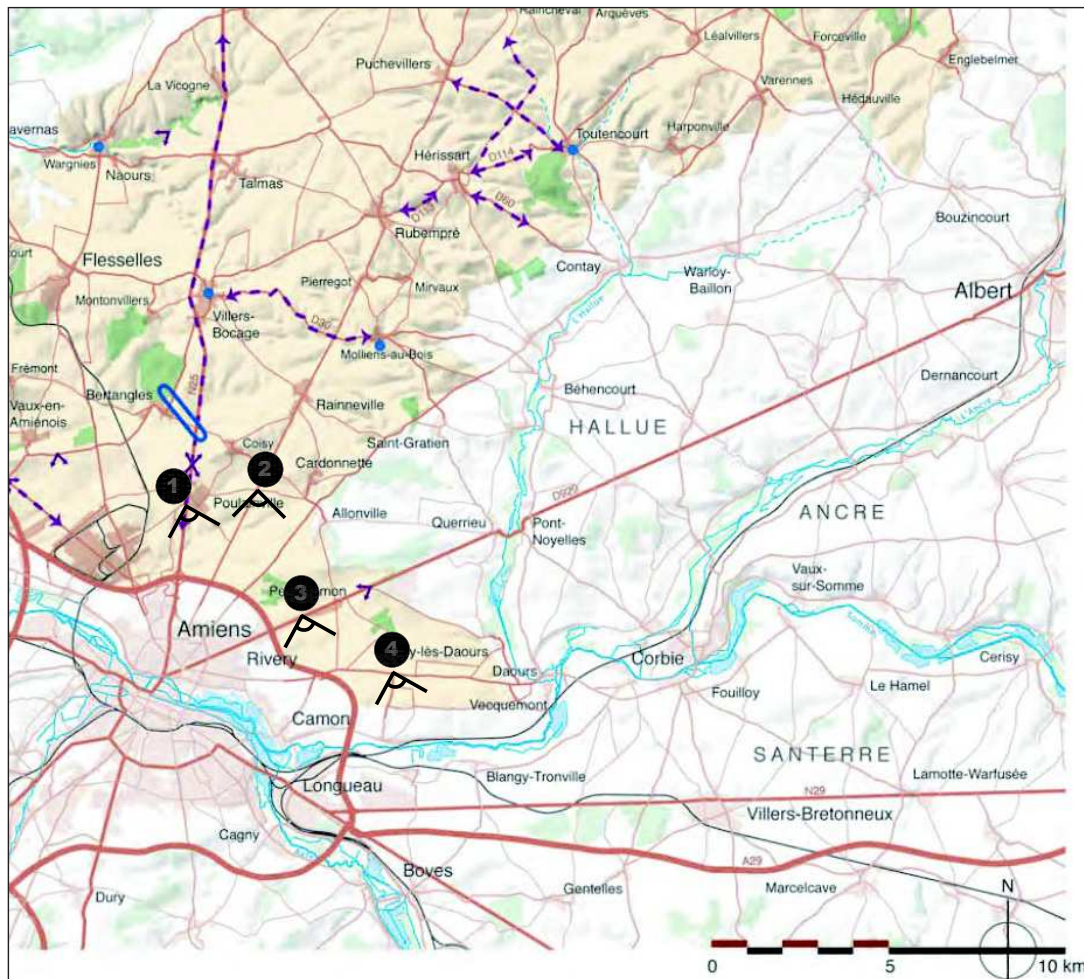
Il s'agit de la partie de cette unité paysagère la plus proche d'Amiens et de sa zone industrielle nord. «Les axes routiers convergeant vers la capitale picarde comptent parmi les sites du département les plus soumis à la banalisation.»\* Alors que la densité de population de ce territoire n'excède pas 65 habitants/km<sup>2</sup>, «les communes jalonnant la N25 présentent toutes les caractéristiques de territoires péri-urbains avec un taux élevé d'habitat pavillonnaire et une multiplication de locaux d'artisanat et d'activité tertiaire.»\*



Carte de l'unité paysagère des plateaux du Nord-Amiénois - aplat ZVI

La carte de visibilité théorique avec aplat ZIV présentée ci-dessus, montre que le projet de parc éolien de Thennes est visible depuis une grande partie de l'extrémité sud de l'unité paysagère des plateaux du Nord-Amiénois. D'après l'Atlas des paysages, **c'est depuis les longues routes rectilignes qui convergent vers Amiens que la découverte des grandes échelles du paysage est mise en scène.**

\* Extraits de l'Atlas des Paysages de la Somme



Cartographie des éléments caractéristiques du paysage. Extrait de l'Atlas des Paysages de la Somme

**b- Les paysages des Plateaux du Nord-Amiénois - description extraite de l'Atlas des Paysages de la Somme :**

**«Éléments caractéristiques du paysage**

- > Vaste plateau, faiblement vallonné, parcouru de vallées sèches
- > Paysage d'immenses terres cultivées, ponctuées de petits bois et de villages bosquets
- > Peu de rideaux et de larris

**Structures paysagères majeures.**

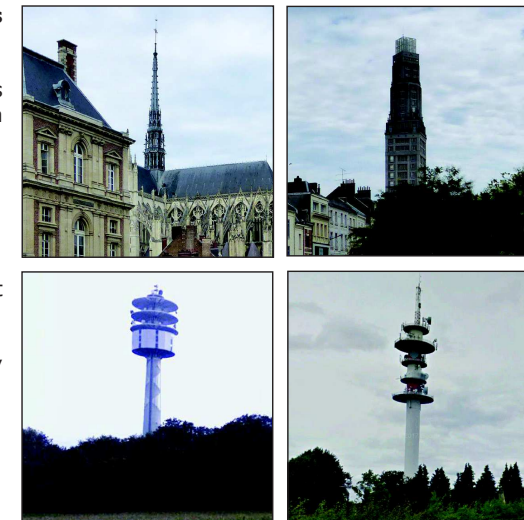
- > Axe de circulation découvrant les grands horizons du plateau ponctués de villages-bosquets (N25 Amiens-Doullens-Arras, ex N1 Amiens-Abbeville)»\*

\* Extraits de l'Atlas des Paysages de la Somme

**Les points de repère et points d'appel visuel :**

Il s'agit des mêmes repères visuels que depuis l'unité paysagère de la Métropole Amiénoise.

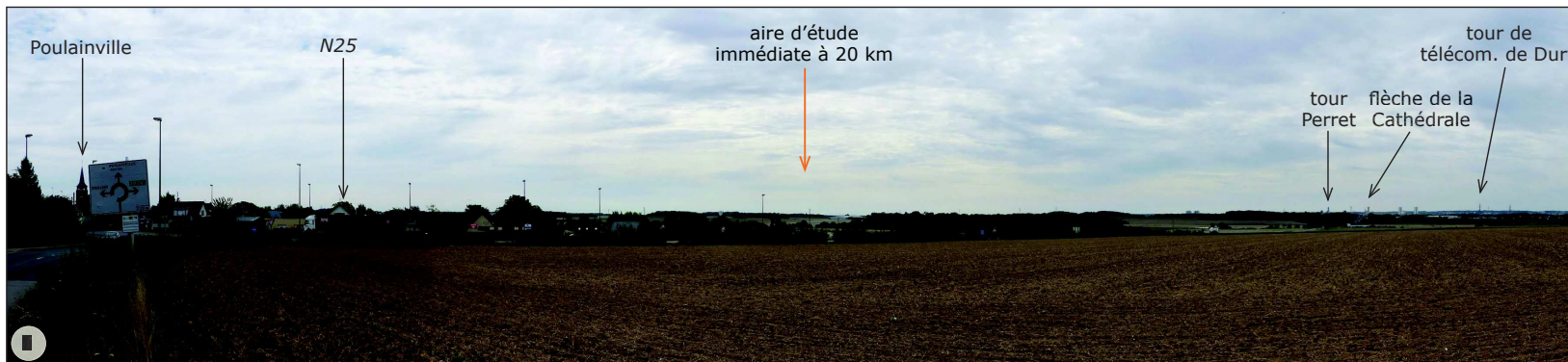
- > La flèche de la Cathédrale d'Amiens
- > La Tour Perret
- > La tour de télécommunication Mont Martin à Dury
- > La tour de télécommunication à Dury au bord de l'A29





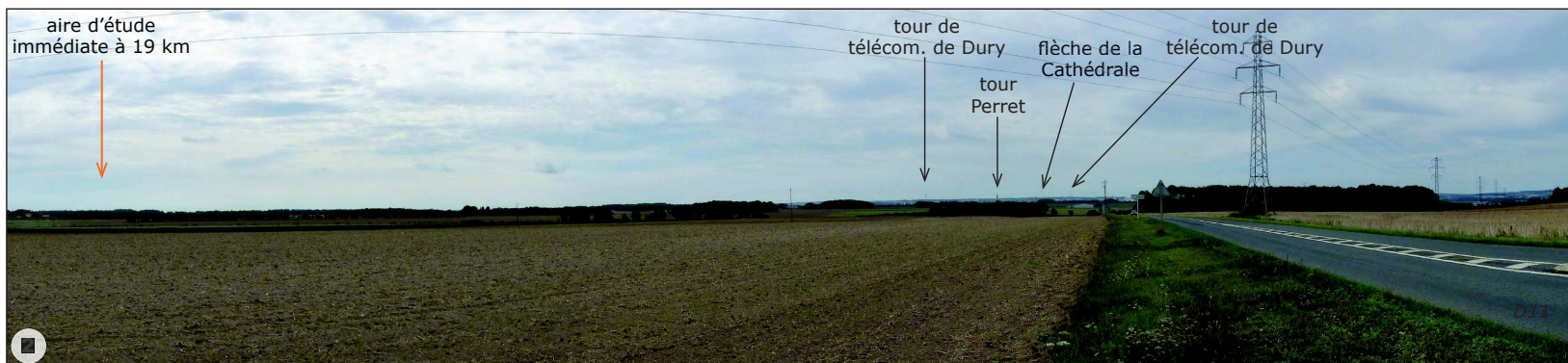
#### c- Perception de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes depuis les Plateaux du Nord Amiénois

> Les points de vue privilégiés sur la ville offerts par la rectitude des anciennes routes romaines :



➤ **Vue panoramique depuis la sortie sud de Poulainville sur la N25, vers Amiens.**

La vue s'ouvre vers Amiens dont la silhouette caractéristique se découpe sur l'horizon. L'aire d'étude immédiate se trouve à plus de 20 km au sud-est, à l'arrière-plan, dans un angle de vue décalé par rapport à la perspective vers Amiens. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible.**



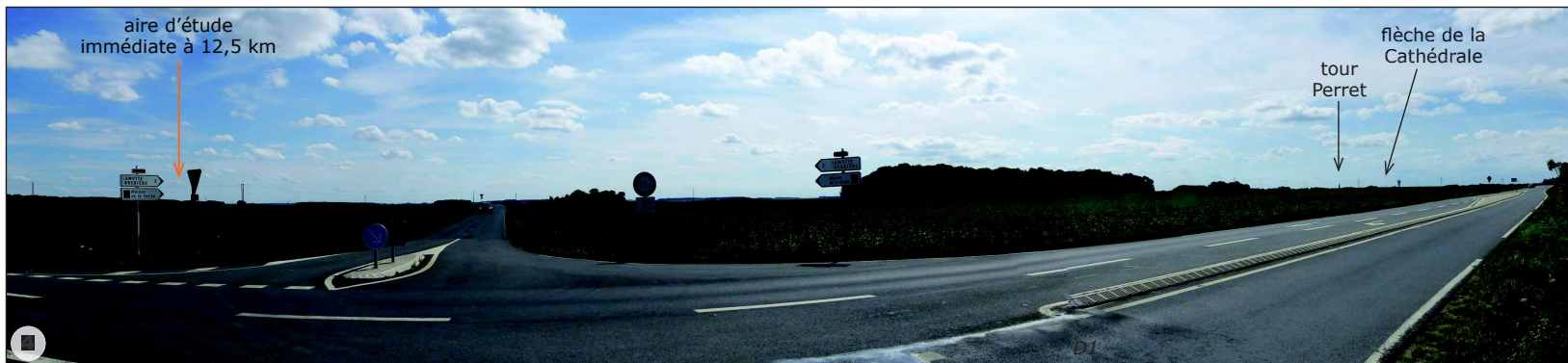
➤ **Vue panoramique depuis la D11 à la hauteur de la Ferme du Fief d'Amour, vers Amiens.**

Depuis ce point de vue, plusieurs petites masses boisées masquent une partie de la Métropole Amiénoise. Les éléments caractéristiques de sa silhouette (tour Perret et flèche de la Cathédrale) restent toutefois bien lisibles. L'aire d'étude immédiate, distante de 19 km ne se trouve pas directement dans ce champ de vision. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible.**



➤ **Vue panoramique depuis la sortie ouest du Petit Camon, sur la D929, vers Amiens.**

La vue panoramique s'ouvre elle aussi sur Amiens dont la silhouette caractéristique se découpe sur l'horizon. L'aire d'étude immédiate, distante de 15 km ne se trouve pas directement dans ce champ de vision. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible.**



#### ➡ **Vue panoramique depuis la D1 à l'approche de l'aérodrome, vers Amiens.**

La trajectoire de la D1 est plus proche de la Somme ; l'effet de basculement du plateau vers Amiens est donc beaucoup moins spectaculaire que depuis les autres vues panoramiques. L'aire d'étude immédiate, éloignée de 12,5 km, ne se trouve pas directement dans la perspective vers Amiens. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible.**

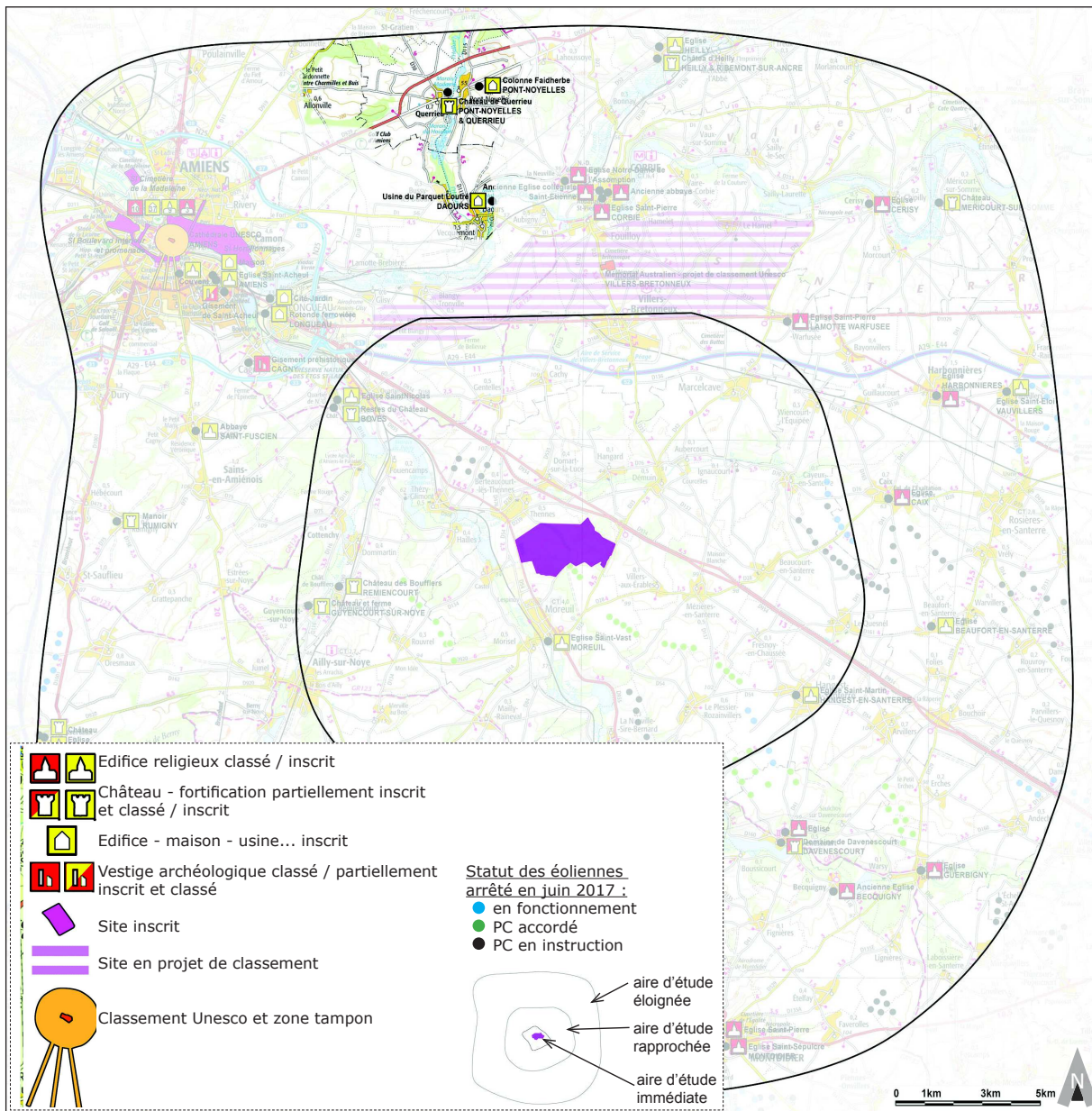
### **SENSIBILITE/PLATEAUX DU NORD AMIENOIS**

L'aire d'étude immédiate du projet de Thennes est distante de 12 à 20 km environ des paysages des Plateaux du nord Amiénois.

Depuis ce territoire marqué par le tracé rectiligne d'anciennes voies romaines convergeant vers Amiens, le projet n'apparaît jamais dans l'axe de ces itinéraires. Il est toujours éloigné des repères caractéristiques de la Métropole Amiénoise : la Tour Perret et la flèche de la Cathédrale notamment.

**La sensibilité de l'unité paysagère des Plateaux du nord Amiénois vis à vis du projet de parc éolien de Thennes est donc faible.**

3 L'AMIENOIS / LA VALLEE DE L'HALLUE



Carte de localisation de l'unité paysagère de la Vallée de l'Hallue à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

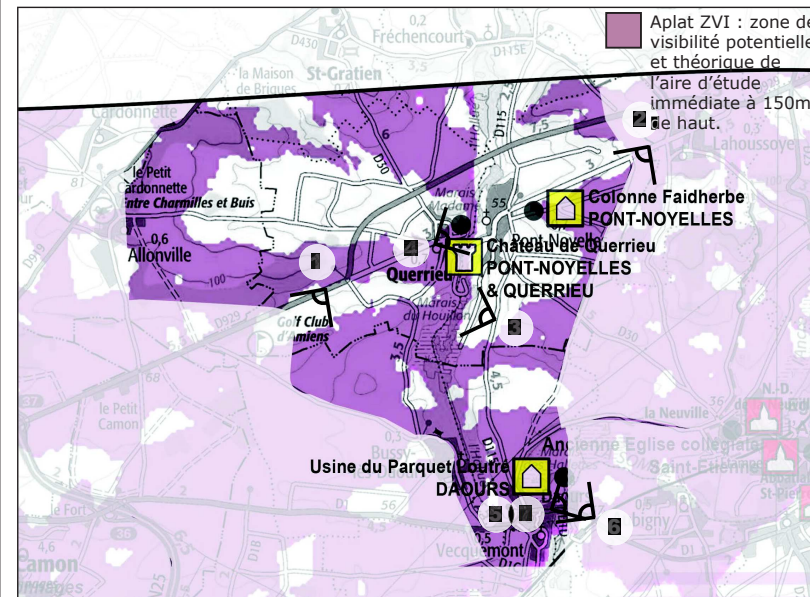
a- La Vallée de l'Hallue :

L'unité paysagère de la Vallée de l'Hallue se situe au nord du projet de Thennes. C'est sa pointe sud qui est concernée par l'aire d'étude éloignée, vers le point de confluence avec la Somme à Daours.

«La vallée de l'Hallue présente une nette dissymétrie de versants. Les côtés est et le sud, souvent ombragés, sont pentus et relativement continus. Par opposition, les versants ouest et nord, plus ensoleillés, montrent des échancrures prononcées.»\*

Les villages de cette unité de paysage sont de taille modeste (entre 700 et 800 habitants).

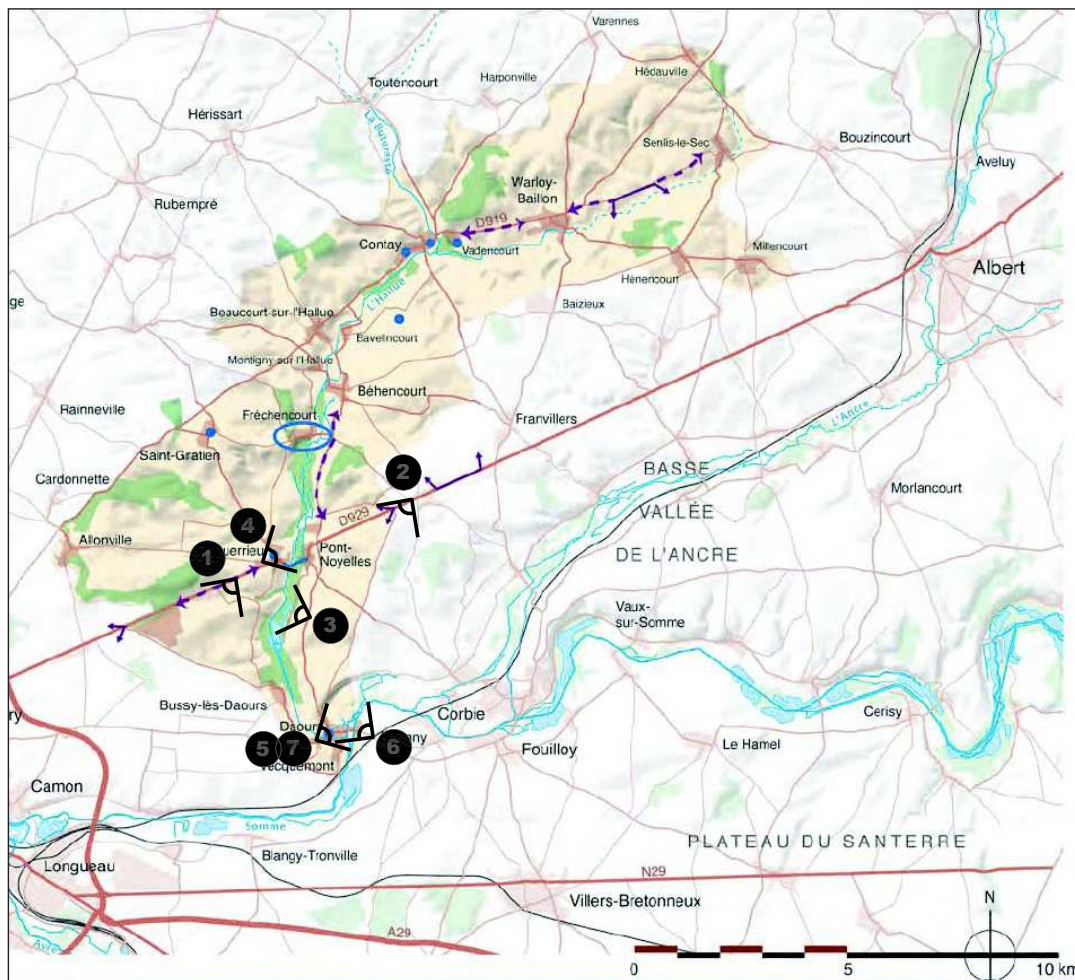
«Si la partie nord de la vallée est un paysage rural, parfois isolé à plus de 15 km de tout commerce, le sud en revanche appartient déjà à l'agglomération Amiénoise comme le montre la présence du Golf des Plaines.»\*



Carte de l'unité paysagère de la Vallée de l'Hallue - patrimoine protégé et aplat ZIV

La carte de visibilité théorique avec aplat ZIV présentée ci-dessus, montre que le projet de parc éolien de Thennes est potentiellement visible depuis les coteaux de la vallée de l'Hallue, et depuis les bourgs de Querrieu et Daours. Ces deux villages, tout comme d'autres bourgs du nord de l'unité paysagère, abritent des châteaux du XVIIIème ; le château de Querrieu est inscrit au titre des Monuments Historiques. Ce réseau de châteaux est identifié dans l'Atlas des Paysages, comme points de vue majeurs.

\* Extraits de l'Atlas des Paysages de la Somme



Cartographie des éléments caractéristiques du paysage. Extrait de l'Atlas des Paysages de la Somme

**b- Les paysages de la vallée de l'Hallue - description extraite de l'Atlas des Paysages de la Somme :**

**«Éléments caractéristiques du paysage**

- > Vallée alluviale aux versants asymétriques prolongés de vallées sèches
- > Bois et larris sur les versants pentus, rideaux sur les pentes cultivées
- > Quelques peupleraies

**Structures paysagères majeures.**

- > Le réseau de châteaux du XVIIIème siècle (Querrieu, Daours...)

**Points de vue majeurs :**

- > Les départementales 115 et 929»\*

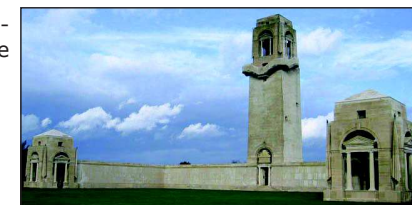
\* Extraits de l'Atlas des Paysages de la Somme

**Les points de repère et points d'appel visuel :**

- > La silhouette caractéristique de Villers-Bretonneux, en limite du plateau du Santerre et des premières dépressions de la vallée de la Somme.



- > le Mémorial National Australien de Villers-Bretonneux dont la tour de 35 m domine le paysage des coteaux sud de la Somme.



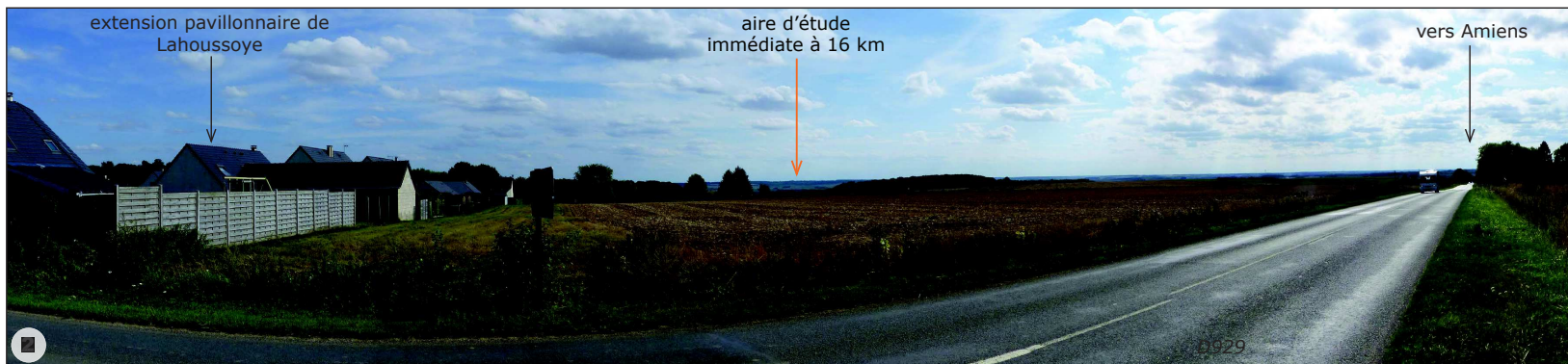
#### c- Perception de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes depuis la Vallée de l'Hallue

##### > Les points de vue depuis la D929 et la D115



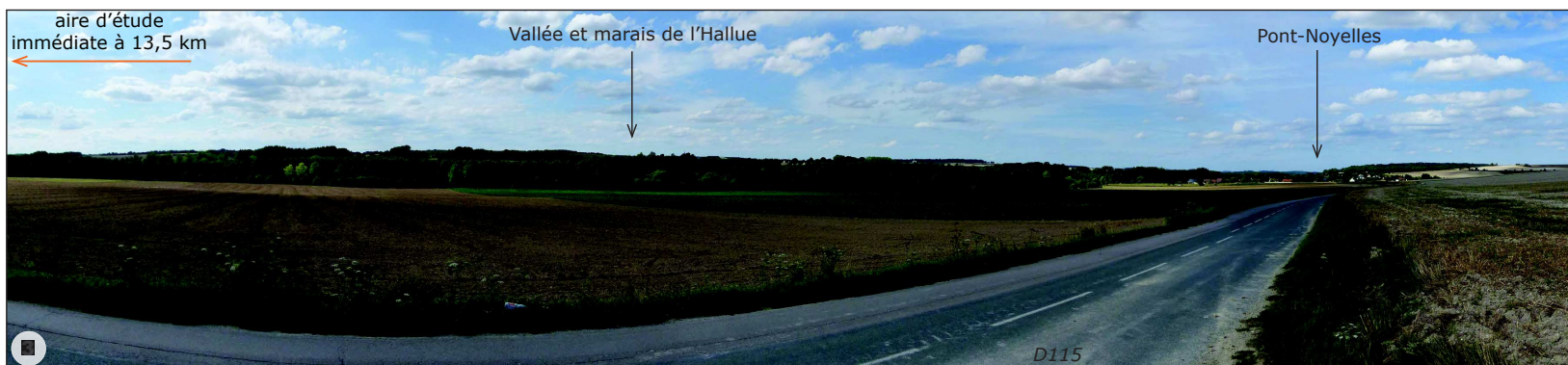
##### ➤ Vue panoramique depuis la sortie ouest de Querrieu, sur la D929 vers Amiens.

La vue est marquée par le tracé rectiligne de la D929 en direction d'Amiens. L'aire d'étude immédiate se trouve au sud-est du champ de vision, à plus de 15 km, dans le même angle de vue que la silhouette caractéristique de Villers-Bretonneux. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible.**



##### ➤ Vue panoramique depuis la D929 entre Lahoussoye et Pont-Noyelles.

L'aire d'étude immédiate se situe à plus de 16 km à l'arrière-plan d'un paysage marqué par des horizons lointains et un relief peu marqué. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible.**



##### ➤ Vue panoramique depuis la D115 sur le paysage de la vallée de l'Hallue.

Des peupleraies occupent le fond de la vallée de l'Hallue, formant une ligne continue et régulière qui gomme les repères paysagers. L'aire d'étude immédiate se trouve en dehors du champ de vision à plus de 13,5 km. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est nulle.**

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION

> Les points de vue depuis les châteaux du XVIIIème situés à Querrieu et à Daours



➤ **Vue panoramique sur les abords du château de Querrieu, depuis le centre-bourg.**

Depuis la traversée de Querrieu, seule la grille d'entrée et les premiers grands arbres du parc du Château de Querrieu sont visibles. Le château, protégé (cf. page suivante) est éloigné de la route, implanté dans le fond de la vallée. L'aire d'étude immédiate se trouve en dehors du champ de vision à plus de 10,7 km.

**La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est nulle.**



➤ **Vue panoramique sur les abords du château de Daours depuis le centre-bourg.**

La D1 longe la grille d'entrée du Château de Daours. L'environnement bâti du village ne permet pas de recul sur cet édifice ; les vues dégagées se limitent aux premiers-plans.

L'aire d'étude immédiate se trouve en dehors du champ de vision à plus de 15 km.

**La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est nulle.**

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION

#### d- Perception de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes depuis les édifices et sites protégés situés dans la Vallée de l'Hallue

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AEE	VH	DAOURS	USILE DU PARQUET LOUTRE	HAUT	19EME - 20 EME	L'usine à savoir les trois ateliers de la filature en totalité, les bureaux (façades et toitures) , le bâtiment d'eau et la cheminée en totalité, le grand magasin et le petit magasin industriels situés au centre du site en totalité, le bâtiment dit de la conciergerie (façades et toitures) , le mur de clôture et la grille d'entrée, tous les sols et le réseau hydraulique constitutifs du site industriel	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	VH	PONT NOYELLES	COLONNE FAIDHERBE	HAUT	19EME	LA COLONNE	ISOLEE DU BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	VH	QUERRIEU	CHÂTEAU DE QUERRIEU (EGALEMENT SUR LA COMMUNE DE PONT NOYELLES)	HAUT	17EME-19EME	Façades et toitures du château ; pièces de réception du rez-de-chaussée (salle à manger, grand salon, petit vestibule, petit salon) ; escalier ; parc ; sous-sol archéologique	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible

#### USINE DU PARQUET LOUTRE A DAOURS

##### Inscrit Monument Historique

*Éléments protégés = L'usine à savoir les trois ateliers de la filature en totalité, les bureaux (façades et toitures) , le bâtiment d'eau et la cheminée en totalité, le grand magasin et le petit magasin industriels situés au centre du site en totalité, le bâtiment dit de la conciergerie (façades et toitures) , le mur de clôture et la grille d'entrée, tous les sols et le réseau hydraulique constitutifs du site industriel.*

L'Usine du Parquet Loutre se situe en bord de Somme, isolée du bourg dans un environnement boisé de marais. Depuis la D1, on distingue l'ancienne cheminée en brique à l'arrière de grands hangars d'une société de transport, construits à l'entrée du village. Sensibilité faible à nulle, du fait de l'éloignement du projet de plus de 11,2 km, et du fait des entrepôts qui limitent les vues dégagées sur la vallée.



Vue panoramique vers l'Usine du Parquet Loutre de Daours, depuis la D1 à l'entré est du bourg.

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

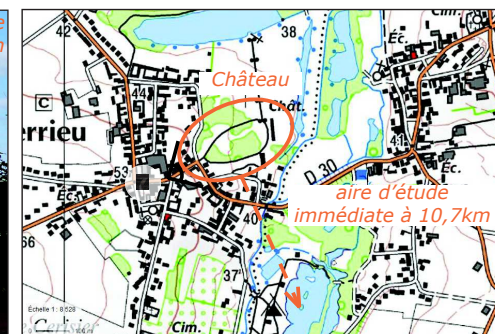
### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION

#### CHATEAU DE QUERRIEU

##### Inscrit Monument Historique

*Eléments protégés = Façades et toitures du château ; pièces de réception du rez-de-chaussée (salle à manger, grand salon, petit vestibule, petit salon) ; escalier ; parc ; sous-sol archéologique*

Depuis la traversée de Querrieu, seule la grille d'entrée et les premiers grands arbres du parc du Château de Querrieu sont visibles. Le château inscrit, est éloigné de la route, implanté dans le fond de la vallée. Sensibilité faible à nulle, du fait de l'éloignement du projet de plus de 10 km, et du fait de l'environnement arboré et bâti.



Vue panoramique vers la grille du Château de Querrieu depuis la traversée du bourg sur la D929.

## SENSIBILITE/VALLEE DE L'HALLUE

L'aire d'étude immédiate du projet de Thennes est distante de 10 à 15 km environ des paysages de la Vallée de l'Hallue.

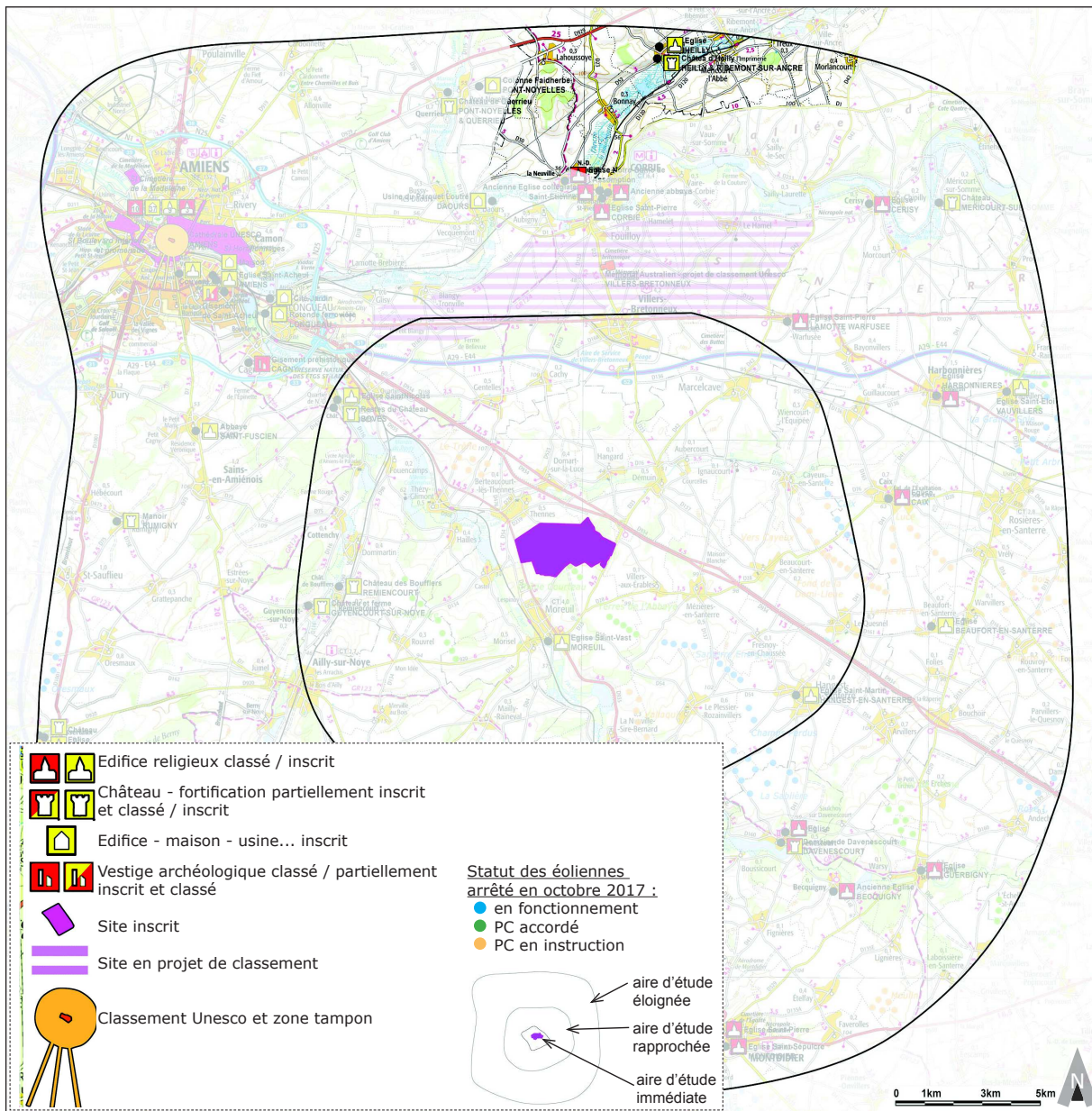
Depuis ce territoire marqué par le tracé rectiligne de la D929, ancienne voie romaine convergeant vers Amiens, le projet n'apparaît jamais dans l'axe de cet itinéraire. Il est toujours éloigné des repères caractéristiques de la Métropole Amiénoise : la Tour Perret et la flèche de la Cathédrale notamment.

La dépression de la vallée et les structures végétales arborées qui l'accompagnent limitent par ailleurs les vues dégagées vers le plateau du Santerre.

**La sensibilité de l'unité paysagère de la Vallée de l'Hallue vis à vis du projet de parc éolien de Thennes est donc faible.**



4 L'AMIENOIS / LA BASSE VALLEE DE L'ANCRE



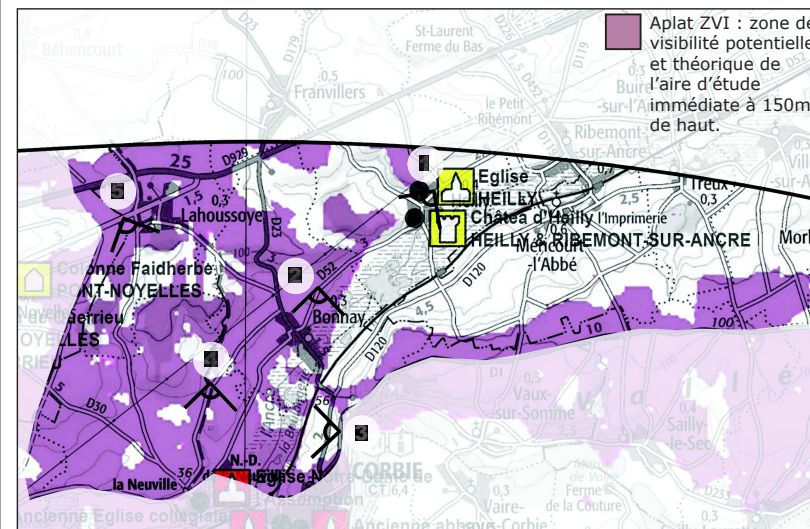
Carte de localisation de l'unité paysagère de la Basse vallée de l'Ancre à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

a- La Basse Vallée de l'Ancre:

L'unité paysagère de la Vallée de l'Ancre se situe au nord du projet de Thennes. C'est sa moitié sud qui est concernée par l'aire d'étude éloignée, vers le point de confluence avec la Somme à Corbie.

«L'Ancre est un ruisseau modeste, dont le fond de vallée peut dépasser 500 m de large. Les versants sont dissymétriques : le côté exposé au nord présente des parties abruptes par opposition au versant ensoleillé, plus ouvert, marqué par une succession d'échancrures.»\*

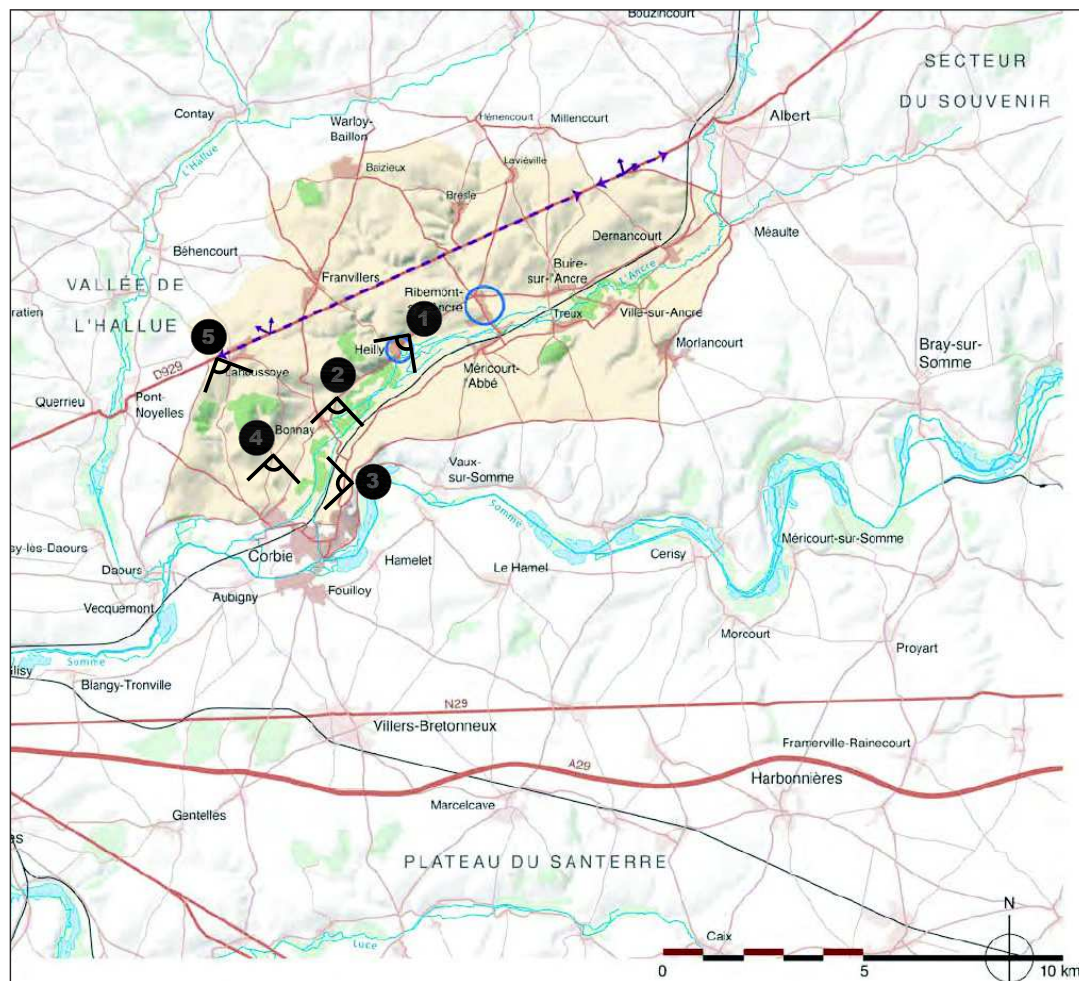
Les communes de cette unité de paysage sont petite taille ; mais elles rassemblent un ensemble de patrimoines remarquables dont les restes du château d'Heilly (surnommé au XVIIIème «le Versailles Picard» aujourd'hui démantelé) - cf. pages suivantes.



Carte de l'unité paysagère de la basse Vallée de l'Ancre - patrimoine protégé et aplat ZIV

La carte de visibilité théorique avec aplat ZIV présentée ci-dessus, montre que **le projet de parc éolien de Thennes est potentiellement visible depuis les coteaux de l'Ancre exposés au sud, et depuis les bourgs de Lahuosoye et Bonnay**. Le village remarquable de Heilly se trouve hors ZIV, soit en dehors des zones de visibilité potentielle du projet.

\* Extraits de l'Atlas des Paysages de la Somme



Cartographie des éléments caractéristiques du paysage. Extrait de l'Atlas des Paysages de la Somme

**b- Les paysages de la Basse Vallée de l'Ancre - description extraite de l'Atlas des Paysages de la Somme :**

**«Éléments caractéristiques du paysage**

- > Dissymétrie des versants de vallée, que prolonge un réseau de vallées sèches entaillant le plateau
- > Bois et larris sur les versants les plus pentus, rideaux sur les pentes cultivées
- > Marais, étangs et peupleraies en coeur de vallée
- > Chaussées et villages-jumelés
- > Site remarquable du village d'Heilly (composition baroque dont il reste les vestiges de puissants murs de contreforts en brique, des rideaux plantés de tilleuls à flanc de versant, ainsi que le tracé d'une longue perspective plantée en coeur de vallée)

**Structures paysagères majeures.**

- > Structures agraires
- > Patrimoine bâti à Heilly

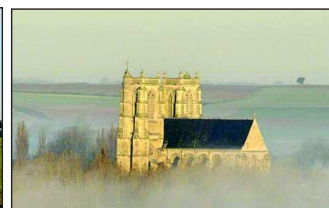
**Points de vue majeurs.**

- > Les paysages de la vallée se découvrent depuis les voies d'échange implantées sur les coteaux encadrant la vallée : au sud, la D1.
- > Le fond de vallée s'appréhende par les D52 et D120 qui sinuent de part et d'autre, à flanc de versant et traversent chaque village.
- > Le parcours gagne à être complété par le GR124 et par les points de vue offerts par les multiples chemins communaux qui franchissent de part et d'autre la vallée.»\*

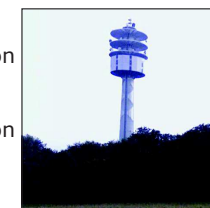
\* Extraits de l'Atlas des Paysages de la Somme

**Les points de repère et points d'appel visuel :**

- > La silhouette caractéristique de Villers-Bretonneux, en limite du plateau du Santerre et des premières dépressions de la vallée de la Somme.
- > Les deux tours de l'Abbatiale Saint-Pierre de Corbie qui émergent du paysage de la vallée de la Somme.

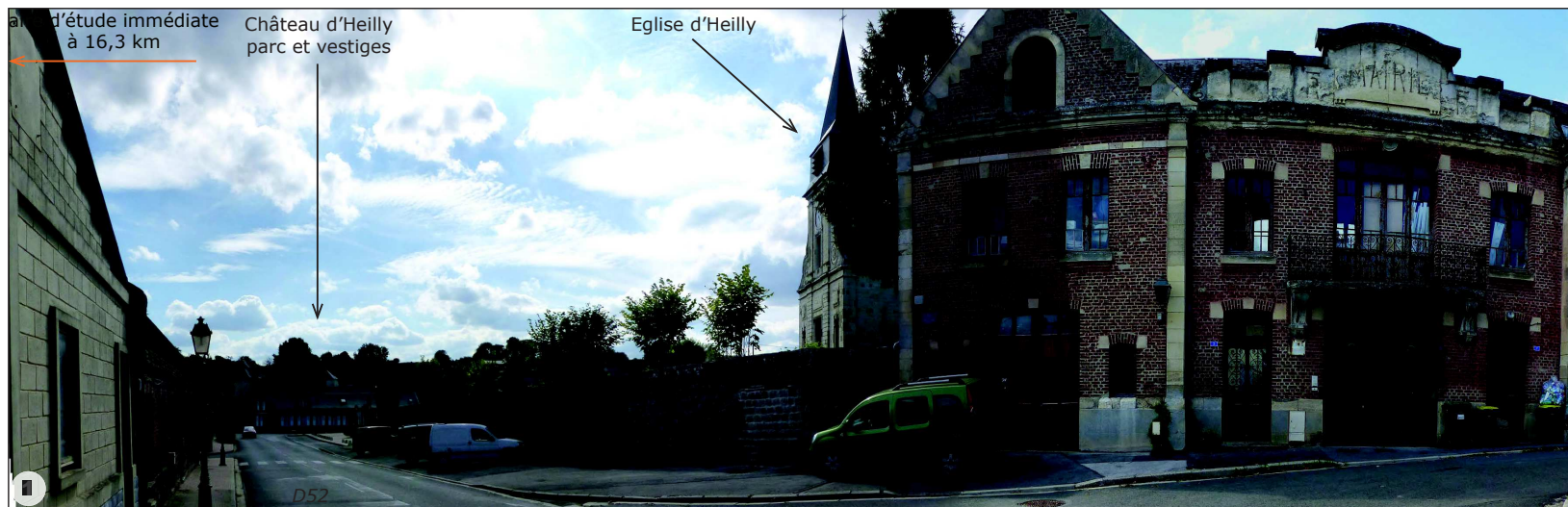


- > Latour de télécommunication Mont Martin à Dury
- > Latour de télécommunication à Dury au bord de l'A29



#### c- Perception de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes depuis la basse Vallée de l'Ancre

##### > Les points de vue depuis la D52 qui traverse Heilly et Bonnay



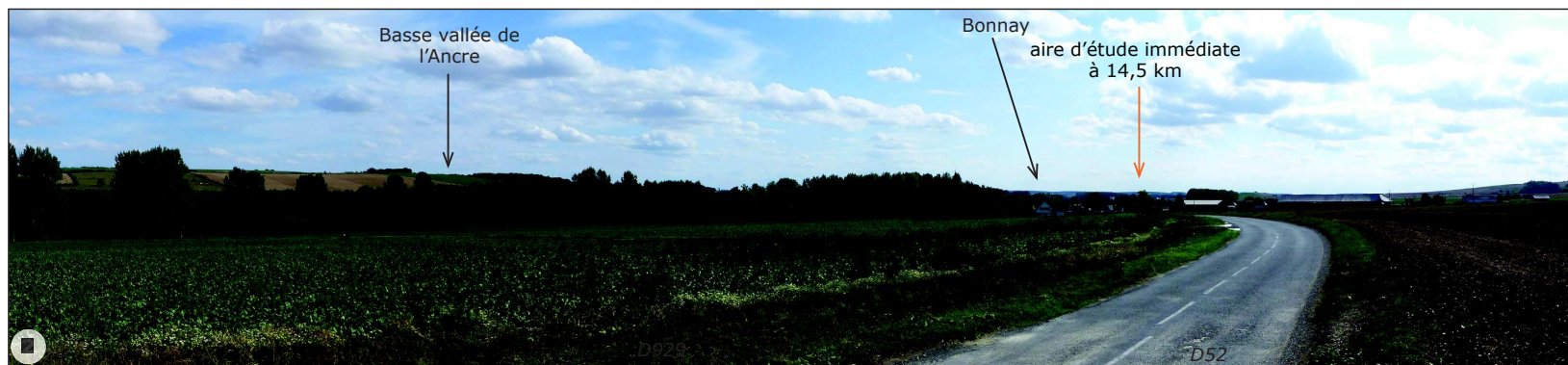
➤ **Vue panoramique depuis le centre-bourg de Heilly, village remarquable selon l'Atlas des Paysages.**

Forteresse médiévale embellie au XVIIIème siècle, le château d'Heilly, «le Versailles Picard» fut démantelé en 1848. «Quelques fragments ont été acquis par les châteaux voisins, mais il reste à travers le village plusieurs ensembles datant du XVIIIème siècle: un fragment de tour, les murs de soutènement des terrasses, les écuries, l'orangerie, un moulin à eau, les bâtiments de la ferme seigneuriale, et dans l'axe du château, les traces d'un immense étang (...).»\* Extrait de l'Atlas des Paysages.

Les vestiges du château, comme l'église du village, sont inscrits au titre des Monuments Historiques.

Implantés dans le fond de la vallée de l'Ancre dans un environnement bâti entouré de denses structures végétales ripisylves et de peupleraies, les vues dégagées vers le sud sont limitées.

**La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est nulle.**



➤ **Vue panoramique sur la Basse Vallée de l'Ancre à l'approche de Bonnay, sur la D52.**

La D52 longe l'Ancre et ses marais, plantés ponctuellement de peupleraies. Située à plus de 14,5 km à l'arrière-plan, l'aire d'étude éloignée se situe dans l'axe de la route, vers le sud

**La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible du fait de l'éloignement de près de 15 km, et des nombreuses structures végétales de fond de vallée.**

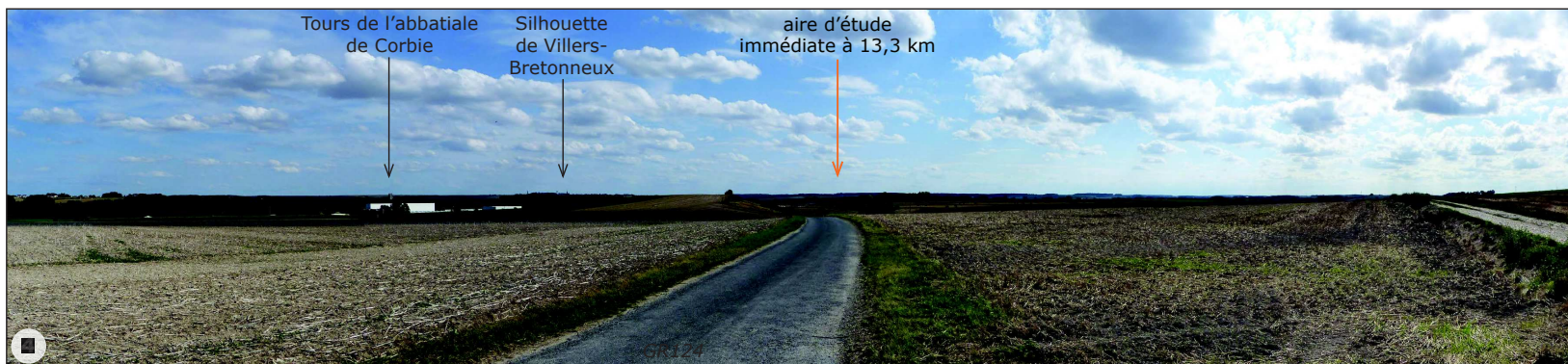
#### > Les points de vue depuis la D1, le GR124, la D929



#### ➤ Vue panoramique depuis le Point de vue de Sainte-Colette au nord de Corbie, sur la D1.

La vue spectaculaire qui s'ouvre vers l'ouest s'étend de la vallée de l'Ancre aux tours télécom. de Dury, vers la Métropole Amiénoise. L'aire d'étude immédiate se trouve en dehors de ce champ de vision panoramique, à plus de 12,5 km à l'arrière de l'extension pavillonnaire de Corbie qui la masque entièrement.

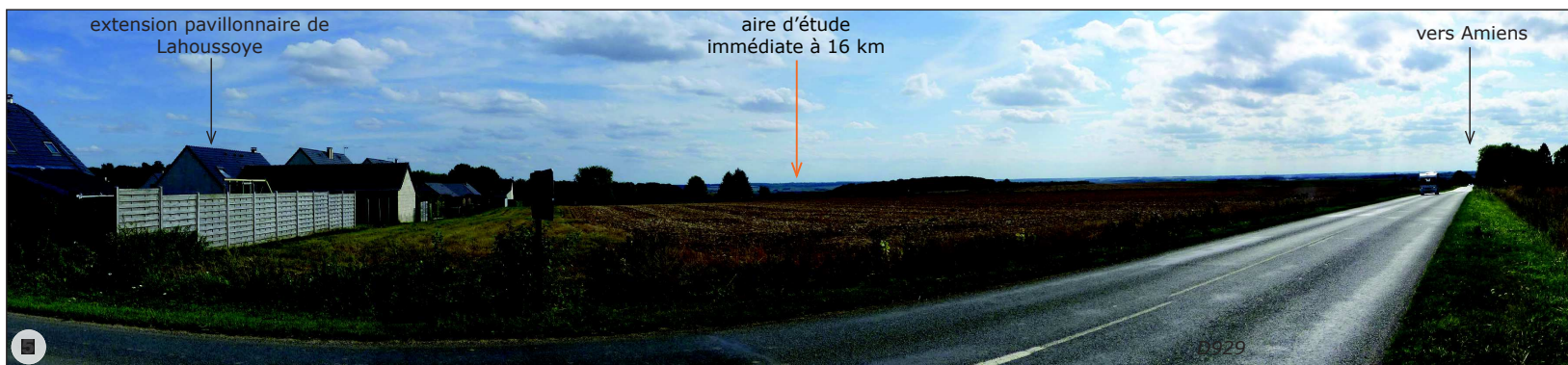
**La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est nulle.**



#### ➤ Vue panoramique depuis GR124, entre Lahoussoye et Corbie.

Le GR124 traverse les paysages de vallées (Hallue, Ancre, Somme, Avre, Noye...). Entre Lahoussoye et Corbie, cet itinéraire de découverte s'ouvre sur de larges panoramas vers le sud. L'aire d'étude immédiate, distante de plus de 13,3 km se trouve au centre du champ de vision, marqué également par d'autres points de repère.

**La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible du fait de l'éloignement.**



#### ➤ Vue panoramique depuis la D929 entre Lahoussoye et Pont-Noyelles.

Cette vue est partagée, entre les deux unités paysagères de la vallée de l'Hallue et de la Basse Vallée de l'Ancre.

L'aire d'étude immédiate se situe à plus de 16 km à l'arrière-plan d'un paysage marqué par des horizons lointains et un relief peu marqué.

**La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible.**

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION

#### d- Perception de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes depuis les édifices et sites protégés situés dans la Basse Vallée de l'Ancre

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AEE	BVA	HEILLY	EGLISE D'HEILLY	HAUT	18EME	EGLISE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	BVA	HEILLY	CHÂTEAU D'HEILLY (EGALEMENT SUR LA COMMUNE DE RIBEMONT SUR ANCRE)	BAS	18EME	Le château, c'est-à-dire les vestiges du château et sa terrasse supérieure, l'orangerie, son parterre et les rampes d'escaliers, le boulingrin, tous les murs de clôture et de soutènement, ainsi que les talus des aménagements du château, la basse-cour primitive et le canal	CENTRE BOURG	COMMUNALE/ PRIVEE	IMH	hors ZVI

Dans l'unité paysagère de la Basse Vallée de l'Ancre, selon l'aplant ZIV, aucun des édifices protégés au titre des Monuments Historiques n'est potentiellement en covisibilité avec l'aire d'étude immédiate du projet de parc éolien de Thennes. **Les sensibilités patrimoniales sont donc nulles.**

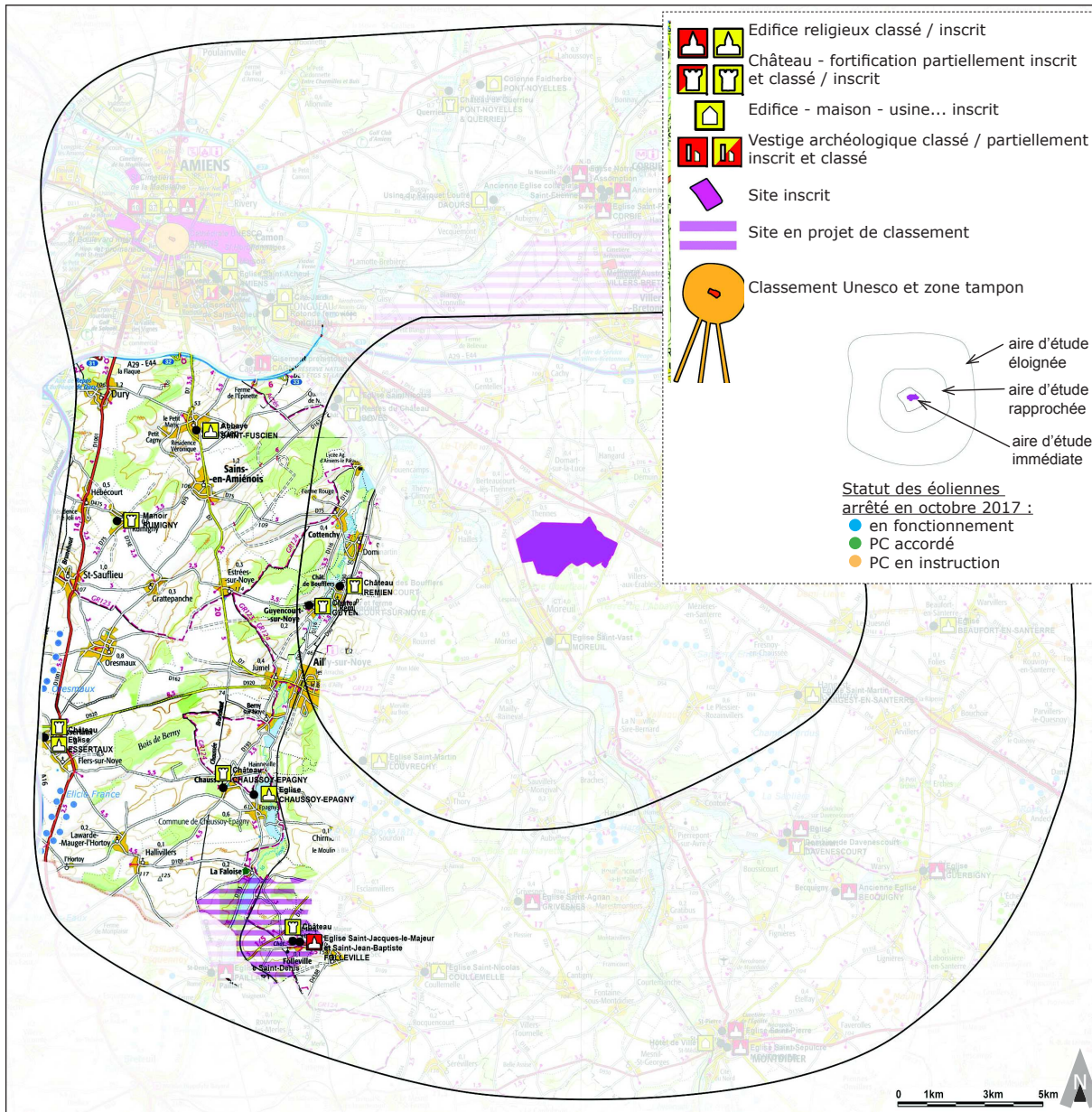
## SENSIBILITE/BASSE VALLEE DE L'ANCRE

L'aire d'étude immédiate du projet de Thennes est distante de 12 à 16 km environ des paysages de la Basse Vallée de l'Ancre.

Depuis ce territoire marqué par la dépression de la Vallée de l'Ancre et les structures végétales arborées qui l'accompagnent, les vues dégagées vers le plateau du Santerre sont limitées. Seuls les coteaux et rebords de plateau offrent ponctuellement des vues dégagées, mais éloignées de plus de 12 km.

**La sensibilité de l'unité paysagère de la Basse vallée de l'Ancre vis à vis du projet de parc éolien de Thennes est donc faible.**

5 L'AMIENOIS / LA VALLEE DE LA NOYE



**a- La Vallée de la Noye**

L'unité paysagère de la Vallée de la Noye se situe presque entièrement dans l'air d'étude éloignée, à l'ouest et au sud-ouest du projet de Thennes. Elle s'étend sur une vingtaine de kilomètres, entre Paillart, au sud, et Boves au nord, point de confluence de l'Avre. La partie aval de la vallée entre Ailly-sur-Noye et Boves se trouve dans l'aire d'étude rapprochée.

«Convergeant vers Amiens, la vallée de la Noye est une des vallées les moins industrialisées de l'Amiénois. Riche d'un patrimoine historique, architectural et paysager remarquable, c'est aujourd'hui un site de randonnée privilégié»\* «Longé par la voie romaine, le site compte de nombreux vestiges de substructions antiques (Boves, Fouencamps et surtout Breteuil), des ruines de forteresses médiévales (Folleville, Chaussoy-Epagny, Cottenchy auxquels s'ajoutent les vestiges de l'abbaye cistercienne de Paraclat et un petit patrimoine culturel à Ailly), ainsi qu'une série de châteaux du XVIIIème, témoignant de la prospérité de l'industrie textile de la Somme (Chaussoy, Esserteaux, Guyencourt, Remiencourt).»\*

«Les deux versants de la vallée sont dissymétriques : le versant oriental est continu par opposition au versant occidental, ouvert sur de profondes vallées sèches».\*

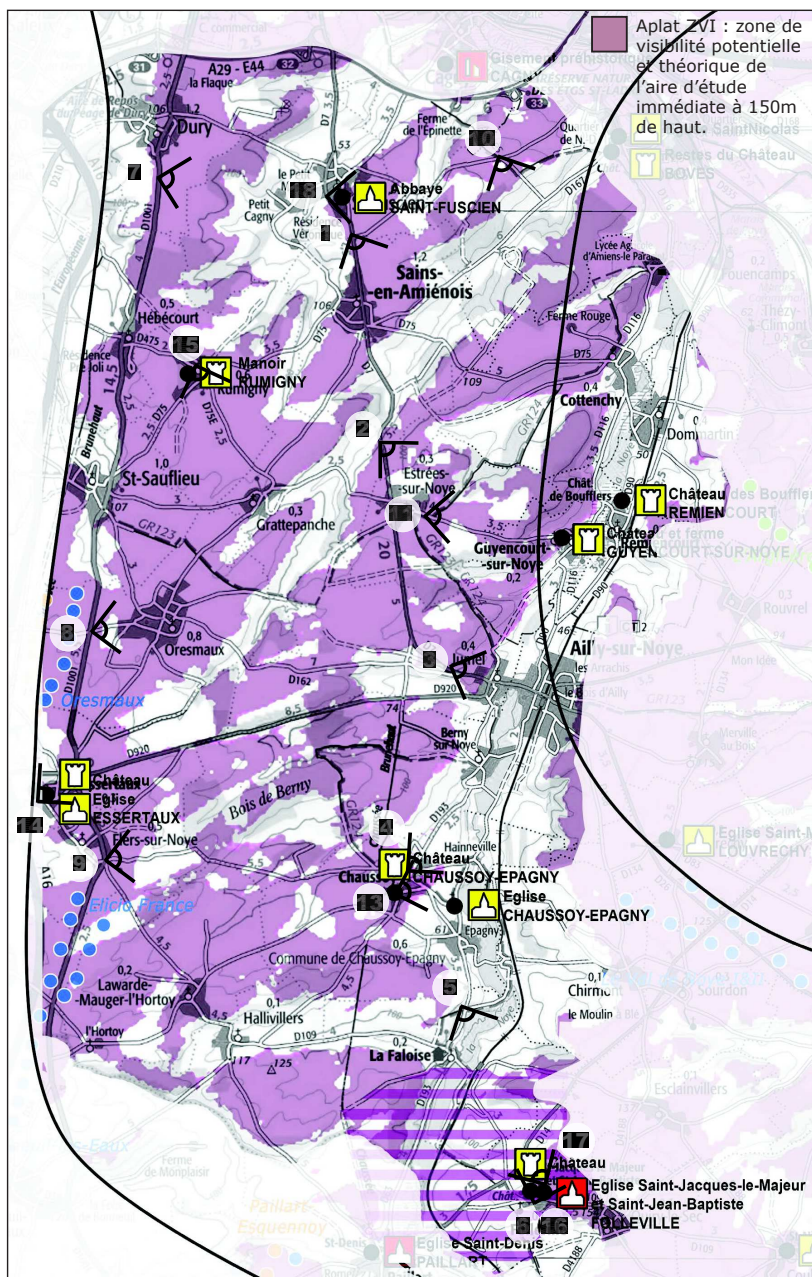
Il en ressort une impression de vallonnement doux ponctués de nombreux boisements. En fond de vallée, les structures végétales sont plus denses : la végétation ripisylve tend à être remplacée par des popcultures.

Le tracé de la D1001 marque la limite ouest de l'unité paysagère, et celle de l'aire d'étude éloignée. Cette axe de circulation en balcon sur la vallée de la Noye est le support de plusieurs parcs éoliens :

- > Le parc éolien des Oresmaux, 6 éoliennes en service
- > Le parc éolien Elicio France, 10 éoliennes dont le PC est accordé.

\* Extraits de l'Atlas des Paysages de la Somme

Carte de localisation de l'unité paysagère de la Vallée de la Noye à l'échelle de l'aire d'étude éloignée



La carte de visibilité théorique avec aplat ZIV présentée ci-dessus, montre que **le projet de parc éolien de Thennes est potentiellement visible depuis les coteaux ouest de la vallée de la Noye. Ce n'est cependant pas le cas pour les bourgs situés dans les vallées sèches les plus marquées (Hailvillers, une partie de Saint-Fuscien), et tous les village du fond de la vallée de la Noye (Cottency, Guyencourt, Ailly-sur-Noye, Paillart).**

« Du fait de son orientation (nord-sud) et de sa situation (sur le trajet Paris-Amiens), la vallée de la Noye est un axe de circulation ancien. (...) Les promontoires dominant la circulation ont logiquement été occupés par des forteresses (La Faloise, Bove, Folleville) ou par des églises. Le site de Chaussoy-Epagny est en cela remarquable.»\*  
 Depuis certains de ces promontoires (Chaussoy-Epagny, entre autre), le projet de parc éolien est potentiellement visible selon l'aplat ZIV.

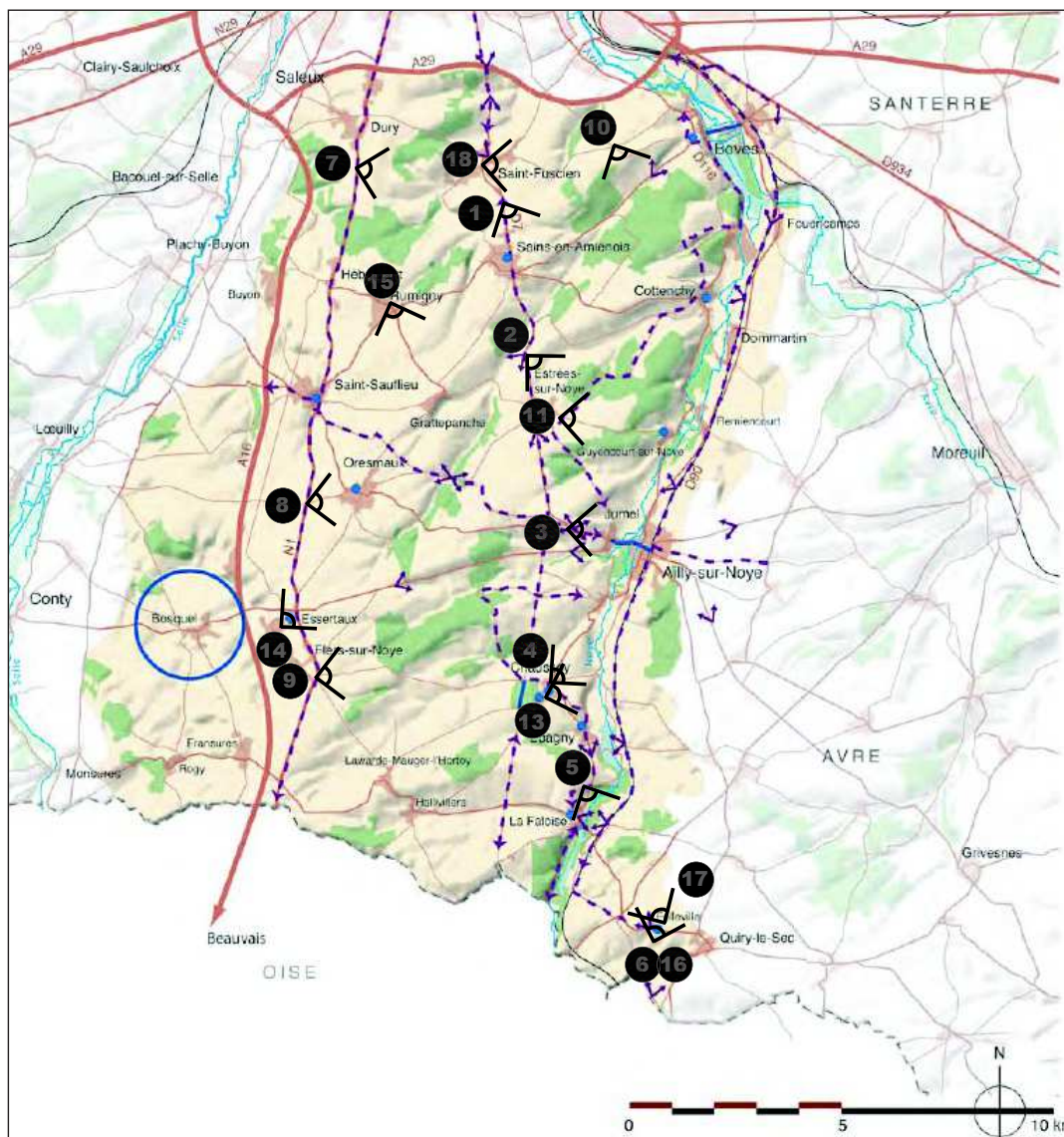
«Les châteaux de la vallée de la Noye sont une des mémoires de ces paysages. (...) Du château de Folleville, il ne reste qu'une tour de guet ; de celui de La Faloise, il subsiste une porterie qui en protégeait l'entrée. Les châteaux de Chaussoy, d'Esseretaux et de Guyencourt témoignent pour le part de la prospérité de la Somme dans la seconde moitié du XVIIIème siècle.»\*  
 Protégés pour la plupart au titre des Monuments Historiques, ces châteaux se situent dans des zones depuis lesquelles le projet de parc éolien de Thennes est potentiellement visible selon l'aplat ZIV.

\* Extraits de l'Atlas des Paysages de la Somme

**Les points de repère et points d'appel visuel :**

> La silhouette des parcs éoliens situés dans les unités paysagères de la vallée de l'Avre, de la vallée de la Noye et du plateau du Santerre.





Cartographie des éléments caractéristiques du paysage de la Vallée de la Noye. Extrait de l'Atlas des Paysages de la Somme

**b- Les paysages de la vallée de la Noye - description extraite de l'Atlas des Paysages de la Somme :**

**«Éléments caractéristiques du paysage**

- > Plateau crayeux entaillé par la vallée alluviale de la Noye et son réseau adjacent de vallées sèches
- > Boisements soulignant les reliefs ; rideaux étayant les versants cultivés
- > En fond de vallée, anciennes tourbières et pâtures ; peupleraies en progression
- > Urbanisation du plateau : villages-rue, notamment le long de l'ancienne voie romaine ; villages établis à un croisement de voies
- > Urbanisation de la vallée ; villages-jumelés de part et d'autre d'une chaussée ; occupation des sites stratégiques (Boves, Ailly, La Faloise...)
- > Grandes demeures et châteaux du XVIIIème siècle

**Structures paysagères majeures.**

- > Paysages de la vallée de la Noye-amont
- > Sites de Folleville, de La Faloise et de Chaussoy-Epagny

**Points de vue majeurs :**

- > Trois type d'itinéraires invitent à découvrir les paysages. Les premiers longent la rivière : la ligne de chemin de fer Paris-Amiens établie à mi-pente est un des belvédères remarquables invitant à la découverte du département. A une autre échelle, le GR123 et les D193, D116 et D90, sillonnent le versant et offrent une découverte des fonds de vallée.
- > Un second type d'itinéraires traverse la vallée à l'exemple du GR124, de la chaussée de Boves, et de la D109 reliant Hallivilliers à Esclainvillers par la Faloise.
- > S'y ajoute surtout un réseau de routes en étoile centré autour d'Ailly-sur-Noye.

> La vallée de la Noye est riche d'un patrimoine rural assez bien entretenu associant des espaces publics (Chaussoy-Epagny), et des ensembles de granges caractéristiques (Sains-en-Amiénois). Plusieurs villages comme Oresmaux, Grattepanche ou Saint-Sauflieu ont conservé une ou plusieurs mares traditionnelles.»\*

\* Extraits de l'Atlas des Paysages de la Somme



#### c- Perception de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes depuis la Vallée de la Noye

##### > Les points de vue depuis l'itinéraire de la D7 entre Saint-Fuscien et Ailly-sur-Noye



##### ➤ Vue panoramique depuis la D7 à la sortie sud de Saint-Fuscien vers Sains-en-Amiénois.

La vue est marquée par un paysage agricole ouvert limité à l'horizon par de longs boisements. L'aire d'étude immédiate se situe à l'arrière-plan, à plus de 11,3 km. **Compte tenu de la largeur du panorama et de l'éloignement, la sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible.**



##### ➤ Vue panoramique depuis la D7 entre Sains-en-Amiénois et Estrées-sur-Noye.

La légère dépression d'un vallon sec crée un effet de profondeur dans ce paysage de plateau agricole. L'alignement d'arbres de long de la D934 se détache de la ligne d'horizon et marque la limite avec le plateau du Santerre. L'aire d'étude immédiate se situe dans cet angle de vue, à plus de 10,5 km, à l'arrière des boisements. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible.**



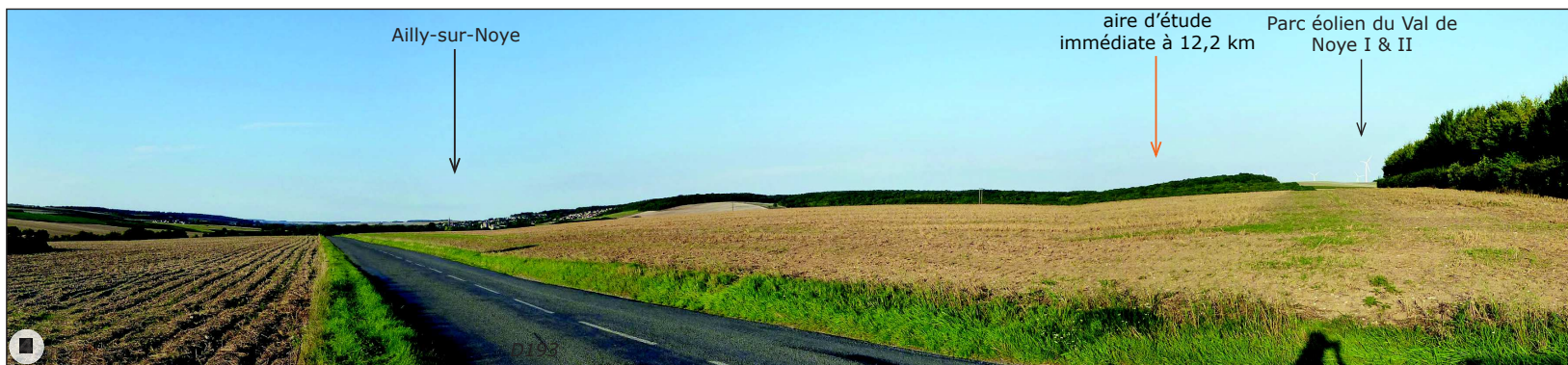
##### ➤ Vue panoramique depuis la D7 à l'approche d'Ailly-sur-Noye.

Ailly-sur-Noye est implanté sur le versant ouest de la vallée, le plus abrupte. Le panorama qui s'ouvre depuis la D7 est marqué par le parc éolien du Val de Noye qui émerge des boisements situés à la rupture du plateau. L'aire d'étude immédiate se trouve à plus de 10 km, masquée par les structures végétales présentes sur les pentes agricoles. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible à nulle.**

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION

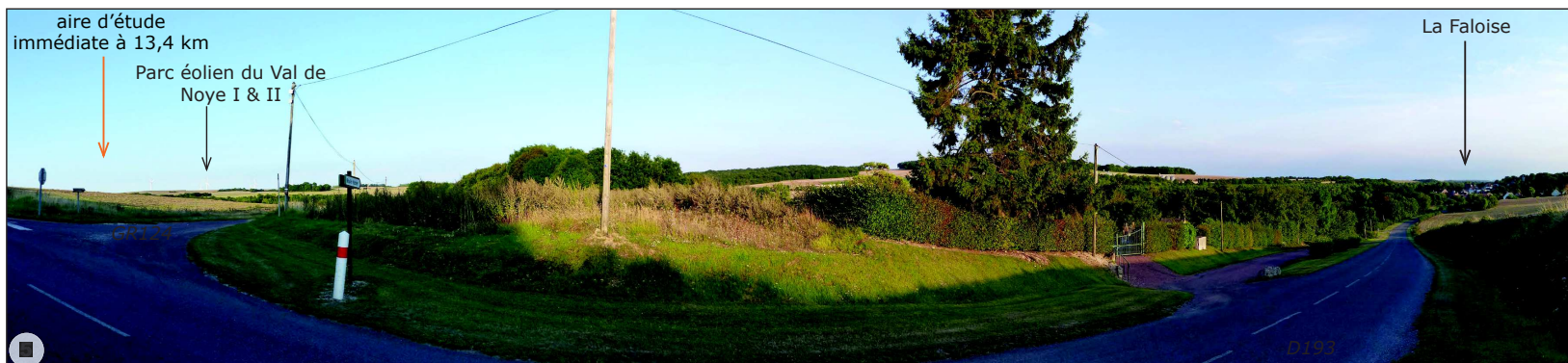
> Les points de vue depuis les sites de Chaussoy-Epagny, de la Faloise et de Folleville



#### ➤ Vue panoramique depuis la sortie nord de Chaussoy-Epagny, sur la D193.

Cette vue panoramique illustre bien l'implantation de Ailly-sur-Noye dans la vallée de la Noye. Les coteaux, dont la partie haute est boisée, limitent les vues dégagées vers l'est ; seule une partie du parc éolien du Val de Noye est visible en limite de champ de vision. L'aire d'étude immédiate est distante de plus de 12,2 km à l'arrière-plan.

**La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible à nulle.**



#### ➤ Vue panoramique sur le site de La Faloise depuis la D193 et le GR124.

Cette vue panoramique illustre bien l'implantation de La Faloise dans la vallée de la Noye, dans un environnement boisé et arboré étendu. L'aire d'étude immédiate est éloignée de plus de 13,4 km au nord-est, en limite de champ de vision, et à l'arrière-plan du coteau.

**La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est nulle.**



#### ➤ Vue panoramique sur le site de Folleville depuis la D14.

Le bourg de Folleville est implanté sur le coteau, mais l'étendue de son espace de mise en scène occupe une dépression du relief. Depuis ce point de vue, au cœur d'une zone en projet de classement de site (cf. analyse patrimoniale pages suivantes), les vues se limitent aux coteaux proches. L'aire d'étude immédiate se situe à plus de 15,4 km à l'arrière-plan.

**La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est nulle.**

#### > Les points de vue depuis la D1001 entre Dury et Flers-sur-Noye



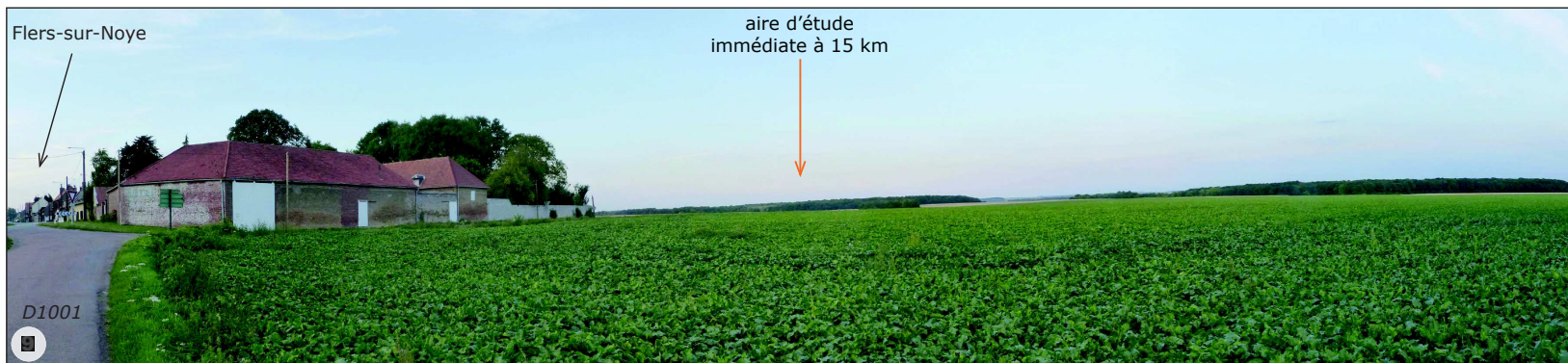
#### ➤ **Vue panoramique depuis la D1001 à la sortie sud de Dury.**

L'itinéraire de la D1001 suit les points hauts du plateau qui sépare les vallées de la Noye (à l'est) et de la Selle (à l'ouest). De larges vues panoramiques s'ouvrent depuis cet axe. A la sortie sud de Dury, les vues se limitent aux premiers boisements présents ponctuellement sur le coteau. L'aire d'étude immédiate est distante de plus de 14,8 km à l'arrière de cet horizon. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible.**



#### ➤ **Vue panoramique depuis la D1001 à la hauteur du bourg d'Oresmaux.**

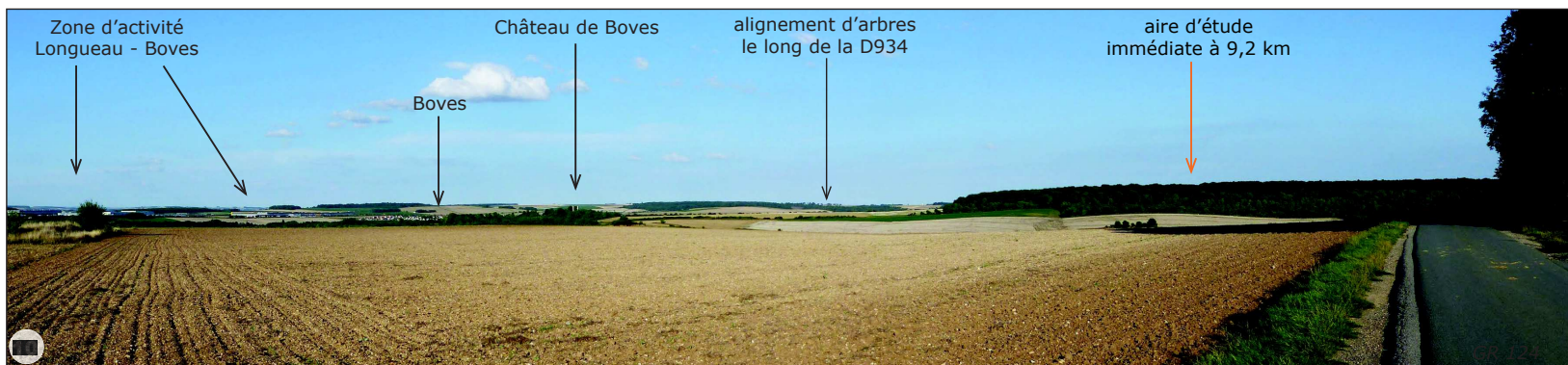
La silhouette des bourgs du plateau les plus proches est bien lisible depuis la D1001. Depuis cette vue panoramique marquée par l'étendue des grandes parcelles agricoles, l'aire d'étude immédiate est distante de plus de 16 km à l'arrière du bourg d'Oresmaux. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible.**



#### ➤ **Vue panoramique depuis l'entrée sud de Flers-sur-Noye, sur la D1001.**

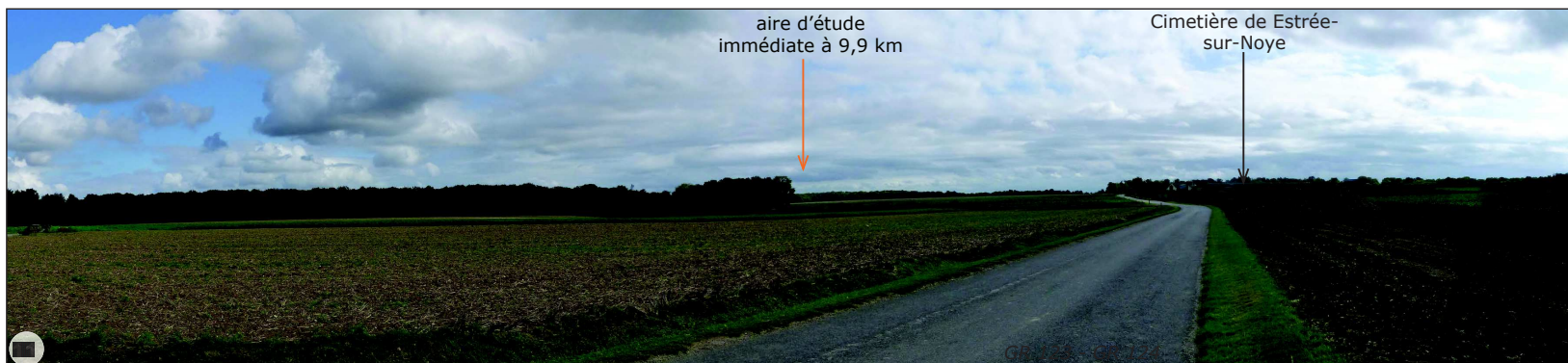
Depuis ce point de vue en balcon sur les paysages de la vallée de la Noye, les horizons boisés se superposent. L'aire d'étude immédiate se situe à l'arrière, à plus de 15 km. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible.**

#### > Les points de vue depuis le GR123 et le GR124



#### ➤ **Vue panoramique depuis le GR 124 entre Cagny et Boves.**

La vallée de l'Avre est un paysage parcouru par plusieurs GR. Depuis cette partie du GR 124, en limite de la Métropole Amiénoise, le panorama s'ouvre sur les zones d'activité du sud-est amiénois et sur les paysages agricoles limités par de grandes masses boisées. L'aire d'étude immédiate se situe à plus de 9,2 km à l'arrière des forêts des coteaux de la Noye. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible à nulle.**



#### ➤ **Vue panoramique depuis l'intersection entre les GR 123 et 124 à la sortie est d'Estrée-sur-Noye.**

Le paysage est marqué par les nombreuses masses boisées qui forment des écrans successifs et limitent la profondeur de vue. L'aire d'étude immédiate se situe à plus de 9,9 km à l'arrière de ces forêts marquant les coteaux de la Noye. **La sensibilité de ce point de vue vis à vis du projet de Thennes est faible à nulle.**

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION

#### d- Perception de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes depuis les édifices et sites protégés situés dans la Vallée de la Noye

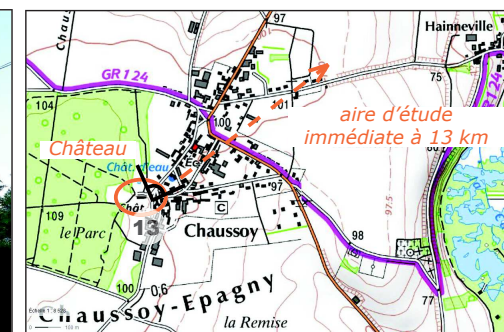
AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AEE	VN	CHAUSSOY-EPAGNY	EGLISE	HAUT	13EME - 16EME	EGLISE AVEC LA PARTIE ANCIENNE DU CIMETIERE QUI L'ENVIRONNE	ISOLEE DU BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI
AEE	VN	CHAUSSOY-EPAGNY	CHÂTEAU	HAUT		FACADES ET TOITURES	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	VN	ESSERTAUX	CHÂTEAU	HAUT	18EME	Le château - L'esplanade comprenant la grande allée axiale menant au château, les dépendances en totalité (excepté l'intérieur de l'unité d'habitation nord-ouest), les murs et clôtures, ainsi que le parc et le jardin - La parcelle Z 258 du parc du château	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	VN	ESSERTAUX	EGLISE	HAUT	18EME	EGLISE	EN LIMITE DE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	VN	FOLLEVILLE	SITE DE FOLLEVILLE	HAUT		L'ensemble constitué de l'église et de son gisant qu'elle abrite, des vestiges du château, et plus particulièrement de sa tour de guet à la forme originale			PROJET DE CLASSEMENT	potentiellement visible
AEE	VN	FOLLEVILLE	EGLISE SAINT JACQUES LE MAJEUR ET SAINT JEAN BAPTISTE	HAUT		EGLISE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible
AEE	VN	FOLLEVILLE	EGLISE SAINT JACQUES LE MAJEUR ET SAINT JEAN BAPTISTE	HAUT		EGLISE		COMMUNALE	INSCRITE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO sous le titre "Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle"	potentiellement visible
AEE	VN	FOLLEVILLE	CHÂTEAU	HAUT	14EME - 15EME	Ruines du château ; sols archéologiques du château ; pavillon des gardes	EN LIMITE DE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible
AEE	VN	RUMIGNY	MANOIR	HAUT	16EME	Deux fenêtres avec grilles	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible
AEE	VN	SAINT FUSCIEN	ABBAYE	HAUT	17EME - 18EME	Façades et toitures de l'hôtel abbatial et du petit pavillon du 18e siècle ; mur de clôture ; ensemble des sols compris dans cette enceinte	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible

#### CHATEAU DE CHAUSSOY-EPAGNY

##### Inscrit Monument Historique

Éléments protégés = Façades et toitures.

Le château de Chaussoy-Epagny témoigne de la prospérité de la Somme dans la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> siècle. «Construit en 1777, il fut acquis à la veille de la Révolution par JB Morgan de Belloy, riche négociant, fondateur de la manufacture royale de velours d'Amiens. Il est à noter que la composition du parc épouse par son allée transversale, le tracé de la chaussée Brunehaut.» *Extrait de l'Atlas des Paysages.* Aujourd'hui, son mur d'enceinte, le bâti du village et les arbres du parc limitent les vues dégagées vers les coteaux et vers l'aire d'étude immédiate distante de plus de 13 km. **La sensibilité vis à vis du projet de Thennes est faible à nulle.**



Vue panoramique depuis la grille d'entrée du Château, en limite du bourg de Chaussoy-Epagny

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION

#### CHATEAU D'ESSERTAUX

##### Inscrit Monument Historique

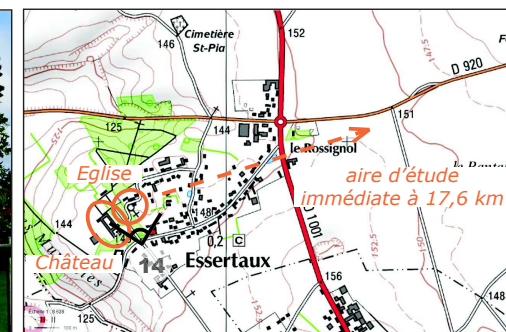
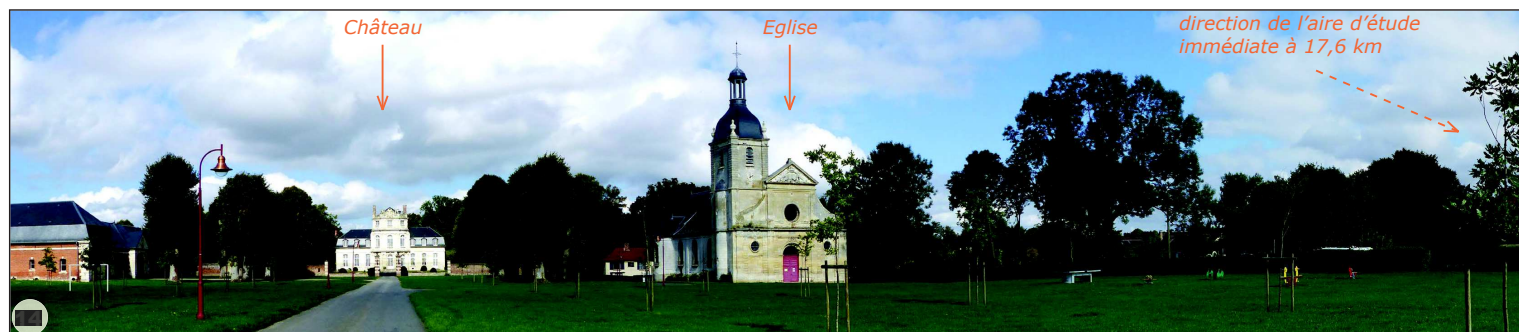
*Éléments protégés* = Le château - L'esplanade comprenant la grande allée axiale menant au château, les dépendances en totalité (excepté l'intérieur de l'unité d'habitation nord-ouest), les murs et clôtures, ainsi que le parc et le jardin - La parcelle Z 258 du parc du château

#### EGLISE D'ESSERTAUX

##### Inscrit Monument Historique

*Éléments protégés* = L'église

Tout comme le château de Chaussoy, le château d'Essertaux témoigne de la prospérité de la Somme dans la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> siècle. Situé à proximité de l'église également protégée au titre des Monuments Historiques, il se trouve dans un environnement arboré à la limite ouest du bourg d'Essertaux. L'aire d'étude immédiate est distante de plus de 17,6 km au nord-est ; aucune vue dégagée ne s'ouvre depuis ces édifices, en direction du projet. **La sensibilité vis à vis du projet de Thennes est donc nulle.**



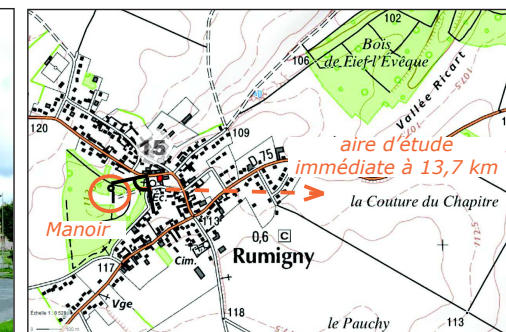
➔ Vue panoramique sur le château et l'église d'Essertaux

#### MANOIR DE RUMIGNY

##### Inscrit Monument Historique

*Éléments protégés* = Deux fenêtres avec grilles

Le Manoir de Rumigny se situe dans un environnement de parc arboré, en limite ouest du centre bourg de Rumigny. Seule une partie de la façade est visible depuis la grille d'entrée située face à l'église. L'aire d'étude immédiate est distante de plus de 13,7 km. Aucune vue ne se dégage de l'édifice en direction du projet. **La sensibilité vis à vis du projet de Thennes est donc nulle.**



➔ Vue panoramique depuis la grille d'entrée du parc du Manoir de Rumigny

## II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

### II-D. PAYSAGES DE L'AMIENOIS : LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION

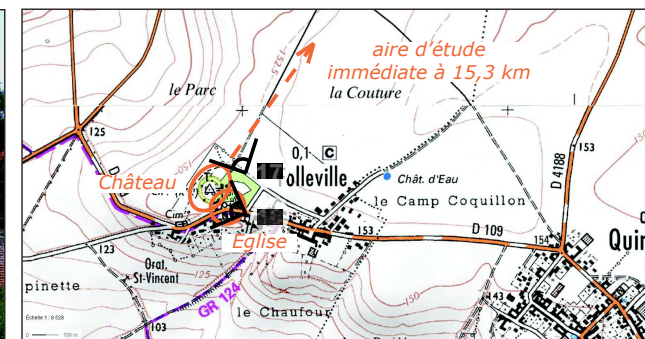
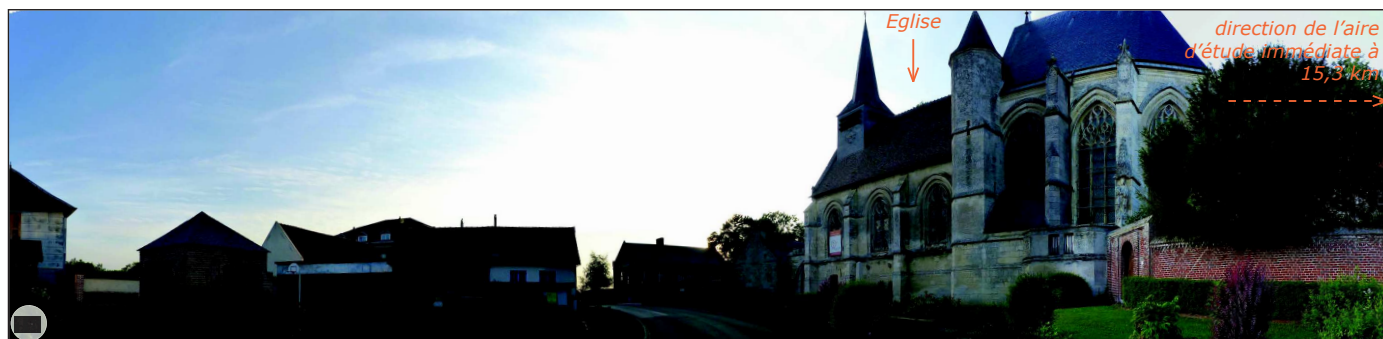
#### EGLISE ST JACQUES LE MAJEUR ET ST JEAN BAPTISTE DE FOLLEVILLE

**Classé Monument Historique**

*Eléments protégés = L'église*

**Inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco sous le titre «Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle»**

L'église de Folleville se situe au coeur du bourg, en point haut, sur un des promontoires caractéristiques de la vallée de la Noye. Depuis ses abords, les vues vers le paysage environnant se limitent aux premiers plans bâtis. L'aire d'étude immédiate se trouve à plus de 15,3 km au nord-est de ce monument. **La sensibilité vis à vis du projet est faible à nulle.**



Vue panoramique sur l'église de Folleville, dans le centre-bourg

#### CHATEAU DE FOLLEVILLE

**Inscrit Monument Historique**

*Eléments protégés = Ruines du château ; sols archéologiques du château ; pavillon des gardes*

Du château de Folleville, il ne reste que des vestiges et la tour de guet, bien visible depuis le paysage alentour. Situé sur un des promontoires caractéristiques de la vallée de la Noye, ce château occupait une site stratégique en dominant les axes de circulation. Depuis ses abords, la vue panoramique est très large. L'aire d'étude immédiate est distante de plus de 15,3 km vers le nord-est, à l'arrière d'un parc éolien déjà en service : Val de Noye I & II partiellement visible depuis le point de vue. **La sensibilité vis à vis du projet de Thennes est faible.**

#### SITE DE FOLLEVILLE EN PROJET DE CLASSEMENT

**Motivation du classement (extraits du rapport de présentation) :**

> intérêt historique de l'ensemble constitué de l'église et de son gisant qu'elle abrite, des vestiges du château, et plus particulièrement de sa tour de guet à la forme originale.

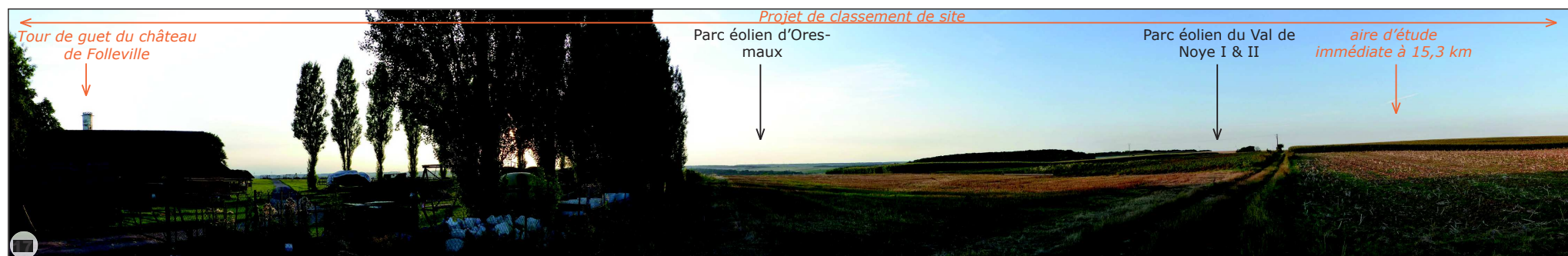
> intérêt paysager traduisant la relation spécifique entre un point d'observation et le morceau de territoire observé.

> la silhouette générale des abords de ces bâtiments installés de manière particulièrement harmonieuse sur ce promontoire du Santerre.

> une activité culturelle en plein essor qui concourt à renforcer l'identité actuelle du site et participer à celle de demain.

Depuis le coeur du site en projet de classement, plusieurs parcs éoliens relativement proches sont déjà visibles ou partiellement visibles : en particulier Oresmaux au nord-ouest et Val de Noye I & II. L'aire d'étude éloignée se situe à l'arrière de ces ensembles d'éoliennes, à plus de 15 km.

**La sensibilité de ce site en projet de classement vis à vis du projet est faible.**



Vue panoramique depuis l'espace de stationnement situé à la limite du bourg de Folleville et du plateau agricole

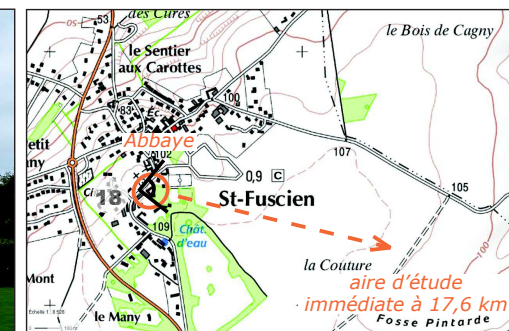
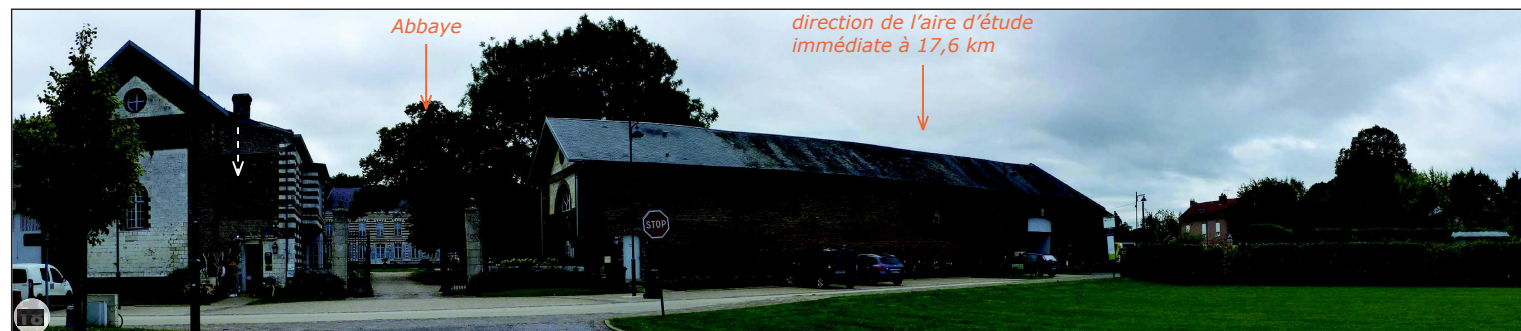
#### ABBAYE SAINT-FUSCIEN

##### Inscrit Monument Historique

*Eléments protégés = Façades et toitures de l'hôtel abbatial et du petit pavillon du 18e siècle ; mur de clôture ; ensemble des sols compris dans cette enceinte*



L'abbaye de Saint-Fuscien se situe dans le centre-bourg de Saint-Fuscien. Sa facade et sa grille d'entrée orientées au nord-ouest s'ouvrent sur l'axe traversant du village. L'aire d'étude immédiate se situe à l'arrière de cet ensemble bâti, à plus de 17,6 km, sans covisibilité possible depuis le centre-bourg. **La sensibilité vis à vis du projet est faible à nulle.**



Vue panoramique depuis

#### SENSIBILITE/VALLEE DE LA NOYE

Les paysages de la vallée de la Noye sont marqués par de grands horizons dégagés ponctués par des masses boisées ponctuelles sur les longs coteaux de la Noye. Bien que nombreux panoramas s'ouvrent largement vers l'est, l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes, distante de plus de 9,5 km, reste peu visible en raison de ces horizons boisés ou des dépressions du relief. Depuis chacun des monuments et sites protégés potentiellement en situation de covisibilité avec le projet, les sensibilités sont également faibles en raison de l'éloignement de plus de 13 km, et des structures arborées présentes dans et autour des bourgs.

**La sensibilité de l'unité paysagère de la Vallée de la Noye vis à vis du projet de parc éolien de Thennes est donc faible.**